

Libérer et refonder la France (1943-1945)

Documents réunis par les services éducatifs des Archives départementales de la Côte d'Or, du Doubs, de la Haute-Saône, de la Nièvre, de la Saône-et-Loire, du Territoire de Belfort, de l'Yonne, de la Fraternelle de Saint-Claude et du Musée de la Résistance et de la Déportation de Besançon.

Introduction

Dès les premiers temps de l'Occupation et davantage à partir de 1943, la Résistance envisage la libération du territoire dans la perspective d'une refondation républicaine. Le temps court et incertain de l'action est entièrement tendu vers l'idée plus lointaine du futur à construire. Ces deux temporalités entremêlées trouvent leur expression dans les objectifs que fixe le programme du Conseil national de la Résistance publié le 15 mars 1944 sous le titre « Les jours heureux ». Le « plan d'action immédiat » vise d'abord à rétablir l'intégrité territoriale de la nation en la libérant de l'occupant nazi et du régime collaborateur de Vichy. Quant aux « mesures à appliquer dès la libération du territoire », elles organisent à plus long terme les pouvoirs et envisagent pour les citoyens un véritable renouveau social, culturel et démocratique.

Si l'essentiel de la libération se fait entre le 6 juin et la mi-septembre 1944, elle s'étire de septembre 1943 (Corse) à mai 1945 (poches de l'Atlantique). Dans un pays éclaté et fragmenté par la défaite, l'Occupation et l'armistice, le rétablissement de l'intégrité territoriale constitue un objectif majeur dans un pays qui devient à partir de 1943 un enjeu géopolitique dans la guerre mondiale. Pour la Résistance intérieure et la France libre, la question de la lutte armée et de la participation aux combats de la Libération suscite d'intenses débats d'ordre stratégique (imaginaire de l'insurrection nationale, accompagnement des plans alliés, poursuite de la guerre en Allemagne). Archives internes de mouvements de résistance et presse clandestine s'en font largement l'écho. Les joies et les douleurs de la Libération trouvent dans les photographies, les journaux personnels, les carnets de marche de maquis, les affiches, la presse libre, les objets et drapeaux fabriqués pour l'occasion de précieux témoignages. De même, les nombreuses réflexions sur la refondation politique, le renouvellement du modèle républicain, les projets de révolution ou de régénération (élargissement des droits démocratiques, justice et épuration), tout comme les aspirations citoyennes s'expriment largement dans la presse de la Libération, par les affiches et les tracts des CDL et des CLL ou à travers des cahiers de doléances rédigés dans certaines communes en 1944 et 1945.

Le Musée de la Résistance et de la Déportation de Besançon ainsi que les services éducatifs des archives départementales de la région académique Bourgogne-Franche-Comté proposent dans ce dossier une sélection de documents autour de thèmes adossés à la recherche la plus récente. Si les grands enjeux politiques et militaires forment l'arrière-plan de la réflexion, nous avons choisi de resserrer la focale sur l'expérience vécue de cette longue et incertaine période. Si intenses soient-ils, la Libération ne se résume pas aux explosions de joie et au sentiment collectif de la délivrance. Elle reste marquée par l'épreuve des combats et des représailles contre la Résistance qui, dans la région, se prolongent jusqu'en novembre 1944. Les nouveaux pouvoirs en place doivent prendre en charge les questions urgentes du ravitaillement, du retour à l'ordre républicain et de l'épuration. Enfin, pour les victimes de la guerre, pour les rescapés et survivants de la répression, pour les familles des fusillés et déportés, la lente reconstruction passe d'abord par le deuil et la reconnaissance des traumatismes subis.

Cécile Vast

Table des matières

Introduction	1
I - L'attente. Préparer la Libération (1943 – 6 juin 1944)	3
II – L'espoir. Penser la sortie de guerre, penser l'avenir (1943-1945)	17
III – L'épreuve. Lutte armée et combats de la Libération (été-automne 1944)..	21
IV – La nation délivrée. Joies de la Libération (été-automne 1944)	30
V – Gérer l'urgence. Administration et ravitaillement (1944-1945)	37
VI – Régénérer. Épuration et retour à l'ordre républicain (1943-1945)	44
VII – La guerre n'est pas finie (été 1944-1945)	62
VIII – Se reconstruire ? Destructures, deuils et traumatismes (1944-1945)	77
Sigles	89
Indications bibliographiques	90
Constitutrices et contributeurs	91

AD 21 : Archives départementales de la Côte d'Or

AD 25 : Archives départementales du Doubs

AD 58 : Archives départementales de la Nièvre

AD 70 : Archives départementales de la Haute-Saône

AD 71 : Archives départementales de la Saône-et-Loire

AD 89 : Archives départementales de l'Yonne

AD 90 : Archives départementales du Territoire de Belfort

Archives municipales de Sens

Fraternelle : Fraternelle de Saint-Claude

MRDB : Musée de la Résistance et de la Déportation de Besançon

I - L'attente. Préparer la Libération (1943 – 6 juin 1944)

Tract manuscrit découvert à Melisey à l'occasion du 14 juillet 1943



Ce tract émanant de plusieurs mouvements de résistance du Nord de la Haute-Saône à l'occasion du 14 juillet 1943 appelle la jeunesse à ne pas rejoindre le STO mis en place par le régime de Vichy en février 1943. Il a été apposé sur divers bâtiments de Lure, découvert par la gendarmerie, puis transmis au préfet. Dans un courrier adressé au préfet de Lure daté du 30 juillet 1943, le commandant de la « *Sicherheitspolizei* » (Sipo-SD) de Belfort s'étonne que les gendarmes de la brigade de Lure n'aient pas remarqué plus tôt ces tracts et interrogé les premières personnes qui en avaient pris connaissance. On s'aperçoit en effet en parcourant les rapports du préfet au cours de l'année 1943, que les autorités occupantes se méfient de plus en plus du manque de zèle de la part des gendarmes vis à vis des mouvements de résistance dans le département. Les Francs-Tireurs et Partisans ainsi que le Front National sont les principaux mouvements de résistance implantés en Haute-Saône qui se structurent et se renforcent à partir de 1942. Le premier attentat revendiqué par la Résistance a lieu en octobre 1943. DR

AD 70 20 27W11

Rapport de gendarmerie sur la découverte d'un emblème républicain célébrant la libération de la Corse et sur des menaces reçues.

Gendarmerie Nationale Auxerre, le 8 octobre 1943

Légion de Bourgogne

Compagnie de l'Yonne

Section d'Auxerre de l'Adjudant-Chef DAMOTTE, Comman-

n°743/2 dant Provisoirement la Section,
sur la découverte d'un emblème.

Référence : art. 78 & 87 du décret du 24-6-42

Le 7 octobre 1943, à 8 heures, Mon-
sieur LETOURNEAU, maire de la commune de Quenne
(Yonne) a avisé téléphoniquement la brigade
d'Auxerre, qu'un drapeau tricolore portant l'ins-
cription " VIVA CORSA " avait été hissé dans
le courant de la nuit au sommet du monument aux
morts de sa commune.

Cet emblème a été enlevé par le
garde-champêtre.

Jusqu'alors il a été impossible de
découvrir le ou les auteurs de cette manifesta-
tion.

Destinataires :
A. AUTORITES FRANCAISES.
1°- Préfet de l'Yonne (Cabinet)
2°- Commissaire, Chef du service départemental des
renseignements généraux à Auxerre.
3°- Commandant de Compagnie.
B. AUTORITES ALLEMANDES.
1°- Chef de la Police de sûreté S.D. à Auxerre.
(directement sur ordre)
2°- Feldkommandantur 745 à Auxerre.
(directement sur ordre)




° DIVISION MILITAIRE
GENDARMERIE NATIONALE

° LÉGIION. de
Bourgogne
COMPAGNIE
de l'Yonne

SECTION
d' **Auxerre**

XXXX

MODELE N° 1.
(Lettre).
Art. 21 du Règlement
FORMAT : 1/9 raiin

A **Auxerre**, le **14 octobre** 19 **43**

R A P P O R T

Le **Adjudant-Chef DAMOTTE**, commandant

Provisoirement la Section,

N° **86/4**

OBJET : **sur une lettre de menaces adressée au Maire de Quenne.**

Au sujet de (1)

Référence : art. 53 du décret du 20-5-1903 et note N° 489. S.T. Gend. Direction Générale de la Cie. Section des T.O. du 21-9-42.

PRÉFECTURE DE L'YONNE
16 OCT 1943
ARRIVÉ

Le 9 octobre 1943, Monsieur LETOURNEAU, maire de la Commune de Quenne (Yonne) a reçu une lettre de menaces, à la suite de l'enlèvement par le garde-champêtre d'un drapeau tricolore qui avait été hissé sur le monument aux Morts, de la localité, dans la nuit du 6 au 7 courant.

Cette lettre lui reproche de ne pas être assez énergique pour défendre ses compatriotes et l'invite à ne pas battre sa récolte de 1943.

Datée du 8 octobre 1943, cette correspondance est dactylographiée. Elle a été postée à Auxerre le même jour, à 17 heures. Elle porte une signature illisible et au bas "Le Groupe de Résistance Française".

Monsieur LETOURNEAU, a tenu à conserver la lettre en question.

(1) Indiquer sommairement l'objet de la lettre.
(2) Grade et nom.
(3) Unité commandée.
(4) Grade et emploi du destinataire. Si la lettre est adressée au ministre, ajouter l'indication de la Direction ou du Bureau.
Nota. — Placer soit au début, soit dans le corps de la lettre, la formule : « J'ai l'honneur ».
Avant le début de la lettre, indiquer, s'il y a lieu, les documents joints et les références.

CHARLES LAVAUZELLE ET C^{ie} - 280-1-41 - G. 355 A.

Section d'AUXERRE (Yonne)

La Corse a été le premier territoire métropolitain libéré, entre le 8 septembre et le 4 octobre 1943, par l'armée française du général Giraud et les maquisards, avec le soutien des Alliés au niveau aérien. Deux jours plus tard, un habitant de Quenne érigeait sur le monument aux morts un drapeau frappé de la mention « Viva Corsa », faisant directement référence à la libération de l'île. Dès qu'il s'en est aperçu, le maire fit retirer ce drapeau par le garde-champêtre, ce qui a fortement déplu à un groupe de la Résistance française qui n'a pas hésité à lui envoyer le jour même une lettre de menaces. Les manifestations patriotiques autour des monuments aux morts ont été nombreuses. NV

AD 89 1 W 103

L'attaque allemande de La Madeleine à Saint-Martin-en-Bresse (71) dans la nuit du 8 au 9 mars 1944

H

1092

Mémoires Allemands du 2/70

Légion du
Lyonnais.
Compagnie de
Saône-et-Loire.
Section de
Lyonnais.
Brigade de St-
Martin-en-
Bresse.

GENDARMERIE NATIONALE.
XXXXXXXXXXXX

Ce jour d'hui, neuf mars, mil neuf cent qua-
rante quatre, à douze heures.

MEO : (Georges) M.D.L. Chef
Nous, soussignés : et
:SUCHET, (Robert),

N° 74
du 9 Mars 1944.

PROCES VERBAL
de
RENSEIGNEMENTS
sur une opération
de police par les
troupes alleman-
des à St-Martin-
en-Bresse, résul-
tat sept morts,
et cinq innou-
bles brûlés.

2. expédition.

transmis par le Chef d'Escadron Commandant
à M. le Préfet de Saône-et-Loire d MACON.
le 10 Mars 1944
pour le Cdt de la 1^{re} Division de Saône-et-Loire.

gendarme, à la résidence de St-Martin-en-Bresse, département de Saône-et-Loire, revêtus de notre uniforme et conformément aux ordres de nos chefs, à notre résidence, avons appris par la rumeur publique, que des événements graves s'étaient passés au hameau de la Madeleine, commune de St-Martin-en-Bresse, (S-et L), entre les troupes d'occupation et un groupe de Francs-tireurs. Des fermes auraient été incendiées et des personnes du hameau auraient été tuées.

Nous nous sommes immédiatement rendus sur lieux, et nous avons constaté ce qui suit :

A la lisière du bois, en bordure du chemin et à l'entrée du hameau, le cadavre d'un homme gît la tête trouée d'une balle, et la poitrine portant de nombreuses blessures par balles, cet homme paraît être âgé de 20 à 25 ans, taille 1m65, yeux bleus, cheveux châtains visage rond. Vêtu d'un pantalon noir à rayures, d'un veston vert genre camp de jeunesse, chemise kaki, blouson imperméable kaki, chaussé de bottes noires, porte une bague en aluminium à l'annulaire gauche, aucune pièce d'identité n'a été trouvée sur le corps, il n'est pas connu pour être de la commune de St-Martin, et il s'agit sûrement d'un franc-tireur.

Sur la droite du chemin, la ferme de M. Brantus, est incendiée, un cadavre gît à demi-enfai sous les décombres, le corps est à la moitié carbonisé. Aucune identification n'est possible, et d'après les gens du hameau il s'agit d'un franc-tireur, qui blessé s'était réfugié dans la grange de la ferme, ayant été découvert par les soldats allemands ces derniers après avoir maltraité Monsieur et Madame Brantus, les ont mis dehors et ont mis le feu. La ferme est complètement détruite.

En face le café Bonnin, derrière une halle gît le cadavre d'un jeune cultivateur du hameau, le nommé JOUVENEAU, Jean-Claude, âgé de 30 ans, le corps porte deux balles au front et plusieurs balles dans le ventre.

Le café Bonnin, a été incendié et est complètement détruit.

La ferme Jouvencau, située à 50 mètres du café Bonnin, est complètement détruite par l'incendie. Dans la cour de cette ferme, le ca

daupre d'un franc-tireur tué de plusieurs coups de feydont une balle dans la tête, est vêtu d'une culotte kaki, (Genre armée), d'un chandail vert, d'une veste bleue foncé, chaussé de bottes en caoutchouc jaunes, il paraît âgé de 20 à 25 ans, et de taille de 1m65, il est dépourvu de pièces d'identité et n'a pu être identifié. M. Jouvenceau est sur les lieux, et nous fait connaître que deux de ses fils, Ernest, 20 ans et Pierre 35 ans, ont été tués par les soldats allemands alors qu'ils étaient dans leur lit, et se trouvent encore sous les décombres. Le faisant encore rage tout secours est inutile.

Un peu plus loin, la ferme de Monsieur ROY, également cultivateur est complètement détruite par le feu, mais les occupants, ayant eu le temps de fuir n'ont pas été atteints par les balles tirées dans leur direction.

De nos premières constatations, il résulte qu'un groupe de francs-tireurs s'était installé depuis cinq à six jours, dans une maison inhabitée, en face le café Bonnin. Ayant été attaqué, le groupe de francs-tireurs s'est défendu et par mesure de représailles les troupes d'occupation qui étaient au nombre de trois à quatre cents hommes ont incendié les fermes où la résistance se ravitaillait ainsi que le café Bonnin que ces hommes fréquentaient. Un franc-tireur s'étant réfugié dans la ferme Jouvenceau, c'est ce qui a motivé l'exécution des trois fils Jouvenceau.

Les troupes allemandes se sont retirées avant l'aube. Le 9 Mars au matin, une troupe de cinquante soldats allemands, environ, est arrivée au hameau dit La Grande-Rue, à 800 mètres environ du chemin de La Magdeleine, et une perquisition a été faite au domicile de Monsieur Vion, cultivateur. Les soldats sont repartis sans rien dire, et sont allés incendier une ferme inhabitée, appartenant à Monsieur CRETIN-DEGRANGE de St-Martin-en-Bresse, sous prétexte que les francs-tireurs y avaient résidé. Vers douze heures, les soldats allemands sont revenus à la ferme VION, et ont reproché à M. VION de détenir des balles de fusil, (quelques balles que Vion gardait en souvenir de la guerre 1914-1918), ils ont emmené Monsieur Vion, dans le chemin situé à cent mètres environ de la ferme et l'ont tué d'une balle au cou. Ce dernier est père de dix enfants.

Les cadavres ont été remis entre les mains des familles et la municipalité de St-Martin, s'est chargée des corps des trois inconnus.

Il y a donc eu sept morts, trois fermes habitées incendiées, une ferme inhabitée incendiée et un café-restaurant incendié. Les dégâts sont considérables et n'ont encore pu être évalués. Le bétail n'a pas été détruit, les soldats allemands ayant mis les bêtes en liberté avant d'incendier les fermes.

Les corps ont été examinés par Monsieur le docteur Panné de St-Martin-en-Bresse *qui a délivré un certificat médical*

Le 10 mars 1944, les gendarmes POULLEAU et SUCHET continuant l'enquête, ont reçu les déclarations suivantes:

1° de Monsieur JOUVENCEAU, Jean-Pierre, 67 ans, cultivateur à St-Martin-en-Bresse, hameau de la Magdeleine:

Le 8 mars, vers 23 h 30, une trentaine de soldats allemands sont venus chez moi, ils ont frappé à la porte et nous leurs avons ouvert. Ils ont tiré sur mes fils qui étaient couchés.

Deux de mes fils ont été tués dans leur lit, ils ont emmené mon troisième fils, vers le café Bonnin. Là il a été battu puis après ils l'ont emmené derrière un buisson et l'ont tué.

Ils ont ensuite mis le feu à ma meule de paille puis à ma

Dans la nuit du 8 au 9 mars 1944, 300 à 400 Allemands, sans doute renseignés par un certain Camillo, encerclent le hameau de La Madeleine, situé sur la commune de Saint-Martin-en-Bresse (71), qui abrite plusieurs groupes de résistants. Les combats sont violents puisque quatre maquisards (Gilbert Dalmart, Charles Dodille, Maurice Goudard et Raymond Guillin) sont tués. Les représailles s'abattent sur la population civile accusée de complaisance avec les « terroristes ». Les Allemands fouillent les fermes, tuent les trois frères Jouvenceau, incendient quatre fermes et le café-restaurant, et le lendemain, exécutent encore François Vion, qui détenait des balles de la guerre 1914-1918. JCM

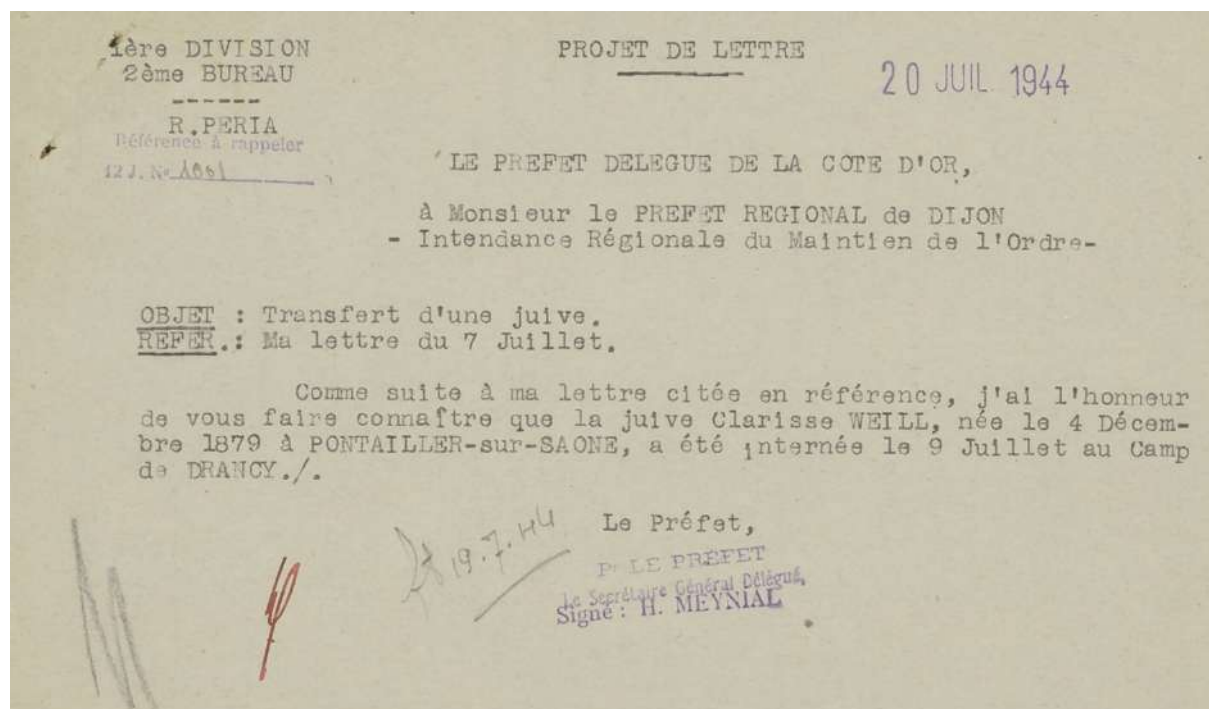
AD 71 1081W30

[illegible]

La gare et les installations ferroviaires ont été touchées mais le périmètre des dégâts est bien plus large. Les rapports dénombrent 118 impacts de bombes, 80 immeubles détruits, 120 inhabitables et 200 endommagés, 25 morts, 24 blessés et 8 disparus. C'est le quartier de la Pépinière qui dénombre le plus de victimes. Le dimanche 14 mai, une foule d'environ 13 000 personnes suit ces obsèques. *JCT*

8

Les dernières rafles antisémites, Pontailler-sur-Saône, mai et juillet 1944.



A Pontailler-sur-Saône, commune rurale proche de Dijon, habitent encore quatre juifs en avril 1944. Ils ont échappé aux rafles non en raison de leur mauvaise santé ou de leur grand âge mais apparemment grâce à la protection assurée par les deux maires. Originaires d'Alsace, la famille Weill habite à Pontailler-sur-Saône depuis la fin des années 1870. Lorsque la guerre éclate le 1^{er} septembre 1939, ne vivent plus à la ferme familiale que quatre personnes : Louis, sa femme Alice, Pauline Lévy, mère de cette dernière, et Clarisse, sœur aînée de Louis. Rapidement, les Weill subissent les mesures antisémites imposées par l'État Français et l'occupant nazi. Le 1^{er} février 1941, une interdiction d'exercer la profession de marchand de bestiaux est imposée à Louis. Ils doivent remplir le document sur leur filiation en application de la loi du 2 juin 1941. En revanche, ils ne portent pas l'insigne juif et quand Antoine Boiteux, maire de Pontailler-sur-Saône, renouvelle leur carte d'identité en mars 1944, le tampon « juif » n'y est pas apposé. Louis Weill et sa femme Alice sont arrêtés le 9 mai 1944 par la police allemande. Ils sont transférés à la prison de Dijon, puis, le 23 mai, sont envoyés à Drancy et déportés le 30 mai 1944 dans le convoi n° 75 pour Auschwitz. Ils y sont tous les deux assassinés dès leur arrivée.

Clarisse Weill et Pauline Lévy résident toujours dans la maison familiale. Les services de la Sipo-SD ordonnent leur arrestation. Le 4 juillet 1944 à 14 h 30, deux gendarmes de Pontailler-sur-Saône se rendent au domicile de Clarisse Weill. Ils l'appréhendent et la confient à un collègue venu spécialement de Dijon pour la conduire en prison.

Clarisse Weill est ensuite transférée à Drancy. Elle y est enregistrée le 9 juillet et déportée le 31 juillet 1944 dans le convoi n° 77. DV

AD 21 1090 W 41

La rafle de Cluny (71) du 14 février 1944

4/1
1er mars 1944
LE PREFET DE SAONE-ET-LOIRE
Monsieur le PREFET REGIONAL à LYON
(Cabinet de l'Intendant de Police)
OBJET : Arrestations par les Autorités Allemandes à Cluny et dans les communes voisines.
REF : Mon rapport Gab 4/1 du 18 février 1944.
Comme suite à mon rapport cité en référence, j'ai l'honneur de vous adresser ci-dessous, la liste des personnes arrêtées par les Autorités Allemandes à Cluny et dans les communes voisines, au cours des opérations de police effectuées du 14 au 18 février 1944 :
ALLIX, Benoit, né le 21-1-1885 à St-Denis-de-Cabannes (Loire) menuisier à Cluny;
ALLIX, Jean, né le 26-4-1920 à Charlieu (Loire) menuisier à Cluny
ARPIN, Gustave, né le 18-11-1892 à la Roche-sur-Foron (Hte-Saône) Chef de gare à Cluny;
BACHARIS, Fernand, né le 2-8-1886 à Lure (Hte-Saône) voyageur de commerce à Cluny;
BAURY François, né le 6 Juillet 1901 à Cluny, facteur distributeur des P.T.T. à Cluny;
BEAUFORT, Jean-Baptiste, né le 18-3-1878 à Cluny, cuisinier à Cluny;
BEAUFORT, Alfred, Pierre, né le 23-9-1907 à Willabona (Espagne) cuisinier;
BEAUFORT née DEMISSIA Jeanne, Angèle, née le 22-2-1911 à Roanne (Loire) restauratrice à Cluny;
BILLONNET née DUTHY, Claudine, née le 16-1-1886 à Cluny, aubergiste à Cluny.
BELOT, André, né le 4-12-1804 à St-André-le-Désert (S-et-L) chauffeur de four à Cluny;
BONAT Jean, né le 24-8-1901 à la Polatière (Isère) agent de police à Cluny;
BURDIN née PERRIN, Suzanne, née le 11-1-1907 à Moncey (S-et-L) sans profession, demeurant à Cluny;
CHAMBARD René, né le 3-6-1909 au Creusot, mécanicien à Bercé-la-Ville
CHAMBARD Roger, né le 1er-8-1907 à Bercé-la-Ville (S-et-L) cuisinier à Bercé-la-Ville.
CHANUT, Robert, né le 11-7-1924 à St-Cécile-la-Valouze (S-et-L) ajusteur-mécanicien à Cluny;
CHARLES, Alfred, né le 23 mars 1903 à Cluny (S-et-L) couvreur à Cluny;

COULIN née PIMAT Georgette née le 15-4-1913 à Vesours (Ain) sans profession à Cluny;
CUGNET née BODOT Renée, née le 5 mai 1911 à Gêruges (Jura) sans profession à Cluny;
DELCAIRE René, né le 10 février 1908 à St-Victor (Corrèze) garagiste à Cluny;
DEMONTEAUX Louis, né le 27-12-1878 à Chatel-Moron (S-et-L) pharmacien à Cluny;
DILLENSSEGER, Jeanne, née le 28-5-1921 à Breidenbach, (Moselle) femme de chambre.
DUBOIS née GRASSET, Bernande, née le 28-8-1906 à Alès (Gard) sans profession à Cluny;
FOUILLIT, Pierre, né le 3-5-1887 à Chassegney (Hte-Loire) aubergiste à Cluny.
HAMBUT Louis, né le 1er-12-1894 à Chalon-sur-Saône (S-et-L) employé de banque à Cluny.
GELIN Francis, né le 8-6-1884 à Cluny (S-et-L) aide-cuisinier à Cluny.
COLLIARD, Alfred, né le 7 Novembre 1881 à Bourg (Ain) retraité de l'administration préfectorale à Cluny; ancien Préfet du Jura
GRANDJEAN, Jean-Louis, né le 22-5-1880 à Gibles (S-et-L) manœuvre à Cluny;
GRANDJEAN née VOUILLOUX Marie-Claudine née le 26 février 1899 à Verosvres (S-et-L) sans profession à Cluny;
GRANDJEAN Simone, née le 2-5-1925 à Cluny (S-et-L) ouvrière à Cluny.
GUERITAIN Jacques, né le 15-7-1874 à Prissé (S-et-L) retraité du chemin de fer à Cluny; Maire de Cluny
GUILLON, Antoine, né le 19-11-1915 à Lournand, garçon de service à Lournand.
JAILLET Maurice, né le 31-1-1902 à Cluny (S-et-L) horloger à Cluny;
LAMBERT Jean, né le 3-8-1911 à Blagny, cultivateur à Blagny;
LARDY Jean, né le 15-8-1898 à St-Pierre-le-Vieux, aubergiste à Cluny;
LAROQUE, René, né le 3-5-1893 à Versailles (S-et-O) aubergiste à Cluny;
LAPLACE Joseph, né le 28-3-1888 à St-Eurange, facteur distributeur des P.T.T. à Cluny;
LATHÉLIER, Marcel, né le 1er-2-1912 à Commenailles (Jura) commerçant à Cluny;
LITAUDON Benoit, dit "Michel", né le 11-10-1888 à Bercé-la-Ville (S-et-L) cultivateur-vigneron à Bercé-la-Ville
MARTIN Antoine, né le 27-5-1908 à Dreux (Eure-et-Loir) restaurateur à Cluny;
MICHEL, Antoine, né le 30 Août 1894 à S-te (Hérault) Ingénieur Sous-Directeur de l'Ecole des Arts et Métiers à Cluny;
MARTIN, Antoine, né le 8-10-1896 à Cluny (S-et-L) menuisier à Cluny;
MICHEL, Charles, né le 15 Octobre 1909 à Dony-le-National (S-et-L) charcutier à Cluny;
MICHEL, Joseph, né le 5-12-1887 à Sanvignes (S-et-L) Secrétaire de Mairie à Cluny;
MORLEVAT, Georges, né le 17-2-1909 à Broys (S-et-L) domicilié au Creusot Professeur.
MORLEVAT née DESVIGNES Clarisse, née le 4-5-1911 à Broys (S-et-L) sans profession au Creusot
MOREAU Claude, né le 28-2-1901 à Cluny (S-et-L) marchand de vins à Cluny
MOREAU née CHANTRIER, Germaine, née le 25-10-1907 à Tonnerre (Yonne) aubergiste à Cluny;
MUSSETTA Jean, né le 28-1-1914 à Villeurbanne (Rhône) professeur à Cluny
MIGAY Henri, né le 30-1-1893 à Pressay-sous-Dondin (S-et-L) restaurateur à Cluny.
...

2-

NOIR, Elisée né le 6-11-1871 à Pierre-en-Bresse (S-et-L) Docteur en médecine à Cluny;
 HOLY, Joanny, né le 18-7-1896 à Suin (S-et-L) domestique de culture à Cluny;
 OFFERMAN Jacob, né le 16 Juillet 1895 à Varsovie (Pologne) tailleur à Cluny;
 PARIZOT née BARRAULT Marie, née le 19-6-1892 à Jambles (S-et-L) charcutière à Cluny;
 PASSOT Marc né le 25-5-1905 à Lournand (S-et-L) cultivateur à Lournand
 PHILIPPE née BOUTIN Eugénie née le 13-4-1898 à St-Martin-d'Uriage (Isère) Cluny;
 RENAUD née PORNET Henriette née le 7-2-1905 à Lournand, sans profession à Cluny;
 RICAUD Emile, né le 28-12-1890 à Lagarde Paréol (Vaucluse) Receveur des P.T.T. à Cluny;
 SAUZET née MARTIN Hélène, née le 8-9-1897 à Cluny (S-et-L) sans profession à Cluny (Bel-Air)
 TAILLANDIER née CLERC Simone, née le 22 septembre 1919 à St-Germain-en-Laye (S-et-O) servante à Cluny;
 TERRIER née BERLAND Francine, né le 25-10-1900 à Montceau-les-Mines (S-et-O) restauratrice à Cluny;
 TERRIER Georges né le 2-7-1895 à Béni Mérad, hôtelier à Cluny
 THIFERS, Antoine, né le 28 janvier 1901 à Vilevieille (Basses-Alpes) buraliste à Cluny;
 VERJAT, Antoine, né le 20-8-1892 à Lournand (S-et-L) magasinier à Cluny;
 VERJAT née TISSOT, Marcelle, née le 13-10-1897 à Bouliany (Hte-Saône) épicière à Cluny;
 ZIMMERLIN Marie-Louise, née le 1er juillet 1889 à St-Just-en-Chevalat (Loire) professeur à Cluny;

Je vous serais obligé de vouloir bien, si toutefois vous le jugez opportun, faire des démarches en faveur des intéressés auprès de la Police de Sécurité Allemande de Lyon et me tenir informé éventuellement du résultat de vos interventions.

Le Préfet,
 LE PRÉFET,
 L. THOMAS

4 GENDARMERIE NATIONALE

 Légion du Lyonnais

 Compagnie de Saône et Loire

 Section de MACON

A MACON, le 17 Février 1944

R A P P O R T

LE 18 FEV. 1944

du Capitaine Bideu Commandant la Section

sur des arrestations opérées à Cluny par les troupes d'opérations et la découverte de tracts

N° 51/4 REFERENCE: Articles 52 et 53 du décret du 20/5/1903 (Modifié)
 (Suite à message téléphoné N° 20 du 17/2/1944)

1° Dans la journée du 14 Février 1944 une formation de troupes d'opérations s'est rendue à CLUNY en vue de procéder à l'arrestation d'une cinquantaine de personnes au nombre desquelles se trouvent le Maire, Mr. Gaubritaine, le secrétaire de Mairie, le Garde de Champêtre, le Directeur de l'Usine à Gaz, un ancien Préfet du Jura Mr. Geyard, deux pharmaciens, un médecin, le Receveur des P.T.T. ainsi que divers autres commerçants et artisans.

Les militaires de la brigade de Gendarmerie ont été arrêtés vers 5 heures, désarmés et obligés de servir de guides aux troupes d'opérations, qui ont fait de nombreuses perquisitions dans la ville. Les gendarmes ont été rendus libres vers 15 heures et le grade vers 18 heures. Les armes leur ont été remises.

Les opérations se sont continuées les mardi et mercredi 15 et 16 février; quelques nouvelles arrestations ont été faites, une vingtaine environ.

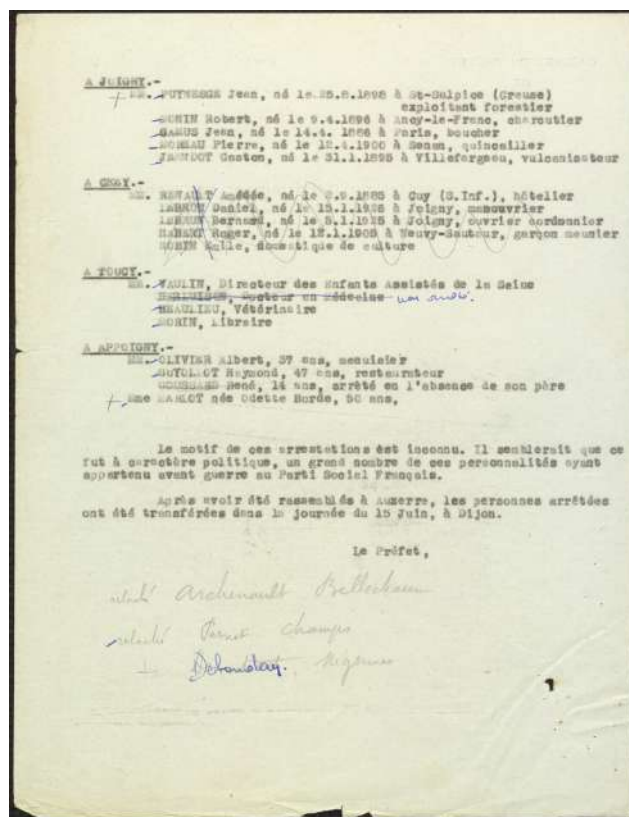
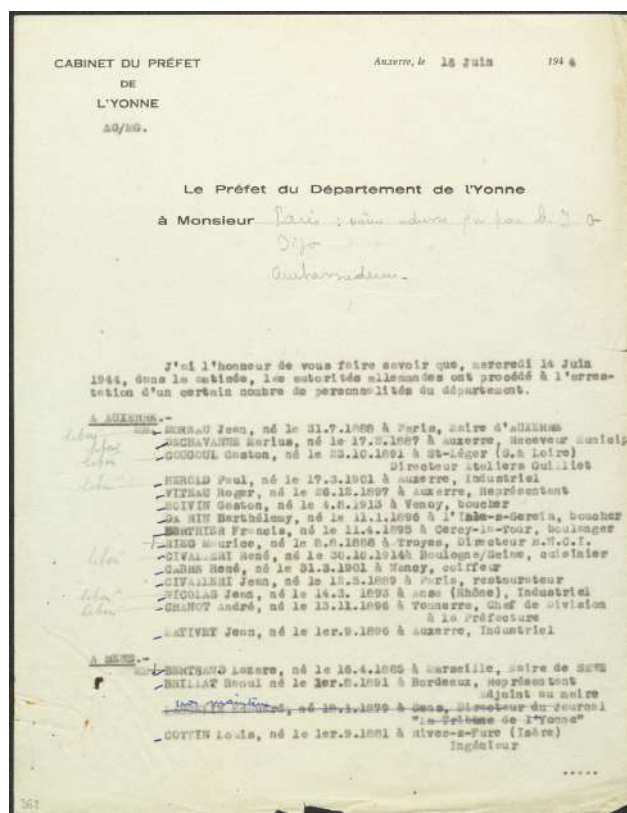
Le calme semble être rétabli en ce moment.

Jolliard
 1 copié

À la suite d'une dénonciation, les Allemands investissent Cluny dans la nuit du 14 février 1944, en raison d'une forte présence de la Résistance. Au petit matin, les axes de circulation sont verrouillés et des patrouilles sillonnent la ville, pendant que débutent les premières arrestations ciblées. La traque dure deux jours, à l'issue desquels, 65 personnes sont interpellées (46 hommes et 19 femmes) dont le maire de Cluny. Ces personnes sont ensuite internées à la prison de Montluc à Lyon avant d'être déportées dans les camps. La Résistance locale subit alors un sérieux revers parmi ses sympathisants, mais quelques responsables, dont Tiburce, agent du SOE, ont réussi à échapper au coup de filet. JCM

AD 71 1081W30

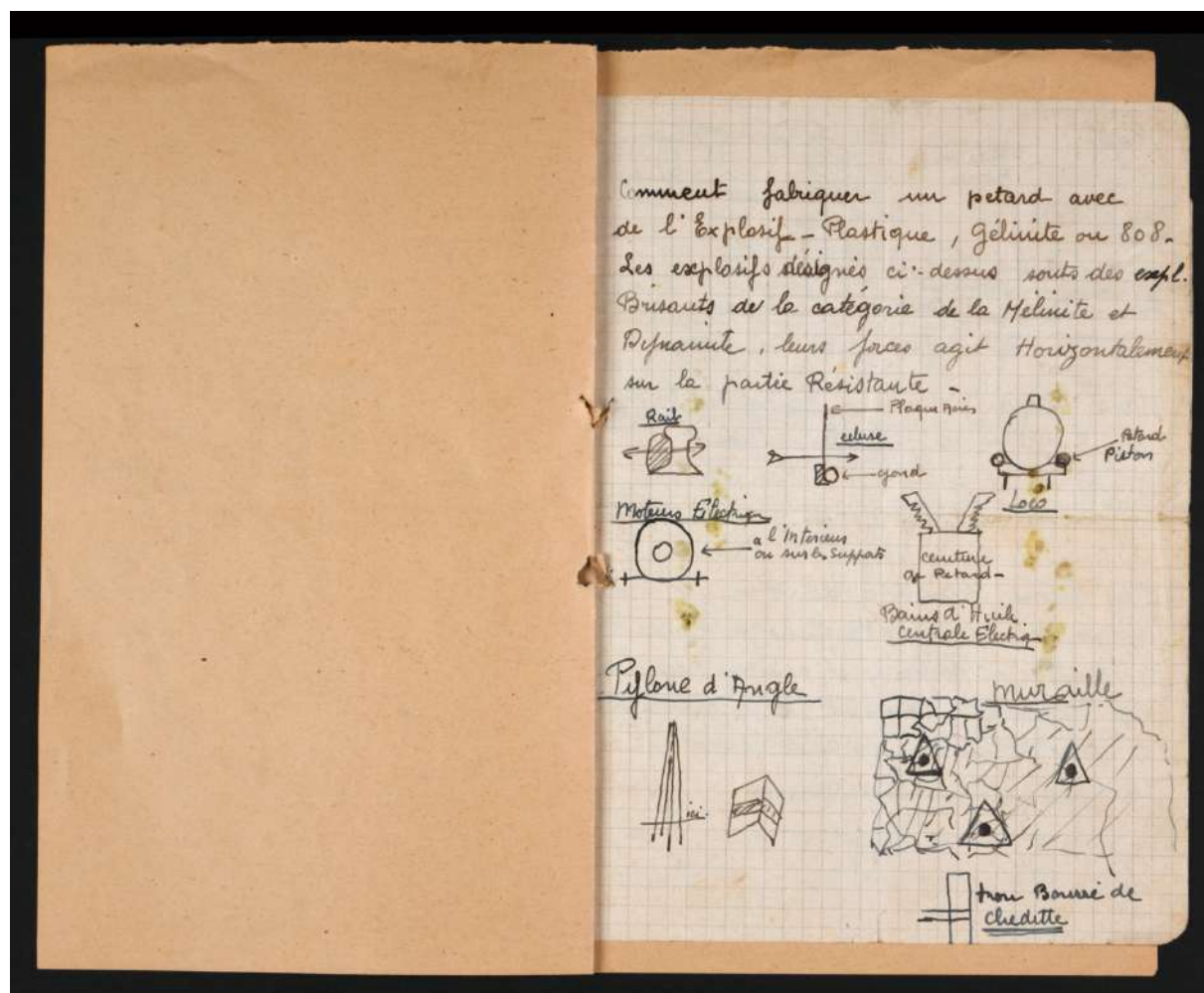
Liste de personnes arrêtées le 14 juin 1944 à Auxerre (Yonne), envoyée au préfet régional et à l'ambassadeur de France auprès des autorités d'occupation.



Au printemps 1944 et plus encore après le débarquement, les autorités allemandes ont procédé à des arrestations d'otages, notamment parmi les notables. Dans l'Yonne, une quarantaine de personnes dont une femme, souvent proches du Parti social français, a été arrêtée le 14 juin. Les Auxerrois ont été rassemblés dans l'ancienne école normale de filles d'Auxerre ; presque tous ont été envoyés à Dijon (caserne Krien). La plupart a été libérée le 17 ou le 18 juin, parfois le 16 comme Jean Moreau, maire d'Auxerre. Certains toutefois ont été déportés comme le maire de Sens, Lazare Bertrand, bien que les Allemands n'aient pas eu connaissance de ses activités de résistance. NV

AD 89 1 W 155

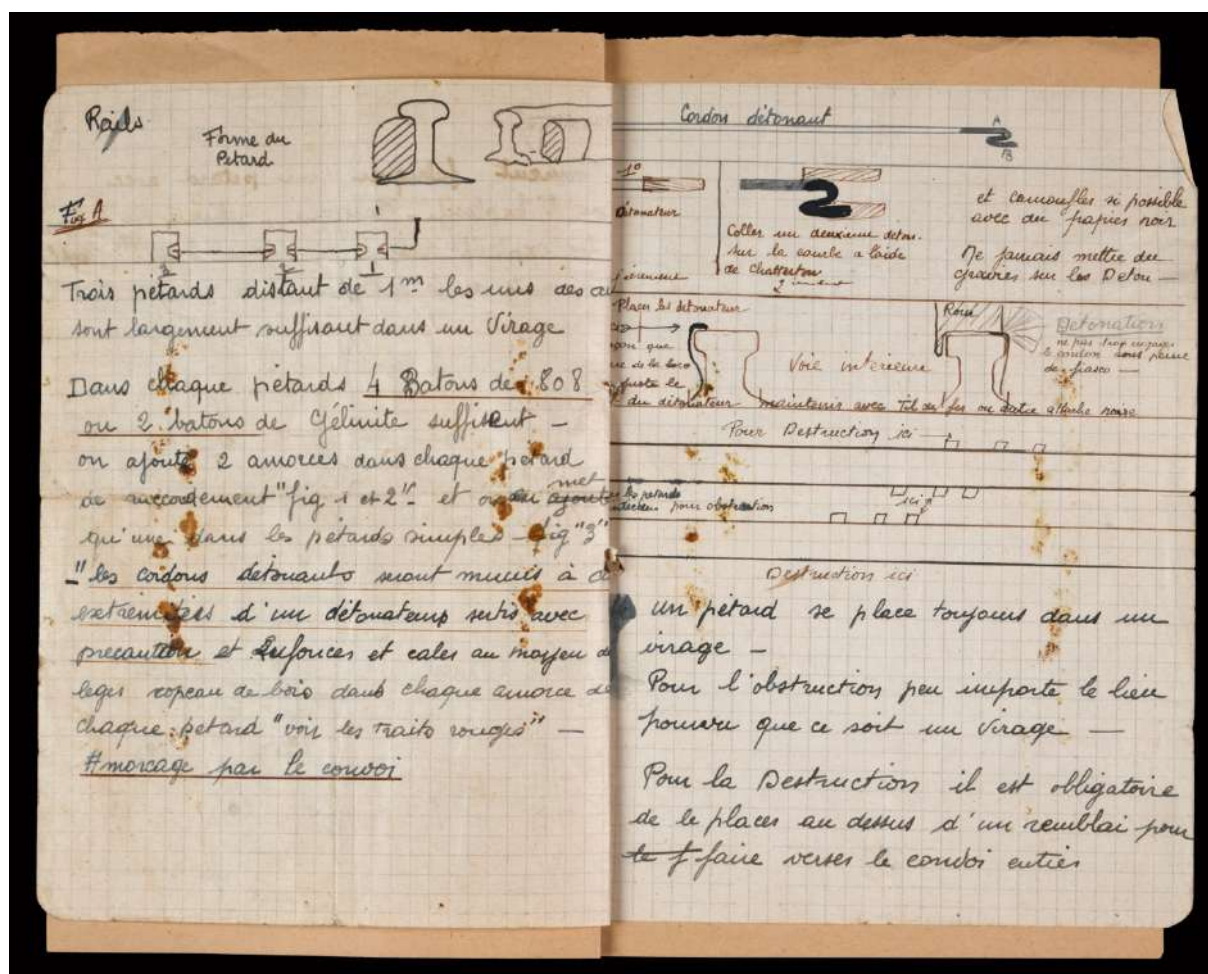
Croquis pour un manuel d'explosifs réalisés par André Jardinier, Francs-Tireurs et Partisans de la Nièvre.



Ces feuillets de croquis appartenaient à André Jardinier, résistant FTPF région Nièvre, arrêté par les autorités allemandes le 8 octobre 1943.

Prisonnier de guerre, le soldat Jardinier est rapatrié en septembre 1941 dans la Nièvre, à Moulins-Engilbert où il reprend son activité de cultivateur. Réfractaire au STO, il intègre le maquis de Faye (Sauvigny-les-Bois) en mars 1943, mène des actions de résistance sous le pseudonyme « Rigadin » et participe à plusieurs actes de sabotages dans l'été 1943.

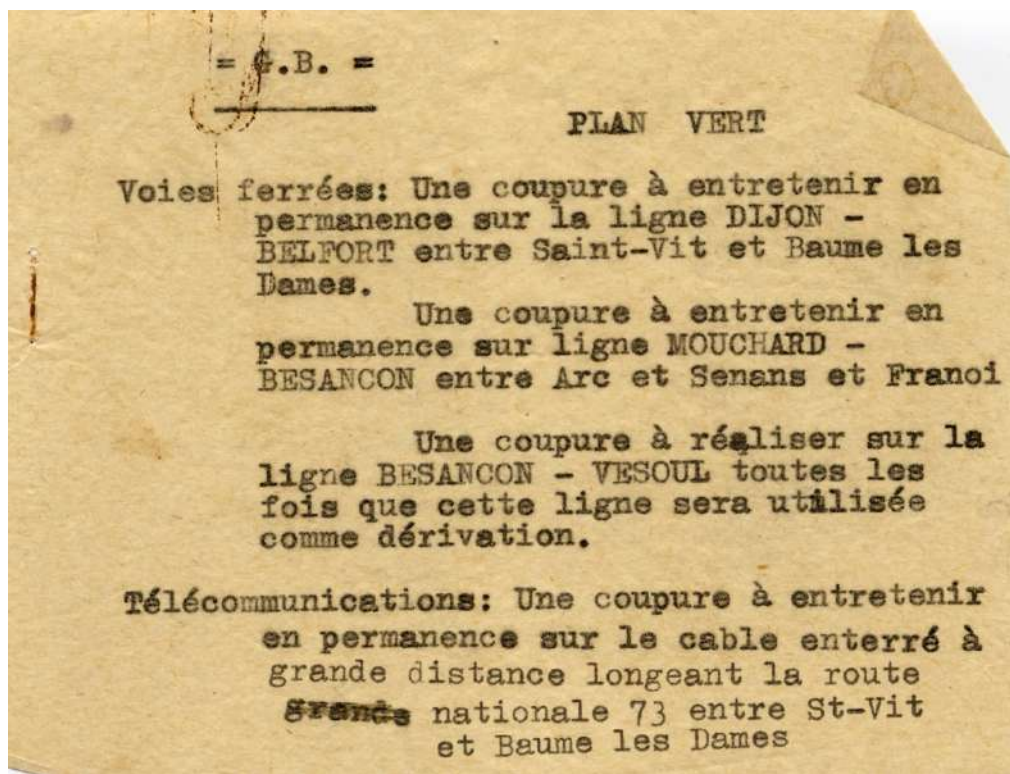
Le maquis de Faye a vu le jour au printemps 1943. Raymond Petit et Jean Duprilot à sa tête regroupent des réfractaires dans les bois de Faye. Ces résistants réalisent des opérations de destructions sur les lignes haute tension et les voies ferrées. Leur dernière opération a lieu le 11 septembre 1943. Un train de la ligne Nevers-Moulins déraile et entre en collision avec un autre entre Saincaize et Saint-Pierre-le-Moûtier. En effet, un rail a été déboulonné. Le trafic est interrompu plus de trente heures. Six hommes ont pris part à ce sabotage dont André Jardinier.



Une série d'arrestations réalisée par le SRMAN en septembre et octobre 1943 met un terme au maquis de Faye. Le 8 octobre, André Jardinier est arrêté pour « menées communistes – terroristes » et emprisonné à la maison d'arrêt de Nevers le 4 novembre. Trois feuillets dans lesquels monsieur Jardinier a rédigé des notices illustrées de croquis sur la façon de fabriquer des explosifs, de mener des actions de sabotage et dynamitages sur les voies ferrées, sont confisqués par le SRMAN et mis sous scellés. Interné à Nevers, il est transféré à Riom le 11 mai 1944 puis à Compiègne avant d'être déporté en Allemagne. Il décède pendant son transfert à Dachau le 2 juillet 1944. MF et MB.

AD 58 J 1-3, PV 22

Ordre d'application du Plan vert sur la ligne ferroviaire Dijon-Besançon-Belfort



Ces consignes proviennent du Groupement de Besançon (GB) de la Sous-Région FFI D2. Il est commandé par le commandant Barthelet [Boulaya]. Le plan vert fait partie des différents plans d'action élaborés au printemps 1944 par le Bureau central de renseignements et d'action et les formations de la Résistance pour accompagner la progression des troupes alliées après le débarquement. Mis en œuvre sur le terrain, il s'attache spécifiquement au sabotage des voies ferrées, comme l'indique ce billet dont l'objectif est de couper la ligne ferroviaire stratégique Dijon-Besançon-Belfort. 465 sont effectués après le 6 juin en Franche-Comté. L'exécution de plan vert ralentit considérablement les déplacements des troupes allemandes. CV

MRDB 982.102.81

La « montagne de Devecey », sabotage ferroviaire à de Devecey (Doubs)

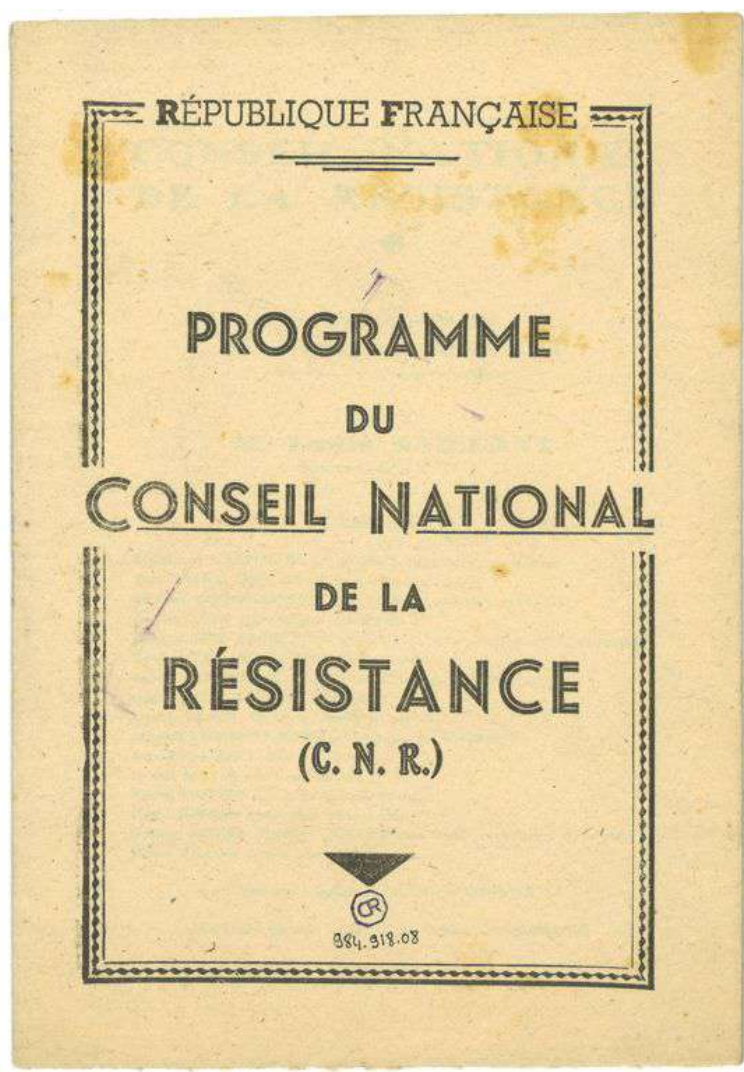


Si des groupes de résistants, Francs-Tireurs et Partisans (FTP) ou rattachés à l'Armée secrète (AS-FFI), réalisent avant le 6 juin 1944 un certain nombre de déraillements, la majeure partie se fait après le débarquement. Ainsi, en application du plan vert, les hommes du maquis de Vieilley, situé au nord de Besançon, effectuent au cours de l'été 1944 une quarantaine d'opérations de sabotages, deux à la gare de Besançon sur les cœurs d'aiguille et trente-huit sur la ligne Besançon-Vesoul. Un sabotage à Devecey le 19 juin 1944 forme ici un enchevêtrement de matériel roulant (« montagne »). Le 28 juillet 1944, une série de déraillements effectués entre Miserey et Devecey ferme définitivement la circulation. CV

MRDB 2012.5288

II - L'espoir. Penser la sortie de guerre, penser l'avenir (1943-1945)

Programme du Conseil national de la Résistance, 15 mars 1944



Dès les premiers temps de l'Occupation et davantage à partir de 1943, la Résistance envisage la libération du territoire dans la perspective d'une refondation républicaine. Le temps court et incertain de l'action est entièrement tendu vers l'idée plus lointaine du futur à construire. Ces deux temporalités entremêlées trouvent leur expression dans les objectifs que fixe le programme du Conseil national de la Résistance publié le 15 mars 1944 sous le titre « Les jours heureux ». Le « plan d'action immédiate » vise à rétablir l'intégrité territoriale de la nation en la libérant de l'occupant allemand et du régime collaborateur de Vichy. Les « mesures à appliquer dès la libération du territoire » organisent à plus long terme les pouvoirs et envisagent pour les citoyens un véritable renouveau social, culturel et démocratique. CV

MRDB 984.918.08

Comité local de libération de Blamont

a) Les réformes sociales. La nationalisation du crédit ainsi que des mines et de l'électricité est accueillie de façon très favorable, n'aurait-il pas lieu d'ajouter à la nationalisation les Assurances (incendie, accidents, etc.)

b) Les réformes économiques. Il est de toute évidence que, pour l'instant une intensification de la production agricole et industrielle est à envisager, nous osons même en faire toute exigence, mais il est nécessaire qu'un véritable conseil de techniciens épousés maintienne un recrutement proportionnel au besoin du pays. Il serait fâcheux de voir des blés dévastés, un déclin du budget, ou des yeux aveuglés au grand désespoir des rivaux.

Mais pensons que le statut des coopératives serait à réviser, car l'écrit infime des politiques avec les établissements commerciaux n'en justifie pas l'effacement sur ces bases.

c) La nouvelle constitution politique. Une réforme paraît s'imposer touchant au suffrage universel. Les hospitalisés aux frais des départements ou des communes ne devraient pas avoir droit au vote, voyant de ceux intéressés dans les communes surtout en ce qui concerne les conseils municipaux. Un apport massif de voix peut fausser complètement le scrutin communal.

La représentation proportionnelle apparaît comme la forme la plus juste mais devrait être appliquée de façon à ne pas favoriser l'incertitude des partis.

Un peu plus de stabilité ministérielle est souhaitable et nous pourrions nous inspirer avec profit de la manière de faire de certains pays amis.

COMITE DE LIBERATION DE MORTEAU

Cahier de doléances

Création d'une armée Nationale, populaire.

L'armée de la France devra être une armée Nationale, populaire, liée au peuple, au service du peuple.
Elle sera recrutée par le service obligatoire, égal pour tous et sans favoritisme. La durée du service pourra être réduite par l'organisation méthodique de la préparation militaire.
Dans cette armée nouvelle, chaque homme de troupe s'il se révèle par son courage, par son intelligence, par son cran, par son esprit d'initiative, devra avoir la possibilité d'accéder aux plus hauts grades. Des écoles spéciales permettront à ces hommes sortis du rang, d'acquérir le supplément d'instruction militaire générale, en faisant ainsi des chefs complets. Ils formeront une véritable élite qui alliera au savoir les qualités du combattant.
A la suite du Service militaire des cours de perfectionnement seront organisés dans chaque canton ou commune importante. L'armée de la Nation sera dotée d'un matériel très puissant et très moderne. Les équipements choisis parmi les mieux adaptés aux nécessités du combat et du service. La tenue sera seyante et pratique.
Les cadres de l'armée Nationale seront recrutés parmi les meilleurs parmi ceux qui à l'épreuve du feu, se sont révélés des entraîneurs d'hommes, de véritables chefs. Leur éducation militaire sera poursuivie dans des écoles de cadres. Les nouveaux cadres F.F.I. s'ils en sont capables seront conservés, ceux qui ont montré dans la terrible lutte des maquis les qualités que doit posséder un chef.
L'Officier devra partager le plus souvent possible le sort de ses hommes. Il faut supprimer dans l'armée, tout ce qui peut créer un esprit d'indiscipline ou d'insubordination. Que la différence énorme qui existait en 1939 entre le soldat et les cadres soit en partie comblée (nourriture, habillement etc...). La discipline sera humaine, librement consentie, stricte. Elle sera d'autant plus rigoureuse à mesure que les responsabilités seront plus grandes. C'est dans la mesure où les chefs montreront qu'ils sont dignes de commander une unité qu'ils pourront demander le maximum à leurs hommes.
Cette armée Nationale, populaire, liée au peuple, sera vraiment l'armée de la France.
Il faut donner à la Nation la possibilité de s'intéresser à son armée, de se préoccuper de la situation de sa défense militaire. L'armée sera l'émulation de toute la Nation.

Aide aux victimes de la Guerre

L'aide la plus efficace doit être apportée aux prisonniers, déportés, requis : congé de 3 mois payés non d'après le salaire moyen départemental, mais d'après le salaire réel ; soins médicaux gratuits pendant un an. Pour la détermination des maladies ou accidents survenus en captivité, les attestations des camarades devront être acceptées. Des prêts à faible intérêt seront consentis aux artisans, paysans, commerçants pour leur permettre de remettre en état leur exploitation.

Les veuves doivent voir leurs pensions relevées. Les formalités d'attribution de pensions de toute sorte doivent être écourtées. Les orphelins ont droit à toute la sollicitude du pays. La Nation doit remplacer le père qui a donné sa vie pour elle. Ils seront

Le Conseil national de la Résistance organise du 10 au 14 juillet 1945, les États généraux de la Renaissance française. Les mouvements de la Résistance y sont conviés. Dans le Doubs, comme dans chaque département, les comités locaux de libération, ici Blamont et Morteau, sont chargés de faire rédiger des cahiers de doléances dans le même esprit que ceux de 1789. Partis politiques, syndicats et citoyens participent en principe à la rédaction.

Un canevas de thématiques à aborder est proposé par le Comité départemental de libération : situation de l'armée et des victimes de guerre à la fin de la guerre, économie, social, administration, politique, etc. Des réformes sont suggérées dans tous ces domaines. La parole y semble très libre et les propositions sont nombreuses : par exemple, simplification de l'administration au niveau national, et dotation d'une industrie horlogère « complète » retour à une forme coopérative des fromageries, au niveau local. MCD

AD 25 8W27

Robe tricolore confectionnée par Janine Brulé



Avec cette robe tricolore brodée d'une croix de Lorraine, on touche à la dimension intime de l'espoir suscité par la libération attendue. Elle a été confectionnée pour Janine, la fille de Louis Brulé, afin qu'elle la porte le jour de son retour espéré à la gare de Chalindrey. Louis Brulé (né en 1904) est membre du Front national de lutte pour l'indépendance de la France depuis 1942 et participe avec Pierre Georges (colonel Fabien) à la création d'une compagnie de Francs-Tireurs et Partisans en Franche-Comté. Il est arrêté le 16 mai 1944, emprisonné à Vesoul, Belfort puis Besançon, d'abord déporté *Nacht und Nebel* (NN) au camp de concentration du Struthof. Il est ensuite envoyé à Dachau, Haslach et Vaihingen. Libéré, il meurt peu de temps avant son rapatriement en France. CV

MRDB 974.313.50.1

III – L'épreuve. Lutte armée et combats de la Libération (été-automne 1944)

La réaction de la population saône-et-loirienne au débarquement de Normandie en juin 1944

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR
DIRECTION GÉNÉRALE
DE LA POLICE NATIONALE
CABINET.

ÉTAT FRANÇAIS
PARAY LE MONIAL, le 16 Juin 1944

Le Commissaire de Police de
PARAY LE MONIAL

à Monsieur le SOUS-PREFET d'AUTUN
délégué dans les fonctions de PREFET
pour la Saône et Loire, zone Nord.

J'ai l'honneur de vous indiquer ci-dessous la situation
de la circonscription de PARAY LE MONIAL pour la période du
18 Mai au 18 Juin 1944.

1° ESPRIT. VIE DE LA CIRCONSCRIPTION

La nouvelle du débarquement des troupes alliées sur la
côte Normande a été accueillie favorablement dans l'ensemble,
par l'opinion publique qui continue à espérer en une fin
rapide des hostilités.

Toutefois la population de PARAY LE MONIAL est restée
calme et l'on a eu à enregistrer aucun incident et aucune
manifestation au cours du mois écoulé.

Au point de vue local, l'arrestation de Monsieur DESRICHARD,
Maire de PARAY LE MONIAL par les troupes d'occupation a forte-
ment ému et surpris la population; monsieur DESRICHARD jouis-
sait de l'estime et de la considération générale.

31-3059 - 3380-12.

COMMISSARIAT DE POLICE
de la Circonscription de
MONTCEAU-les-MINES

RAPPORT MENSUEL

MOIS DE JUIN 1944

23 JUIN 1944

Exécution des Instructions de Monsieur le SOUS-PRÉFET
d'AUTUN, Délégué dans les fonctions de Préfet pour la
Saône-et-Loire occupée, en date du 14 avril 1942.

I°.- ESPRIT - VIE DE LA CIRCONSCRIPTION AU COURS DU MOIS ECOULÉ.-

Ainsi que je le signalais dans mon précédent rapport, la population de l'agglomération Montcellienne vivait depuis quelques semaines dans un état de nervosité qui semblait avoir atteint son paroxysme. Elle attendait des événements qui ne pouvaient manquer de se produire et qui en effet se sont produits, puisqu'à peine avait-on annoncé la chute de ROME, que le 6 juin au matin, les armées Anglo-Américaines débarquaient sur le sol de France. L'heure tant attendue et en même temps redoutée a enfin sonné, et si chacun regrette de voir une de nos plus belles provinces transformée en champ de bataille, il faut bien reconnaître que toute la population suit avec un intérêt passionné les progrès réalisés chaque jour par les armées de la libération. Les armées Anglo-Américaines semblent avoir pris pied de façon définitive sur ce sol de France que protégeait un mur réputé infranchissable et il ne fait de doute pour personne que la défaite des armées Allemandes ne soit plus qu'une question de temps. Chacun constate en effet à la lecture des communiqués, que non seulement elles n'ont pu empêcher le débarquement en Normandie mais aussi qu'en Italie, elles semblent incapables de s'opposer à l'avance du Général CLARK. Quinze jours après la prise de ROME, celles-ci ont progressé de près de 180 Kms, malgré les difficultés du terrain, et on annonce en outre un débarquement de troupes françaises à l'île d'Elbe.- A l'Est, les troupes soviétiques viennent à leur tour de passer à l'offensive et sont en train de franchir l'isthme de CARLIE.

Les préfets étaient chargés d'établir un rapport mensuel sur leur circonscription. Pour cela, ils s'appuyaient sur les rapports mensuels des commissaires de police. Ainsi, la rubrique « Esprit – vie de la conscription » nous informe de l'attitude la population locale quant aux événements importants, comme le débarquement allié en Normandie, le 6 juin 1944. Ainsi, le commissaire de Paray-le-Monial nous apprend que la population est favorable au débarquement, car elle espère la fin de la guerre, mais qu'elle reste calme. Quant au commissaire de Montceau-les-Mines, il reconnaît un état de nervosité des Montcelliens, qui sont passionnés par les progrès des alliés en Normandie, car ils sont persuadés que la défaite allemande n'est désormais plus qu'une question de temps. JCM

AD 71 1 W1259

Maquisards du maquis Bernard (septembre 1944), Côte d'Or



La mise en place du service du travail obligatoire (STO) en février 1943 par l'État français conduit des jeunes gens requis pour l'Allemagne à passer dans la clandestinité et à rejoindre les maquis déjà constitués dans les forêts du département. Ces réfractaires au STO vont jouer un rôle essentiel dans la libération du département. Les premiers maquisards s'installent souvent dans des fermes abandonnées. Les résistants peuvent également utiliser comme abris des grottes ou des cavernes naturelles. Au printemps 1944, les parachutages alliés permettent d'améliorer l'installation des maquisards qui réutilisent les toiles de parachutes en guise de tentes. La vie quotidienne au sein d'un maquis est rythmée par les corvées quotidiennes : la recherche d'eau potable, de bois de chauffage et de ravitaillement, les exercices de préparation militaire, les chants et les jeux organisés pour rompre la monotonie de cette vie clandestine. La chasse, la cueillette, le troc, l'aide des populations locales et les coups de main pour récupérer des tickets de rationnement permettent d'assurer le ravitaillement élémentaire des maquis. *DV*

AD 21 6 J 189

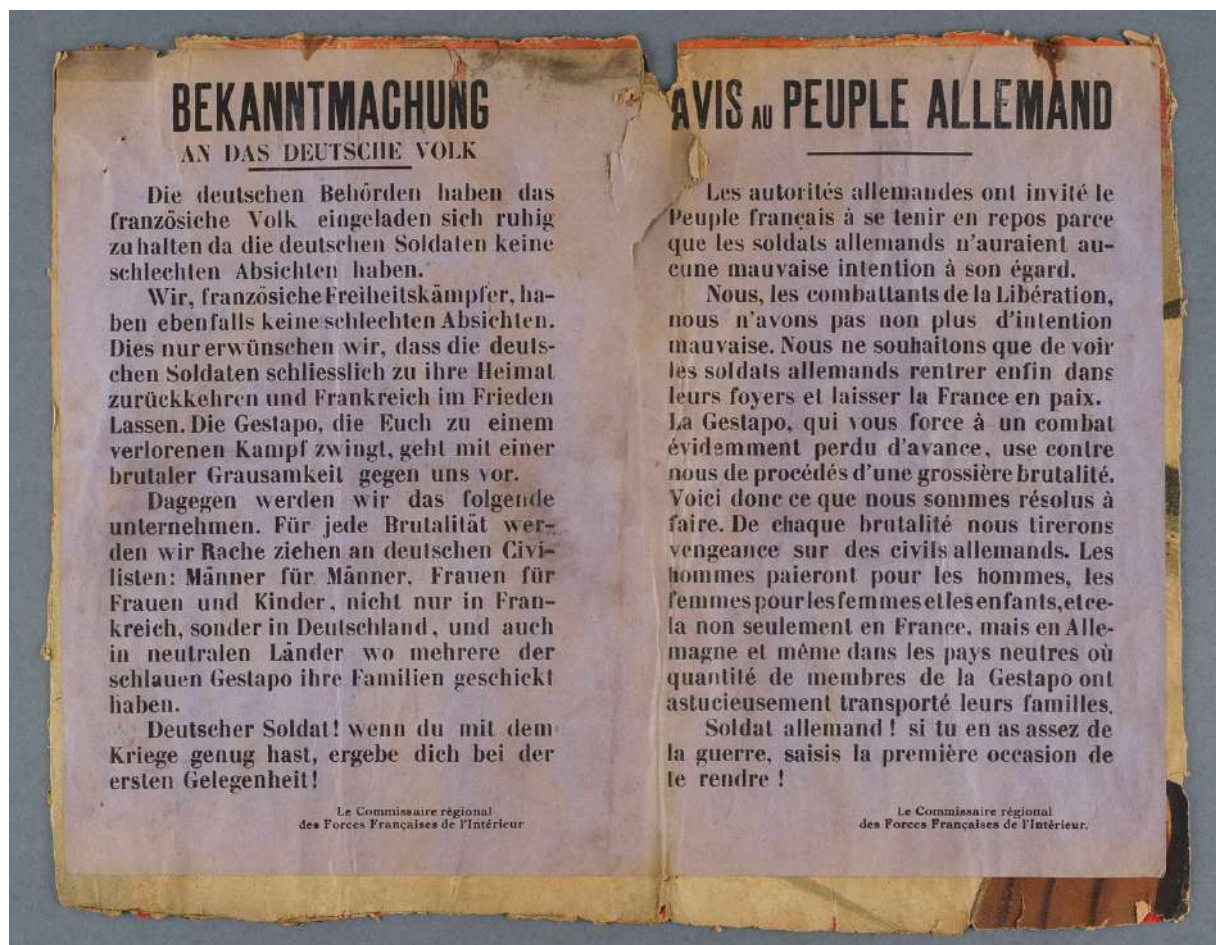
L'engagement des femmes : l'exemple de Claudine Cadoux (Côte d'Or)



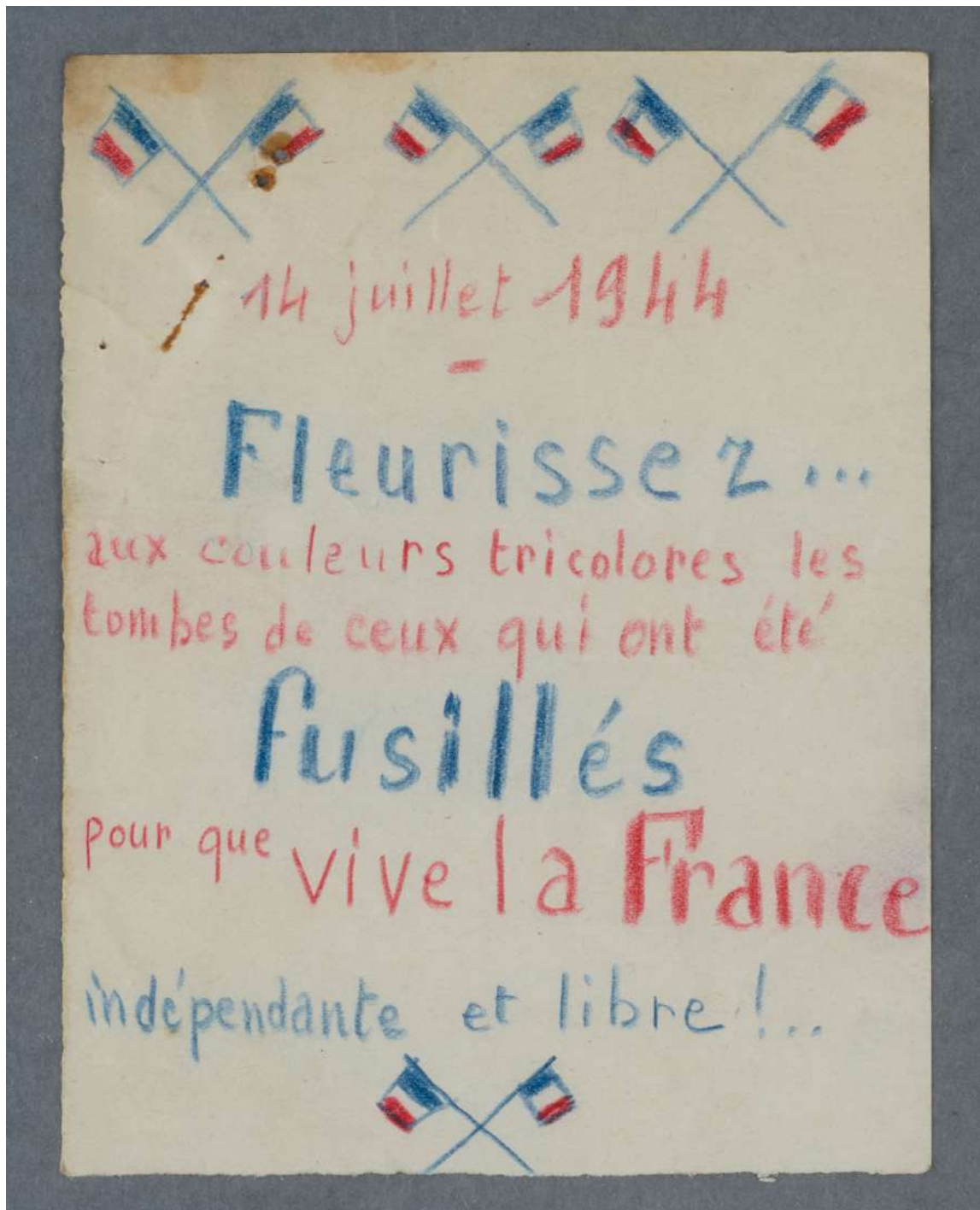
Les résistantes du département sont très actives. Certaines d'entre elles sont engagées dans la section de Côte-d'Or de l'Union des femmes française (UFF), une association féminine, proche du parti communiste. Née en 1896, en Saône-et-Loire, fille de mineur, orpheline à cinq ans, Claudine Cadoux a travaillé dès l'âge de douze ans comme fille de ferme à Autun puis dans la région dijonnaise. Elle s'est engagée pour la première fois dans une action politique en adhérant, en 1934, au comité mondial des femmes contre la guerre et le fascisme. Elle prend sa carte au parti communiste peu de temps après ; durant les grèves de mai et juin 1936 à Dijon, elle organise des collectes pour les grévistes. Claudine Cadoux distribue des tracts dès le 24 juin 1941 après le déclenchement de l'opération Barbarossa deux jours auparavant. Elle participe à des réunions clandestines organisées au cimetière de Dijon et rédige des tracts signés « Un groupe de ménagères » ou « Les Comités féminins ». Responsable départementale de l'UFF, elle fonde à la fin de l'été 1941, *La Voix des femmes de la Côte-d'Or*. Elle collecte de l'argent pour les secours clandestins destinés aux familles dont le père a été arrêté et déporté. Elle s'engage encore plus en 1943 et lance des actions publiques comme elle l'explique après la guerre. En janvier 1944, elle bascule dans la clandestinité, devient agent de liaison et entre dans les FTP. Après la Libération, Claudine Cadoux reprend sa place à la direction de l'UFF et entre au conseil municipal de Dijon. DV

AD 21 Archives privées Colette Barbiéri

Tracts et affiche diffusés à Besançon la nuit du 12 au 13 juillet 1944



Le régime de Vichy réduit, dès l'été 1940, la célébration du 14 juillet à une journée de deuil et de recueillement en hommage aux morts de la guerre, sans cérémonie marquée. Le défilé militaire sur les Champs-Élysées est évidemment supprimé dans un Paris occupé par l'armée allemande. Dès 1942, De Gaulle et Maurice Schumann appellent les Français à manifester leur patriotisme en organisant des manifestations contre l'occupant et « les traîtres ». En 1943 et 1944, le changement de contexte -- occupation de la zone libre (novembre 1942) puis débarquement de Normandie (juin 1944) -- n'empêche pas la Résistance d'organiser, là où c'est possible, la commémoration.



À Besançon, la nuit du 12 au 13 juillet 1944, des résistants, conscient que l'occupation connaît ses dernières heures profitent de la célébration de la Fête nationale pour diffuser des tracts écrits à la main appelant notamment à fleurir les tombes des fusillés aux couleurs tricolores et coller des affiches destinées aux soldats allemands, appelés à se rendre. L'argumentaire s'appuie à la fois sur la distinction entre l'armée et le régime (incarné par la Gestapo qui pourchasse les patriotes) et sur la menace de vengeance sur la population allemande. AL

AD 25 1409W13

[illegible]

Histoire d'un groupe de
patristes lutant pour la
libération de la France

Sur ce petit carnet sont consignés
les principaux faits de l'existence d'un
groupe de jeunes femmes qui ont tout mis
pour le salut de leur patrie.

Le Samedi 3 Juin 1944, les chefs de la Résistance Française réunissent les membres de notre groupe sur la Radio Anglaise d'Amérique. Le mardi 6 Juin, c'était au tour des membres de jeunesse, soldats & anti-chars de passer aux groupes intermédiaires.

Or les plus beaux costumes, toutes les plus
disponibles sont offertes avec une haute tenue.
"Etes" quel que soit son nomme de
celui de l'air sous le point de vue de la
force. Annapolis. Voir 4. ce point s'écrit à l'adresse
(Doubt). C'est là que commence ce petit com-
de l'air

Commençons par présenter les habitants
"hagisants" / habitants, que nous nommes.

I^{er} États le chef. 55 ans. cultivateur.
 épouse pendant la guerre 53-40. Chef de la
 famille pour toutes les missions. faillit
 1918. L'année dernière. faillit

21^e 8^e - 12 ans. servait au 4^{me} Ri-
le Bata. d'Assaut, d'Indochine, japon. Bay type le
plus âgé de tous.

III^e le Bentley - 4 ans. Pommier mâle 3 fois
est allé au camp de représailles de Kawarouka.

IV. "Catove", 18 rue, souvenir de l'année
d'amitié amateurs à Perpignan. Ecole Nationale

V. Arémoi: 22 ans, frère du précédent,
Amoiti de l'année d'aujourd'hui à l'usage
d'un Bâtiste plus créant que son frère.

- VI. "Le Tueur": 28 ans. Un jeune homme.

- VII 1. Nippon : 40 ans. - 1868 - 1908 -

- VIII "Tango": 22 ans. Forpinnera refractaria
dura cor.

IX. Batrachium: 17 aus Marchmonte bis
Christ

X. Manonno 27 ans. le Normand.
 L'ancien - 2 ans et demi -
 XI. Albino 10 ans. Nouveau man.

simple également.

XII. to Rapale: 18 ans. affairs there.

XIII. Arzen ou Gardie - 20 ans. Catholique.
atholique. Veu. 2 enfants. 1 mineur. 1000 francs.

VIII Le chat, 4 ms. Contient: Action de
bon et de mauvais. 1^{re} et 2^{de}.

XV = Bicyclette, 25 ans, garde-écuse de

XVI "Ainabois": 42 ans. Ad. Merg. ou
Ainabois humilis.

XVII "Manoeuvre" 19 ans, Quint du 1^{er}

XVIII "Centaurée"; blanc. sans intérieur
grande amorce de perruque; ~~à l'usage~~

XVII "Bobby": 25 ms. Hors la loi far

XX 5-8 (two) given by the author

104 Jais affaissant net après.

Journal - Quotidien

Mardi & Jeudi. Fête de la Saint-Jean. - après midi
25 Juin: Rassemblement de la grande place d'Orléans

La banderole de la Vieillesse à l'École de la Vieillesse

Le minimum placement des charades (75 kg de plastique)
sur la 5^e finissant. S'écrit pour avoir lieu.

de cette collection sont excellentes. La but est de
La voir est complètement oubliée. Intermission 14

Passage du pont à qui pour retourner au camp
le 8 Juin 1946. Repatriation et aménagement

transient - 2nd (2) leaf, some distinct -

Le 2^e jour de ce voyage.
 Le 2^e jour du camp, à 11 heures, ce jour
 deux fourgons, au nombre de onze. mules,

Excellent expédient qui apporte infiniment
et contribue à tous les membres du tronc.
Résultat: manque d'eau, changement d'humidité de l'air.
Touche et fin: Relation dans la femme, po

28

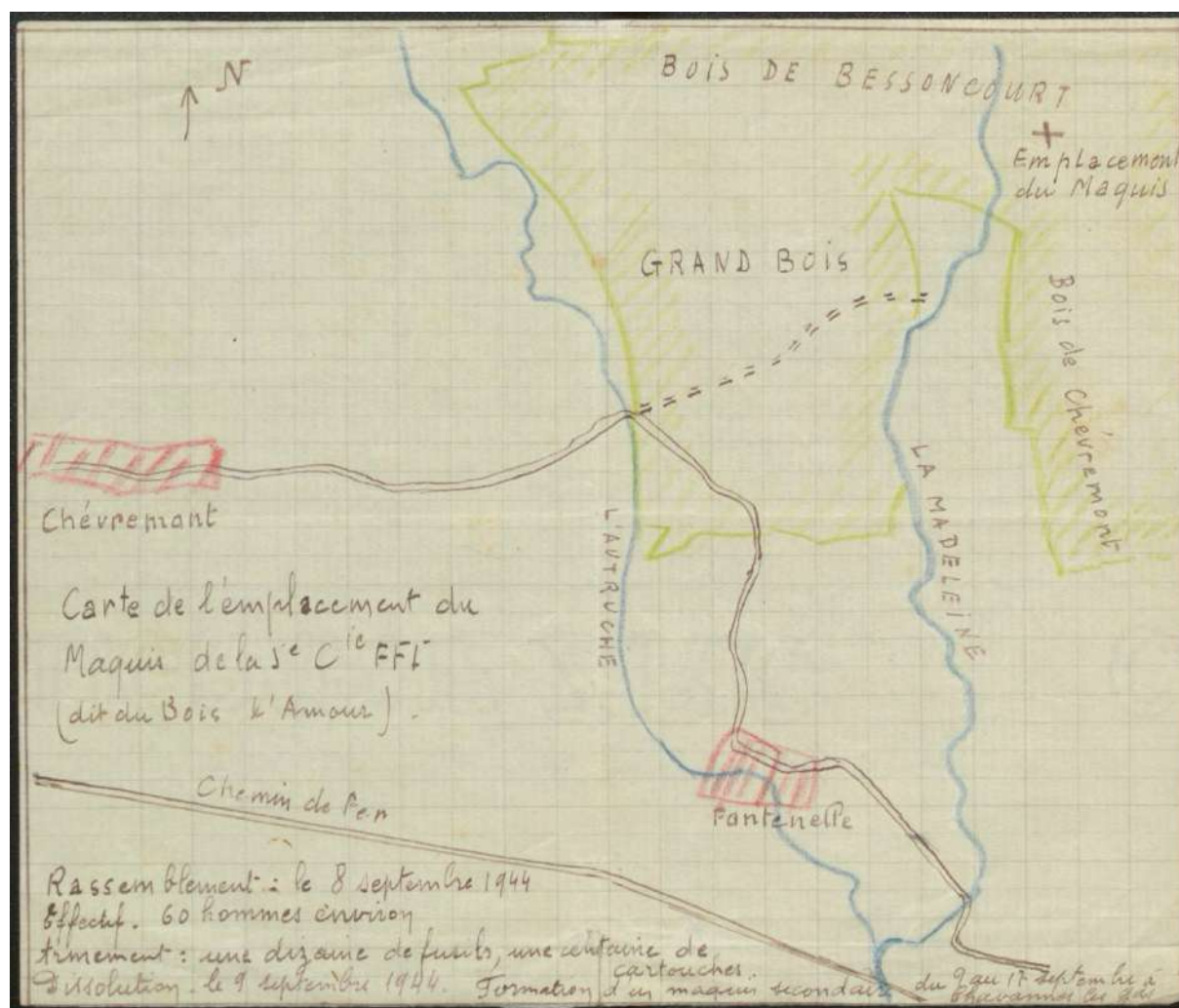
L'encerclement et le massacre du maquis de Saligney (Jura), le 27 juillet 1944. Maquisard mort près d'un buisson.



Constitué en juin 1944, le maquis FFI de Saligney, dirigé par le lieutenant Mercier [Luc], est formé de 44 maquisards à la fin du mois de juillet, pour la plupart très jeunes et inexpérimentés. Spécialisé dans les sabotages de lignes téléphoniques et de voies ferrées, le campement est situé sur le mont Vassange (Jura). Le 27 juillet 1944, le maquis est encerclé par la 157^{ème} division allemande composée d'au moins 500 hommes. C'est un massacre : 22 jeunes maquisards sont torturés et fusillés sur place. Saligney est un des nombreux exemples du sort réservé par les troupes nazies au cours de l'été 1944 à ceux dont elles déniaient le statut de combattants et qu'elles qualifient de « terroristes ». CV

MRDB 2012.2083

Plan établissant la localisation d'un maquis et d'un terrain de parachutage, septembre 1944.



Au début du mois de septembre 1944, les FFI du Territoire de Belfort reçoivent l'ordre de se former militairement et de « monter » au maquis. 60 hommes des 5^{ème} et 6^{ème} Compagnie FFI du Groupement « TB » sont ainsi rassemblés le 8 septembre, bois de Bessoncourt à l'est de Belfort. Malheureusement, la configuration du terrain et la présence particulièrement importante de l'ennemi provoque sa dissolution dès le lendemain. L'ordre est par conséquent donné aux chefs de section de procéder à des actions locales (destruction de dépôts d'armes, actions contre les liaisons téléphoniques ennemies, récupération d'armes...) et de réorganiser un maquis à Chavannes-les-Grands. Un parachutage est effectué le 19 septembre 1944 à Fontenelle, permettant la récupération de quinze tubes contenant bazookas, fusils, munitions, explosifs et pansements. SB

AD 90 88J2 (fonds FFI du Territoire de Belfort)

IV - La nation délivrée. Joies de la Libération (été-automne 1944)

« Une » du premier numéro du *Bulletin des Nouvelles* et du *Sénonais libéré* (Yonne, septembre 1944)

N° 3

LE NUMERO : 1 fr. 50

Samedi 16 Septembre 1944

BULLETIN DE NOUVELLES

publié par le Comité de Libération de la Ville de SENS

Cérémonie officielle d'installation de la Municipalité provisoire de SENS

Discours de M. COURTIS, Maire de Sens (suite et fin)

Emules de ceux du maquis, unis comme eux, nous voulons que s'ouvre une ère de concorde et de fraternité entre les hommes comme entre les Nations. Si le malheur frappe, tôt ou tard, à toutes les portes, le bonheur doit aussi pénétrer, le plus vite possible, dans tous les homes.

Nous voulons également que le châtiement atteigne les coupables. La justice doit suivre son cours. Elle doit frapper impitoyablement les traîtres et les dénonciateurs. Sa main doit s'appesantir sans parti pris mais aussi sans faiblesse sur les sinistres collaborateurs du Boche et du régime de Vichy ainsi que sur les immondes trafiquants du marché noir.

Je dois enfin vous dire une fois encore que mes fonctions au Comité Départemental de Libération me tiendront bien souvent éloignés de vous et qu'un autre choix eut peut-être été plus judicieux. Tous mes efforts, si mon état de santé le permet, tendront, évidemment, à maintenir entre nous un contact aussi étroit que possible. Il n'en reste pas moins que je compte sur

le dévouement de nos amis adjoints pour que l'Administration de la Cité n'ait pas à souffrir de mon absence. Je sais que je puis compter sur eux comme sur vous et je vous en remercie tous. Ma confiance en eux comme en vous est entière.

Je remercie enfin sincèrement l'Harmonie Municipale et son dévoué chef, Monsieur Gaillard, d'avoir prêté son concours à la cérémonie de ce jour.

Mes chers concitoyens, je vous remercie profondément et très cordialement d'être venu aussi nombreux à cette manifestation patriotique qu'est l'installation du premier conseil municipal de la ville de Sens sous la 4^e République.

J'en ai fini. Je m'aperçois qu'enfreignant mon postulat du début, ce dont je m'excuse, je vous ai importuné par une trop longue allocution. A l'avenir, je me garderai de ce travers.

Vive la France !
Vive la République !
Vive le Général de Gaulle !
Vive les Nations Unies !

Discours prononcé par M. P. GIBAUD, Préfet de l'Yonne

J'ai l'honneur, au nom du Gouvernement provisoire de la République, d'installer la Municipalité provisoire de Sens, ayant à sa tête, M. Courtis, maire.

Il m'est particulièrement agréable de constater que le Comité local de la Libération de cette ville a fait une application stricte, s'inspirant de la lettre et pratiquant l'esprit, des instructions du Gouvernement.

Toutes les opinions politiques, toutes les tendances philosophiques ou religieuses ont trouvé place dans votre Assemblée municipale.

Vous êtes, à vous seuls, une petite France, harmonieusement construite.

Dimanche dernier, présidant une assemblée semblable à la vôtre, j'ai rendu hommage comme c'était mon devoir, à tous ceux que le peuple de France désignera sous le nom de « Libérateurs ».

Le Général de Gaulle et ses compagnons de la première heure.

La Grande-Bretagne, l'U. R. S. S., les Etats-Unis d'Amérique, les Groupements de Résistance, les F. F. I., sans oublier les martyrs de la plus noble des causes tombés au cours de ces quatre années douloureuses.

Ne craignant pas de me répéter, je veux leur exprimer à nouveau devant vous, l'expression de notre gratitude.

Ils nous ont rendu le plus précieux des biens : la Liberté.

Je n'aurais garde d'oublier que je dois m'associer à vos sentiments intimes envers la République sœur des Etats-Unis d'Amérique.

C'est la vaillante armée américaine qui a brisé vos chaînes.

M'entretenant, ces jours derniers, avec un colonel de cette armée, je lui disais : « Votre entrée à Sens a été saluée par les acclamations frénétiques d'une population en délire. Ces acclamations allaient aux « Libérateurs », mais aussi au grand peuple avec lequel la France entretient depuis près de deux siècles des relations d'étroite amitié, amitié ayant ses sources dans une fraternité d'armes lointaine renouvelée en 1917-1918, et une communauté d'idéal. Vous avez été reçus comme des combattants victorieux certes, mais aussi comme des amis... des frères ».

Que de chemin parcouru depuis les journées tragiques de juin 1940.

Juin 1940 ? Hommes, femmes, enfants, vieillards, encombrant les routes de France, fuyant devant l'invasion... Les nouvelles d'heure en heure se font plus mauvaises. Nos armées refluent en désordre... la défense est désespérée... des soldats sans armes se mêlent à la foule innombrable... se dirigeant à pied vers un lointain lieu de ralliement... Le désarroi est dans les cœurs et les esprits. Qu'allons-nous devenir ? Quel destin funeste attend notre Pays ? Les bruits les plus divers circulent. La 5^e colonne agit... sème le doute.

Les mauvais bergers qui ont usurpé le pouvoir signent un armistice.

« Un Maréchal de France, des généraux, des amiraux, dont c'est le rôle de combattre qui refusent de se battre » ironisera le général de Gaulle.

Une dictature, à la prussienne, est insti-

tuée avec le concours de politiciens félons.

La République est condamnée. L'« Etat Français » est à la remorque du vainqueur... la nuit s'étend sur « la Terre de la Liberté ».

Pas pour longtemps...

Une voix se fait entendre à la Radio de Londres où se sont groupés ceux qui n'acceptent pas la défaite, entendent demeurer fidèles à l'alliance avec la Grande-Bretagne, et honorer la signature du Gouvernement de la République.

Un jeune Général qui vient de conquérir ses étoiles sur les champs de bataille de l'Aisne, parle aux Français. Ses paroles sont des paroles d'espoir. « Rien n'est perdu, mais il faut continuer la lutte. L'Allemagne a eu le dessus, grâce à ses 10.000 tanks et ses 10.000 avions. Elle peut être battue demain avec 25.000 tanks et 25.000 avions. Que de patriotes, les vrais, ne se laissent pas abattre, qu'ils s'organisent pour résister à l'occupant nazi et déferler le Gouvernement de trahison qui s'est installé à Vichy.

A cette voix ardente, dont les accents retentissent profondément dans tous les cœurs, répond une partie de l'Empire qui se range spontanément sous le drapeau à Croix de Lorraine. En France, la résistance prend corps.

On sait la suite. Nos soldats présents à la campagne d'Ethiopie, de Lybie, du Fex-zan, de Tunisie, de Corse, de Sicile, d'Italie, des Français se battent sur toutes les mers et dans tous les ciels.

Le 26 août 1944, le Général de Gaulle entre en triomphateur dans Paris délivré par les F. F. I.

« Le jour de gloire est arrivé ».

Vous attendez de moi, je le sais, des renseignements sur la situation économique du Département qui comporte, vous n'en doutez pas, ses difficultés.

Ce n'est pas par un coup de baguette magique que nous arriverons à les surmonter. Nous ne sommes plus, hélas ! au temps des fées.

Le mauvais état des chemins de fer, des voies navigables, l'insuffisance des moyens de transport, des liaisons téléphoniques, télégraphiques, les entraves apportées à la circulation sur route, à la distribution du courrier postal pour des raisons d'ordre militaire, et bien d'autres raisons encore dont l'énumération serait fastidieuse, ne nous permettent pas de rétablir aussi vite que nous le voudrions le rythme d'une vie régulière.

Pourtant des améliorations ont déjà été obtenues. En matière de transports ont été rétablies les lignes Auxerre-Toucy-Grandchamp, Auxerre-St-Florentin. Un train de messagerie circule tous les jours entre Laroche et Paris et vice-versa.

En matière d'électricité, la lumière est donnée quelques heures par jour. On peut espérer la recevoir sans interruption très prochainement.

Le service téléphonique fonctionne entre Auxerre et Joigny, Sens, Avallon, Vézelay, Quarré-les-Tombes, Guillon, Brossa, L'Isle-sur-Serein, etc...

Lundi 4 septembre 1944

N° 1

Exemplaire spécial N° 32

Prix : 1 fr. 50

LE PETIT MACONNAIS

Organe des Forces Françaises de l'Intérieur en Saône-et-Loire

Les Forces Françaises de l'Intérieur ont occupé Mâcon

A 16 h. 20, les blindés alliés et français venus de Villefranche, arrivaient à leur tour

VOICI L'ARMÉE NOUVELLE!

Lundi 4 septembre. Journée faste dans les annales de l'histoire mâconnaise. Ce matin à 8 heures, les Forces Françaises de l'Intérieur qui s'étaient pendant la nuit rassemblées tout autour de Cluny, rejoignent par Mâcon depuis si longtemps interdite.

Etienne de la gare du Maquis? Etait-ce cette magnifique Armée Française qui surgit tout d'un coup, toute fraîche, fraîche d'enthousiasme et d'allégresse des ruines de notre capitale? C'était sûrement une troupe cohérente, magnifiquement disciplinée, tout entière dévouée aux ordres de ses chefs. Il y avait dans ses rangs des anciens du Maquis, qui ont depuis des années cachés dans les bois, crevant la faim, marqués de doigts par une infâme propagande, ils avaient cependant réussi, envers et contre tout à sauvegarder l'honneur de notre drapeau. Il y avait le sang des jeunes qui avaient rejoint des cohortes durs et terribles et qui, depuis le débarquement de nos alliés sur notre territoire, avaient grouté sans arrêt les efforts des Forces Françaises de l'Intérieur.

Les victoires du Maquis dans notre Saône-et-Loire, elles ne se comptent plus.

Il faudra écrire quelque jour l'histoire de ces événements inimaginables, de ces sacrifices encore obscurs, l'histoire de ces héros désormais légendaires, tel ce Jean-Louis Delorme qui mourut hier, à la veille de la libération. Cité à l'ordre du département, décoré de la plus belle des distinctions militaires, Jean-Louis, lieutenant du Maquis et lieutenant de l'armée alliée comptait à son actif 97 coups de main exécutés avec une audace tranquille et un mépris parfait du danger. Celui qui dit en ce moment ces lignes et qui a vu notre armée nouvelle, vibrante de foi et de fidélité, garder les routes d'une région désormais envahie est sûr de se faire l'interprète de tous les nouveaux libérés comme des libérateurs en s'indignant très bas devant la mémoire de Jean-Louis, de lieutenant Schmitt, de capitaine Girard de tant d'autres encore, les humbles comme les chefs qui sont tombés en vainqueur puisqu'ils avaient la patrie sauvegardée.

Ce premier numéro du « Petit Mâconnais » ne recommande d'aucune étiquette politique. Nos troupes combattent encore sur notre territoire. Il faut classer le Boche et ses marionnettes. Malgré les ruines de toutes sortes accumulées sur Mâcon grisé par les Allemands en déroute, nous continuerons de dire la vérité depuis si longtemps cachée. Nos moyens d'information sont aujourd'hui évidemment en dessous de notre tâche; l'insécurité même, les postes ne fonctionnent plus, nous voulons seulement, essayer de vous dire que Mâcon, après Cluny, respire un air de liberté.

M. Lucien DREVON, Président du Comité Départemental de la Libération, exercera les fonctions de Préfet de Saône-et-Loire

Un peu avant midi, M. Lucien Drevon, Président du Comité Départemental de la Libération et Chef Départemental des Mouvements Unis de Libération prenait possession des locaux de la Préfecture. Il est en effet habilité à exercer les fonctions de Préfet de Saône-et-Loire, par un arrêté du 21 août 1944 signé par le Commissaire de la République en Bourgogne et en France-Champagne (M. Lucien Drevon, c'est Villefranche, c'est aussi de Mâcon, sous lequel il fut, pendant des mois et des mois, le véritable représentant de la France en Saône-et-Loire).

Le vice-départemental personnel officiel et reconnu au sein du Mâconnais libéré. Nul doute qu'il fasse merveille et de lourdes responsabilités ne sont pas pour l'effrayer car l'histoire du Maquis est d'aller droit vers la difficulté et de la vaincre sans lâcher.

M. Lucien Drevon nous a dit son grand désir que l'ordre règne dans le département et que tout soit mis rapidement en œuvre pour que les Français puissent contribuer utilement à la défense définitive de l'Allemagne.

Où verra que M. Drevon est un homme d'action et que son changement des méthodes d'information, des renseignements et de l'information, une doctrine maintenant précisée. La besogne qui attend le Préfet de Saône-et-Loire est étonnante. Il a su s'entourer de collaborateurs dévoués.

Les Forces Françaises de l'Intérieur ont occupé Mâcon. Elles viennent d'occuper la capitale de la Bourgogne, Brézéville.

Les forces américaines qui rivalisent de rapidité avec les forces anglaises et canadiennes ont dépassé Béthune, Saint-Omer et Lille.

La Meuse a été franchie près de Commeny.

La 7^e Armée est entrée à Lyon dans l'après-midi. La population manifestant un enthousiasme délirant et la ville entière était parée.

Une colonne américaine occupe Bourgogne-Bresse. A 30 km. de Bourg les Allemands ont tenté une contre-attaque à Montreuil, contre-attaque victorieusement repoussée.

Sur le front diplomatique la Finlande a rompu les relations diplomatiques avec l'Allemagne et les hostilités sont suspendues entre la Finlande et la Russie.

C'est l'encerclement total du « front » et finalement constitué par l'Allemagne autour d'elle.

Le PETIT MACONNAIS salue respectueusement le Chef du gouvernement français, le Général DE GAULLE et le Chef des F. F. I., le Général KENIG.

F. F. I.
PLACE DE MACON
COMMANDEMENT D'ARMÉE

PROCLAMATION

HABITANTS DE MACON,

Au moment où dans MACON libérée, les troupes alliées et françaises vont arriver, vous surs à cœur d'observer l'ordre uniforme à nos traditions et dignité de notre passé.

Les fauteurs de désordre seront sévèrement châtiés. Les pillards seront passés par les armes.

Provisoirement, en vue d'assurer la sécurité publique, le couvre-feu sera observé de 20 heures à 7 heures.

Le Commandant d'Armée,
DESCHAMPS.

Vivent les Alliés

La place nous manque pour dire l'enthousiasme à contre qui a été fait à la colonne blindée pénétrant dans Mâcon par la route de Lyon.

Nos soldats et nos amis poursuivirent leur route vers le cœur de la Bourgogne et bientôt les villes sœurs seront libérées.

DERNIÈRES NOUVELLES

Les forces américaines continuent leur avance magnifique, pénétrant profondément en Belgique.

Elles viennent d'occuper la capitale de la Belgique, Bruxelles.

Les forces américaines qui rivalisent de rapidité avec les forces anglaises et canadiennes ont dépassé Béthune, Saint-Omer et Lille.

La Meuse a été franchie près de Commeny.

La 7^e Armée est entrée à Lyon dans l'après-midi. La population manifestant un enthousiasme délirant et la ville entière était parée.

Une colonne américaine occupe Bourgogne-Bresse. A 30 km. de Bourg les Allemands ont tenté une contre-attaque à Montreuil, contre-attaque victorieusement repoussée.

Sur le front diplomatique la Finlande a rompu les relations diplomatiques avec l'Allemagne et les hostilités sont suspendues entre la Finlande et la Russie.

C'est l'encerclement total du « front » et finalement constitué par l'Allemagne autour d'elle.

QUAND LES F. F. I. ENTRÈRENT A MACON

La ville toute entière pavoisée fête les gars du Maquis

Ce n'est pas trahir un secret militaire que d'écrire aujourd'hui les victoires sur l'organisation des forces qui à 8 h. du matin pénétrèrent dans Mâcon. On sait qu'au lendemain du débarquement sur les côtes normandes le Maquis sautait de ses camps juchés dans les collines boisées de Mâconnais et du Charolais et dévalait immédiatement vers les ports de la région départementale. Cluny, Saint-Jean-de-la-Neuve, Chazelles notamment, échappés pour toujours à l'empire allemand. Cette masse d'hommes, que nos Alliés avaient largement pourvus de matériel, devaient s'écarter, recevoir des commandements. Des chefs virent qu'obéirait au général Kenig chef suprême des Forces Françaises de l'Intérieur.

Le premier rang de ces chefs il nous faut citer le commandant Ferret, commandant militaire des départements des F. F. I., un beau guerrier, dont la fougue et le jeunesse s'allient à une sagesse qui vient de faire ses preuves. Le bataillon de Cluny devint bientôt un régiment qui combattit selon les règles de la guerre et non plus de la guérilla.

Cette nuit les compagnies placées sous les ordres de capitaines fières de la confiance de leurs hommes, se dirigèrent vers Mâcon par les routes les moins fréquentées. Les Boches en fuite, avaient malheureusement le temps d'accumuler les ravages et d'incendier leur haine blottis impuissants, des points saisis, des monuments publics. Mais les Mâconnais ignorent sans doute à ce moment, que tout le long de la nationale n° 6, les sections armées de palissades mitrailleuses, de canons Remington, voir même de canons obusiers l'ennemi à la retraite les fuyards gênés les arrivèrent à la fin de la nuit.

Les jours brumeux qui marquèrent l'agonie de l'ennemi allié vers le Mâconnais, le soleil éclairait ce matin joyeux et la victoire souriait aux F. F. I.

De Lyon libéré, 24 h. plus tôt, les forces françaises et alliées marchèrent sur nous. A 8 h. l'ennemi se retirait et le soldat Vite menait, un officier-adjoint au capitaine Laurent chef de régiment de Cluny et une infanterie Robert Marotte. Le soldat était un puissant

engin allemand, la mitrailleuse était allemande, mais le drapeau français et le drapeau anglais battaient en tête de l'opération. Plus de la moitié, on en avait en fait, si se rendit. Il s'agit d'un rebelle avait déjà auparavant éprouvé. Il s'agit de Stefan Kormier de Drosde. Le dernier Boche de Mâcon prisonnier du Maquis pourra dire que les F. F. I. ne sont pas des terroristes puisqu'ils sont convenablement traités comme le sont les soldats de la Wehrmacht.

La foule s'avança tout autour du silencer monarque de la libération. Quelque minutes plus tard le commandant Ferret, quelques minutes plus longtemps son camp sur un des monts les plus hautes de Cluny — furent à plein canon vers Mâcon. On disait dans la ville que des blindés allemands étaient encore menaçants. On a vu que le Maquis n'a pas peur des boches, puisque malgré cette menace devenue rapidement vaine, la Préfecture, la Mairie et les édifices publics étaient successivement occupés. Le gros des forces massées à Flacé sous les ordres du capitaine Lacroix, se dirigèrent vers d'autres champs de bataille. Car la lutte n'est pas encore terminée, on s'en doute, avec l'occupation de la capitale mâconnaise.

Le Maquis qui va bientôt devenir l'armée de la France rassemblée, a puissamment aidé l'effort de nos Alliés anglais, canadiens et américains. On a pu voir, dans les rues de la ville, les soldats parachutés de l'armée régulière de France, les officiers accablés de l'armée américaine de l'armée anglaise et de l'armée canadienne. Les forces françaises de l'Intérieur ont libéré Mâcon, par là tant d'autres villes et pourrions nous leur leur marche vers le Nord et vers l'Est. La Bourgogne tout entière d'un quelconque jour, peut-être quelques heures, sera libre. Tout près de Cluny, les forces françaises de l'Intérieur ont libéré Mâcon, par là tant d'autres villes et pourrions nous leur leur marche vers le Nord et vers l'Est. La Bourgogne tout entière d'un quelconque jour, peut-être quelques heures, sera libre. Tout près de Cluny, les forces françaises de l'Intérieur ont libéré Mâcon, par là tant d'autres villes et pourrions nous leur leur marche vers le Nord et vers l'Est. La Bourgogne tout entière d'un quelconque jour, peut-être quelques heures, sera libre. Tout près de Cluny, les forces françaises de l'Intérieur ont libéré Mâcon, par là tant d'autres villes et pourrions nous leur leur marche vers le Nord et vers l'Est. La Bourgogne tout entière d'un quelconque jour, peut-être quelques heures, sera libre. Tout près de Cluny, les forces françaises de l'Intérieur ont libéré Mâcon, par là tant d'autres villes et pourrions nous leur leur marche vers le Nord et vers l'Est. La Bourgogne tout entière d'un quelconque jour, peut-être quelques heures, sera libre. Tout près de Cluny, les forces françaises de l'Intérieur ont libéré Mâcon, par là tant d'autres villes et pourrions nous leur leur marche vers le Nord et vers l'Est. La Bourgogne tout entière d'un quelconque jour, peut-être quelques heures, sera libre. Tout près de Cluny, les forces françaises de l'Intérieur ont libéré Mâcon, par là tant d'autres villes et pourrions nous leur leur marche vers le Nord et vers l'Est. La Bourgogne tout entière d'un quelconque jour, peut-être quelques heures, sera libre. Tout près de Cluny, les forces françaises de l'Intérieur ont libéré Mâcon, par là tant d'autres villes et pourrions nous leur leur marche vers le Nord et vers l'Est. La Bourgogne tout entière d'un quelconque jour, peut-être quelques heures, sera libre. Tout près de Cluny, les forces françaises de l'Intérieur ont libéré Mâcon, par là tant d'autres villes et pourrions nous leur leur marche vers le Nord et vers l'Est. La Bourgogne tout entière d'un quelconque jour, peut-être quelques heures, sera libre. Tout près de Cluny, les forces françaises de l'Intérieur ont libéré Mâcon, par là tant d'autres villes et pourrions nous leur leur marche vers le Nord et vers l'Est. La Bourgogne tout entière d'un quelconque jour, peut-être quelques heures, sera libre. Tout près de Cluny, les forces françaises de l'Intérieur ont libéré Mâcon, par là tant d'autres villes et pourrions nous leur leur marche vers le Nord et vers l'Est. La Bourgogne tout entière d'un quelconque jour, peut-être quelques heures, sera libre. Tout près de Cluny, les forces françaises de l'Intérieur ont libéré Mâcon, par là tant d'autres villes et pourrions nous leur leur marche vers le Nord et vers l'Est. La Bourgogne tout entière d'un quelconque jour, peut-être quelques heures, sera libre. Tout près de Cluny, les forces françaises de l'Intérieur ont libéré Mâcon, par là tant d'autres villes et pourrions nous leur leur marche vers le Nord et vers l'Est. La Bourgogne tout entière d'un quelconque jour, peut-être quelques heures, sera libre. Tout près de Cluny, les forces françaises de l'Intérieur ont libéré Mâcon, par là tant d'autres villes et pourrions nous leur leur marche vers le Nord et vers l'Est. La Bourgogne tout entière d'un quelconque jour, peut-être quelques heures, sera libre. Tout près de Cluny, les forces françaises de l'Intérieur ont libéré Mâcon, par là tant d'autres villes et pourrions nous leur leur marche vers le Nord et vers l'Est. La Bourgogne tout entière d'un quelconque jour, peut-être quelques heures, sera libre. Tout près de Cluny, les forces françaises de l'Intérieur ont libéré Mâcon, par là tant d'autres villes et pourrions nous leur leur marche vers le Nord et vers l'Est. La Bourgogne tout entière d'un quelconque jour, peut-être quelques heures, sera libre. Tout près de Cluny, les forces françaises de l'Intérieur ont libéré Mâcon, par là tant d'autres villes et pourrions nous leur leur marche vers le Nord et vers l'Est. La Bourgogne tout entière d'un quelconque jour, peut-être quelques heures, sera libre. Tout près de Cluny, les forces françaises de l'Intérieur ont libéré Mâcon, par là tant d'autres villes et pourrions nous leur leur marche vers le Nord et vers l'Est. La Bourgogne tout entière d'un quelconque jour, peut-être quelques heures, sera libre. Tout près de Cluny, les forces françaises de l'Intérieur ont libéré Mâcon, par là tant d'autres villes et pourrions nous leur leur marche vers le Nord et vers l'Est. La Bourgogne tout entière d'un quelconque jour, peut-être quelques heures, sera libre. Tout près de Cluny, les forces françaises de l'Intérieur ont libéré Mâcon, par là tant d'autres villes et pourrions nous leur leur marche vers le Nord et vers l'Est. La Bourgogne tout entière d'un quelconque jour, peut-être quelques heures, sera libre. Tout près de Cluny, les forces françaises de l'Intérieur ont libéré Mâcon, par là tant d'autres villes et pourrions nous leur leur marche vers le Nord et vers l'Est. La Bourgogne tout entière d'un quelconque jour, peut-être quelques heures, sera libre. Tout près de Cluny, les forces françaises de l'Intérieur ont libéré Mâcon, par là tant d'autres villes et pourrions nous leur leur marche vers le Nord et vers l'Est. La Bourgogne tout entière d'un quelconque jour, peut-être quelques heures, sera libre. Tout près de Cluny, les forces françaises de l'Intérieur ont libéré Mâcon, par là tant d'autres villes et pourrions nous leur leur marche vers le Nord et vers l'Est. La Bourgogne tout entière d'un quelconque jour, peut-être quelques heures, sera libre. Tout près de Cluny, les forces françaises de l'Intérieur ont libéré Mâcon, par là tant d'autres villes et pourrions nous leur leur marche vers le Nord et vers l'Est. La Bourgogne tout entière d'un quelconque jour, peut-être quelques heures, sera libre. Tout près de Cluny, les forces françaises de l'Intérieur ont libéré Mâcon, par là tant d'autres villes et pourrions nous leur leur marche vers le Nord et vers l'Est. La Bourgogne tout entière d'un quelconque jour, peut-être quelques heures, sera libre. Tout près de Cluny, les forces françaises de l'Intérieur ont libéré Mâcon, par là tant d'autres villes et pourrions nous leur leur marche vers le Nord et vers l'Est. La Bourgogne tout entière d'un quelconque jour, peut-être quelques heures, sera libre. Tout près de Cluny, les forces françaises de l'Intérieur ont libéré Mâcon, par là tant d'autres villes et pourrions nous leur leur marche vers le Nord et vers l'Est. La Bourgogne tout entière d'un quelconque jour, peut-être quelques heures, sera libre. Tout près de Cluny, les forces françaises de l'Intérieur ont libéré Mâcon, par là tant d'autres villes et pourrions nous leur leur marche vers le Nord et vers l'Est. La Bourgogne tout entière d'un quelconque jour, peut-être quelques heures, sera libre. Tout près de Cluny, les forces françaises de l'Intérieur ont libéré Mâcon, par là tant d'autres villes et pourrions nous leur leur marche vers le Nord et vers l'Est. La Bourgogne tout entière d'un quelconque jour, peut-être quelques heures, sera libre. Tout près de Cluny, les forces françaises de l'Intérieur ont libéré Mâcon, par là tant d'autres villes et pourrions nous leur leur marche vers le Nord et vers l'Est. La Bourgogne tout entière d'un quelconque jour, peut-être quelques heures, sera libre. Tout près de Cluny, les forces françaises de l'Intérieur ont libéré Mâcon, par là tant d'autres villes et pourrions nous leur leur marche vers le Nord et vers l'Est. La Bourgogne tout entière d'un quelconque jour, peut-être quelques heures, sera libre. Tout près de Cluny, les forces françaises de l'Intérieur ont libéré Mâcon, par là tant d'autres villes et pourrions nous leur leur marche vers le Nord et vers l'Est. La Bourgogne tout entière d'un quelconque jour, peut-être quelques heures, sera libre. Tout près de Cluny, les forces françaises de l'Intérieur ont libéré Mâcon, par là tant d'autres villes et pourrions nous leur leur marche vers le Nord et vers l'Est. La Bourgogne tout entière d'un quelconque jour, peut-être quelques heures, sera libre. Tout près de Cluny, les forces françaises de l'Intérieur ont libéré Mâcon, par là tant d'autres villes et pourrions nous leur leur marche vers le Nord et vers l'Est. La Bourgogne tout entière d'un quelconque jour, peut-être quelques heures, sera libre. Tout près de Cluny, les forces françaises de l'Intérieur ont libéré Mâcon, par là tant d'autres villes et pourrions nous leur leur marche vers le Nord et vers l'Est. La Bourgogne tout entière d'un quelconque jour, peut-être quelques heures, sera libre. Tout près de Cluny, les forces françaises de l'Intérieur ont libéré Mâcon, par là tant d'autres villes et pourrions nous leur leur marche vers le Nord et vers l'Est. La Bourgogne tout entière d'un quelconque jour, peut-être quelques heures, sera libre. Tout près de Cluny, les forces françaises de l'Intérieur ont libéré Mâcon, par là tant d'autres villes et pourrions nous leur leur marche vers le Nord et vers l'Est. La Bourgogne tout entière d'un quelconque jour, peut-être quelques heures, sera libre. Tout près de Cluny, les forces françaises de l'Intérieur ont libéré Mâcon, par là tant d'autres villes et pourrions nous leur leur marche vers le Nord et vers l'Est. La Bourgogne tout entière d'un quelconque jour, peut-être quelques heures, sera libre. Tout près de Cluny, les forces françaises de l'Intérieur ont libéré Mâcon, par là tant d'autres villes et pourrions nous leur leur marche vers le Nord et vers l'Est. La Bourgogne tout entière d'un quelconque jour, peut-être quelques heures, sera libre. Tout près de Cluny, les forces françaises de l'Intérieur ont libéré Mâcon, par là tant d'autres villes et pourrions nous leur leur marche vers le Nord et vers l'Est. La Bourgogne tout entière d'un quelconque jour, peut-être quelques heures, sera libre. Tout près de Cluny, les forces françaises de l'Intérieur ont libéré Mâcon, par là tant d'autres villes et pourrions nous leur leur marche vers le Nord et vers l'Est. La Bourgogne tout entière d'un quelconque jour, peut-être quelques heures, sera libre. Tout près de Cluny, les forces françaises de l'Intérieur ont libéré Mâcon, par là tant d'autres villes et pourrions nous leur leur marche vers le Nord et vers l'Est. La Bourgogne tout entière d'un quelconque jour, peut-être quelques heures, sera libre. Tout près de Cluny, les forces françaises de l'Intérieur ont libéré Mâcon, par là tant d'autres villes et pourrions nous leur leur marche vers le Nord et vers l'Est. La Bourgogne tout entière d'un quelconque jour, peut-être quelques heures, sera libre. Tout près de Cluny, les forces françaises de l'Intérieur ont libéré Mâcon, par là tant d'autres villes et pourrions nous leur leur marche vers le Nord et vers l'Est. La Bourgogne tout entière d'un quelconque jour, peut-être quelques heures, sera libre. Tout près de Cluny, les forces françaises de l'Intérieur ont libéré Mâcon, par là tant d'autres villes et pourrions nous leur leur marche vers le Nord et vers l'Est. La Bourgogne tout entière d'un quelconque jour, peut-être quelques heures, sera libre. Tout près de Cluny, les forces françaises de l'Intérieur ont libéré Mâcon, par là tant d'autres villes et pourrions nous leur leur marche vers le Nord et vers l'Est. La Bourgogne tout entière d'un quelconque jour, peut-être quelques heures, sera libre. Tout près de Cluny, les forces françaises de l'Intérieur ont libéré Mâcon, par là tant d'autres villes et pourrions nous leur leur marche vers le Nord et vers l'Est. La Bourgogne tout entière d'un quelconque jour, peut-être quelques heures, sera libre. Tout près de Cluny, les forces françaises de l'Intérieur ont libéré Mâcon, par là tant d'autres villes et pourrions nous leur leur marche vers le Nord et vers l'Est. La Bourgogne tout entière d'un quelconque jour, peut-être quelques heures, sera libre. Tout près de Cluny, les forces françaises de l'Intérieur ont libéré Mâcon, par là tant d'autres villes et pourrions nous leur leur marche vers le Nord et vers l'Est. La Bourgogne tout entière d'un quelconque jour, peut-être quelques heures, sera libre. Tout près de Cluny, les forces françaises de l'Intérieur ont libéré Mâcon, par là tant d'autres villes et pourrions nous leur leur marche vers le Nord et vers l'Est. La Bourgogne tout entière d'un quelconque jour, peut-être quelques heures, sera libre. Tout près de Cluny, les forces françaises de l'Intérieur ont libéré Mâcon, par là tant d'autres villes et pourrions nous leur leur marche vers le Nord et vers l'Est. La Bourgogne tout entière d'un quelconque jour, peut-être quelques heures, sera libre. Tout près de Cluny, les forces françaises de l'Intérieur ont libéré Mâcon, par là tant d'autres villes et pourrions nous leur leur marche vers le Nord et vers l'Est. La Bourgogne tout entière d'un quelconque jour, peut-être quelques heures, sera libre. Tout près de Cluny, les forces françaises de l'Intérieur ont libéré Mâcon, par là tant d'autres villes et pourrions nous leur leur marche vers le Nord et vers l'Est. La Bourgogne tout entière d'un quelconque jour, peut-être quelques heures, sera libre. Tout près de Cluny, les forces françaises de l'Intérieur ont libéré Mâcon, par là tant d'autres villes et pourrions nous leur leur marche vers le Nord et vers l'Est. La Bourgogne tout entière d'un quelconque jour, peut-être quelques heures, sera libre. Tout près de Cluny, les forces françaises de l'Intérieur ont libéré Mâcon, par là tant d'autres villes et pourrions nous leur leur marche vers le Nord et vers l'Est. La Bourgogne tout entière d'un quelconque jour, peut-être quelques heures, sera libre. Tout près de Cluny, les forces françaises de l'Intérieur ont libéré Mâcon, par là tant d'autres villes et pourrions nous leur leur marche vers le Nord et vers l'Est. La Bourgogne tout entière d'un quelconque jour, peut-être quelques heures, sera libre. Tout près de Cluny, les forces françaises de l'Intérieur ont libéré Mâcon, par là tant d'autres villes et pourrions nous leur leur marche vers le Nord et vers l'Est. La Bourgogne tout entière d'un quelconque jour, peut-être quelques heures, sera libre. Tout près de Cluny, les forces françaises de l'Intérieur ont libéré Mâcon, par là tant d'autres villes et pourrions nous leur leur marche vers le Nord et vers l'Est. La Bourgogne tout entière d'un quelconque jour, peut-être quelques heures, sera libre. Tout près de Cluny, les forces françaises de l'Intérieur ont libéré Mâcon, par là tant d'autres villes et pourrions nous leur leur marche vers le Nord et vers l'Est. La Bourgogne tout entière d'un quelconque jour, peut-être quelques heures, sera libre. Tout près de Cluny, les forces françaises de l'Intérieur ont libéré Mâcon, par là tant d'autres villes et pourrions nous leur leur marche vers le Nord et vers l'Est. La Bourgogne tout entière d'un quelconque jour, peut-être quelques heures, sera libre. Tout près de Cluny, les forces françaises de l'Intérieur ont libéré Mâcon, par là tant d'autres villes et pourrions nous leur leur marche vers le Nord et vers l'Est. La Bourgogne tout entière d'un quelconque jour, peut-être quelques heures, sera libre. Tout près de Cluny, les forces françaises de l'Intérieur ont libéré Mâcon, par là tant d'autres villes et pourrions nous leur leur marche vers le Nord et vers l'Est. La Bourgogne tout entière d'un quelconque jour, peut-être quelques heures, sera libre. Tout près de Cluny, les forces françaises de l'Intérieur ont libéré Mâcon, par là tant d'autres villes et pourrions nous leur leur marche vers le Nord et vers l'Est. La Bourgogne tout entière d'un quelconque jour, peut-être quelques heures, sera libre. Tout près de Cluny, les forces françaises de l'Intérieur ont libéré Mâcon, par là tant d'autres villes et pourrions nous leur leur marche vers le Nord et vers l'Est. La Bourgogne tout entière d'un quelconque jour, peut-être quelques heures, sera libre. Tout près de Cluny, les forces françaises de l'Intérieur ont libéré Mâcon, par là tant d'autres villes et pourrions nous leur leur marche vers le Nord et vers l'Est. La Bourgogne tout entière d'un quelconque jour, peut-être quelques heures, sera libre. Tout près de Cluny, les forces françaises de l'Intérieur ont libéré Mâcon, par là tant d'autres villes et pourrions nous leur leur marche vers le Nord et vers l'Est. La Bourgogne tout entière d'un quelconque jour, peut-être quelques heures, sera libre. Tout près de Cluny, les forces françaises de l'Intérieur ont libéré Mâcon, par là tant d'autres villes et pourrions nous leur leur marche vers le Nord et vers l'Est. La Bourgogne tout entière d'un quelconque jour, peut-être quelques heures, sera libre. Tout près de Cluny, les forces françaises de l'Intérieur ont libéré Mâcon, par là tant d'autres villes et pourrions nous leur leur marche vers le Nord et vers l'Est. La Bourgogne tout entière d'un quelconque jour, peut-être quelques heures, sera libre. Tout près de Cluny, les forces françaises de l'Intérieur ont libéré Mâcon, par là tant d'autres villes et pourrions nous leur leur marche vers le Nord et vers l'Est. La Bourgogne tout entière d'un quelconque jour, peut-être quelques heures, sera libre. Tout près de Cluny, les forces françaises de l'Intérieur ont libéré Mâcon, par là tant d'autres villes et pourrions nous leur leur marche vers le Nord et vers l'Est. La Bourgogne tout entière d'un quelconque jour, peut-être quelques heures, sera libre. Tout près de Cluny, les forces françaises de l'Intérieur ont libéré Mâcon, par là tant d'autres villes et pourrions nous leur leur marche vers le Nord et vers l'Est. La Bourgogne tout entière d'un quelconque jour, peut-être quelques heures, sera libre. Tout près de Cluny, les forces françaises de l'Intérieur ont libéré Mâcon, par là tant d'autres villes et pourrions nous leur leur marche vers le Nord et vers l'Est. La Bourgogne tout entière d'un quelconque jour, peut-être quelques heures, sera libre. Tout près de Cluny, les forces françaises de l'Intérieur ont libéré Mâcon, par là tant d'autres villes et pourrions nous leur leur marche vers le Nord et vers l'Est. La Bourgogne tout entière d'un quelconque jour, peut-être quelques heures, sera libre. Tout près de Cluny, les forces françaises de l'Intérieur ont libéré Mâcon, par là tant d'autres villes et pourrions nous leur leur marche vers le Nord et vers l'Est. La Bourgogne tout entière d'un quelconque jour, peut-être quelques heures, sera libre. Tout près de Cluny, les forces françaises de l'Intérieur ont libéré Mâcon, par là tant d'autres villes et pourrions nous leur leur marche vers le Nord et vers l'Est. La Bourgogne tout entière d'un quelconque jour, peut-être quelques heures, sera libre. Tout près de Cluny, les forces françaises de l'Intérieur ont libéré Mâcon, par là tant d'autres villes et pourrions nous leur leur marche vers le Nord et vers l'Est. La Bourgogne tout entière d'un quelconque jour, peut-être quelques heures, sera libre. Tout près de Cluny, les forces françaises de l'Intérieur ont libéré Mâcon, par là tant d'autres villes et pourrions nous leur leur marche vers le Nord et vers l'Est. La Bourgogne tout entière d'un quelconque jour, peut-être quelques heures, sera libre. Tout près de Cluny, les forces françaises de l'Intérieur ont libéré Mâcon, par là tant d'autres villes et pourrions nous leur leur marche vers le Nord et vers l'Est. La Bourgogne tout entière d'un quelconque jour, peut-être quelques heures, sera libre. Tout près de Cluny, les forces françaises de l'Intérieur ont libéré Mâcon, par là tant d'autres villes et pourrions nous leur leur marche vers le Nord et vers l'Est. La Bourgogne tout entière d'un quelconque jour, peut-être quelques heures, sera libre. Tout près de Cluny, les forces françaises de l'Intérieur ont libéré Mâcon, par là tant d'autres villes et pourrions nous leur leur marche vers le Nord et vers l'Est. La Bourgogne tout entière d'un quelconque jour, peut-être quelques heures, sera libre. Tout près de Cluny, les forces françaises de l'Intérieur ont libéré Mâcon, par là tant d'autres villes et pourrions nous leur leur marche vers le Nord et vers l'Est. La Bourgogne tout entière d'un quelconque jour, peut-être quelques heures, sera libre. Tout près de Cluny, les forces françaises de l'Intérieur ont libéré Mâcon, par là tant d'autres villes et pourrions nous leur leur marche vers le Nord et vers l'Est. La Bourgogne tout entière d'un quelconque jour, peut-être quelques heures, sera libre. Tout près de Cluny, les forces françaises de l'Intérieur ont libéré Mâcon, par là tant d'autres villes et pourrions nous leur leur marche vers le Nord et vers l'Est. La Bourgogne tout entière d'un quelconque jour, peut-être quelques heures, sera libre. Tout près de Cluny, les forces françaises de l'Intérieur ont libéré Mâcon, par là tant d'autres villes et pourrions nous leur leur marche vers le Nord et vers l'Est. La Bourgogne tout entière d'un quelconque jour, peut-être quelques heures, sera libre. Tout près de Cluny, les forces françaises de l'Intérieur ont libéré Mâcon, par là tant d'autres villes et pourrions nous leur leur marche vers le Nord et vers l'Est. La Bourgogne tout entière d'un quelconque jour, peut-être quelques heures, sera libre. Tout près de Cluny, les forces françaises de l'Intérieur ont libéré Mâcon, par là tant d'autres villes et pourrions nous leur leur marche vers le Nord et vers l'Est. La Bourgogne tout entière d'un quelconque jour, peut-être quelques heures, sera libre. Tout près de Cluny, les forces françaises de l'Intérieur ont libéré Mâcon, par là tant d'autres villes et pourrions nous leur leur marche vers le Nord et vers l'Est. La Bourgogne tout entière d'un quelconque jour, peut-être quelques heures, sera libre. Tout près de Cluny, les forces françaises de l'Intérieur ont libéré Mâcon, par là tant d'autres villes et pourrions nous leur leur marche vers le Nord et vers l'Est. La Bourgogne tout entière d'un quelconque jour, peut-être quelques heures, sera libre. Tout près de Cluny, les forces françaises de l'Intérieur ont libéré Mâcon, par là tant d'autres villes et pourrions nous leur leur marche vers le Nord et vers l'Est. La Bourgogne tout entière d'un quelconque jour, peut-être quelques heures, sera libre. Tout près de Cluny, les forces françaises de l'Intérieur ont libéré Mâcon, par là tant d'autres villes et pourrions nous leur leur marche vers le Nord et vers l'Est. La Bourgogne tout entière d'un quelconque jour, peut-être quelques heures, sera libre. Tout près de Cluny, les forces françaises de l'Intérieur ont libéré Mâcon, par là tant d'autres villes et pourrions nous leur leur marche vers le Nord et vers l'Est. La Bourgogne tout entière d'un quelconque jour, peut-être quelques heures, sera libre. Tout près de Cluny, les forces françaises de l'Intérieur ont libéré Mâcon, par là tant d'autres villes et pourrions nous leur leur marche vers le Nord et vers l'Est. La Bourgogne tout entière d'un quelconque jour, peut-être quelques heures, sera libre. Tout près de Cluny, les forces françaises de l'Intérieur ont libéré Mâcon, par là tant d'autres villes et pourrions nous leur leur marche vers le Nord et vers l'Est. La Bourgogne tout entière d'un quelconque jour, peut-être quelques heures, sera libre. Tout près de Cluny, les forces françaises de l'Intérieur ont libéré Mâcon, par là tant d'autres villes et pourrions nous leur leur marche vers le Nord et vers l'Est. La Bourgogne tout entière d'un quelconque jour, peut-être quelques heures, sera libre. Tout près de Cluny, les forces françaises de l'Intérieur ont libéré Mâcon, par là tant d'autres villes et pourrions nous leur leur marche vers le Nord et vers l'Est. La Bourgogne tout entière d'un quelconque jour, peut-être quelques heures, sera libre. Tout près de Cluny, les forces françaises de l'Intérieur ont libéré Mâcon, par là tant d'autres villes et pourrions nous leur leur marche vers le Nord et vers l'Est. La Bourgogne tout entière d'un quelconque jour, peut-être quelques heures, sera libre. Tout près de Cluny, les forces françaises de l'Intérieur ont libéré Mâcon, par là tant d'autres villes et pourrions nous leur leur marche vers le Nord et vers l'Est. La Bourgogne tout entière d'un quelconque jour, peut-être quelques heures, sera libre. Tout près de Cluny, les forces françaises de l'Intérieur ont libéré Mâcon, par là tant d'autres villes et pourrions nous leur leur marche vers le Nord et vers l'Est. La Bourgogne tout entière d'un quelconque jour, peut-être quelques heures, sera libre. Tout près de Cluny, les forces françaises de l'Intérieur ont libéré Mâcon, par là tant d'autres villes et pourrions nous leur leur marche vers le Nord et vers l'Est. La Bourgogne tout entière d'un quelconque jour, peut-être quelques heures, sera libre. Tout près de Cluny, les forces françaises de l'Intérieur ont libéré Mâcon, par là tant d'autres villes et pourrions nous leur leur marche vers le Nord et vers l'Est. La Bourgogne tout entière d'un quelconque jour, peut-être quelques heures, sera libre. Tout près de Cluny, les forces françaises de l'Intérieur ont libéré Mâcon, par là tant d'autres villes et pourrions nous leur leur marche vers le Nord et vers l'Est. La Bourgogne tout entière d'un quelconque jour, peut-être quelques heures, sera libre. Tout près de Cluny, les forces françaises de l'Intérieur ont libéré Mâcon, par là tant d'autres villes et pourrions nous leur leur marche vers le Nord et vers l'Est. La Bourgogne tout entière d'un quelconque jour, peut-être quelques heures, sera libre. Tout près de Cluny, les forces françaises de l'Intérieur ont libéré Mâcon, par là tant d'autres villes et pourrions nous leur leur marche vers le Nord et vers l'Est. La Bourgogne tout entière d'un quelconque jour, peut-être quelques heures, sera libre. Tout près de Cluny, les forces françaises de l'Intérieur ont libéré Mâcon, par là tant d'autres villes et pourrions nous leur leur marche vers le Nord et vers l'Est. La Bourgogne tout entière d'un quelconque jour, peut-être quelques heures, sera libre. Tout près de Cluny, les forces françaises de l'Intérieur ont libéré Mâcon, par là tant d'autres villes et pourrions nous leur leur marche vers le Nord et vers l'Est. La Bourgogne tout entière d'un quelconque jour, peut-être quelques heures, sera libre. Tout près de Cluny, les forces françaises de l'Intérieur ont libéré Mâcon, par là tant d'autres villes et pourrions nous leur leur marche vers le Nord et vers l'Est. La Bourgogne tout entière d'un quelconque jour, peut-être quelques heures, sera libre. Tout près de Cluny, les forces françaises de l'Intérieur ont libéré Mâcon, par là tant d'autres villes et pourrions nous leur leur marche vers le Nord et vers l'Est. La Bourgogne tout entière d'un quelconque jour, peut-être quelques heures, sera libre. Tout près de Cluny, les forces françaises de l'Intérieur ont libéré Mâcon, par là tant d'autres villes et pourrions nous leur leur marche vers le Nord et vers l'Est. La Bourgogne tout entière d'un quelconque jour, peut-être quelques heures, sera libre. Tout près de Cluny, les forces françaises de l'Intérieur ont libéré Mâcon, par là tant d'autres villes et pourrions nous leur leur marche vers le Nord et vers l'Est. La Bourgogne tout entière d'un quelconque jour, peut-être quelques heures, sera libre. Tout près de Cluny, les forces françaises de l'Intérieur ont libéré Mâcon, par là tant d'autres villes et pourrions nous leur leur marche vers le Nord et vers l'Est. La Bourgogne tout entière d'un quelconque jour, peut-être quelques heures, sera libre. Tout près de Cluny, les forces françaises de l'Intérieur ont libéré Mâcon, par là tant d'autres villes et pourrions nous leur leur marche vers le Nord et vers l'Est. La Bourgogne tout entière d'un quelconque jour, peut-être quelques heures, sera libre. Tout près de Cluny, les forces françaises de l'Intérieur ont libéré Mâcon, par là tant d'autres villes et pourrions nous leur leur marche vers le Nord et vers l'Est. La Bourgogne tout entière d'un quelconque jour, peut-être quelques heures, sera libre. Tout près de Cluny, les forces françaises de l'Intérieur ont libéré Mâcon, par là tant d'autres villes et pourrions nous leur leur marche vers le Nord et vers l'Est. La Bourgogne tout entière d'un quelconque jour, peut-être quelques heures, sera libre. Tout près de Cluny, les forces françaises de l'Intérieur ont libéré Mâcon, par là tant d'autres villes et pourrions nous leur leur marche vers le Nord et vers l'Est. La Bourgogne tout entière d'un quelconque jour, peut-être quelques heures, sera libre. Tout près de Cluny, les forces françaises de l'Intérieur ont libéré Mâcon, par là tant d'autres villes et pourrions nous leur leur marche vers le Nord et vers l'Est. La Bourgogne tout entière d'un quelconque jour, peut-être quelques heures, sera libre. Tout près de Cluny, les forces françaises de l'Intérieur ont libéré Mâcon, par là tant d'autres villes et pourrions nous leur leur marche vers le Nord et vers l'Est. La Bourgogne tout entière d'un quelconque jour, peut-être quelques heures, sera libre. Tout près de Cluny, les forces françaises de l'Intérieur ont libéré Mâcon, par là tant d'autres villes et pourrions nous leur leur marche vers le Nord et vers l'Est. La Bourgogne tout entière d'un quelconque jour, peut-être quelques heures, sera libre. Tout près de Cluny, les forces françaises de l'Intérieur ont libéré Mâcon, par là tant d'autres villes et pourrions nous leur leur marche vers le Nord et vers l'Est. La Bourgogne tout entière d'un quelconque jour, peut-être quelques heures, sera libre. Tout près de Cluny, les forces françaises de l'Intérieur ont libéré Mâcon, par là tant d'autres villes et pourrions nous leur leur marche vers le Nord et vers l'Est. La Bourgogne tout entière d'un quelconque jour, peut-être quelques heures, sera libre. Tout près de Cluny, les forces françaises de l'Intérieur ont libéré Mâcon, par là tant d'autres villes et pourrions nous leur leur marche vers le Nord et vers l'Est. La Bourgogne tout entière d'un quelconque jour, peut-être quelques heures, sera libre. Tout près de Cluny, les forces françaises de l'Intérieur ont libéré Mâcon, par là tant d'autres villes et pourrions nous leur leur marche vers le Nord et vers l'Est. La Bourgogne tout entière d'un quelconque jour, peut-être quelques heures, sera libre. Tout près de Cluny, les forces françaises de l'Intérieur ont libéré Mâcon, par là tant d'autres villes et pourrions nous leur leur marche vers le Nord et vers l'Est. La Bourgogne tout entière d'un quelconque jour, peut-être quelques heures, sera libre. Tout près de Cluny, les forces françaises de l'Intérieur ont libéré Mâcon, par là tant d'autres villes et pourrions nous leur leur marche vers le Nord et vers l'Est. La Bourgogne tout entière d'un quelconque jour, peut-être quelques heures, sera libre. Tout près de Cluny, les forces françaises de l'Intérieur ont libéré Mâcon, par là tant d'autres villes et pourrions nous leur leur marche vers le Nord et vers l'Est. La Bourgogne tout

12 septembre 1944, la libération de Vesoul



Ce cliché pris le jour de la libération de Vesoul le 12 septembre 1944 montre l'arrivée des premiers chars américains dans la ville avec ici un tank destroyer devant le « Mercédès ». Le 12 septembre 1944, les premières troupes américaines, venant de Besançon, arrivent au cœur de Vesoul et, sans s'arrêter, poursuivent leur avance vers l'Est, avec très peu de FFI. Le gros de la troupe n'arrivera que dans la soirée et, plutôt que d'investir la Préfecture, organise un défilé à travers toute la ville. Michel Larcher (1922-2011) est photographe à Vesoul en 1944. Il combat dans le maquis de Theuley-les-Lavoncourt puis s'engage comme de nombreux résistants dans l'armée française pour la durée du conflit jusqu'en 1945. Il photographie ensuite toutes les étapes de la marche de la 2^{ème} DB jusqu'à Berlin. Peu de photographies témoignent de l'intensité des combats en Haute-Saône. Michel Larcher a pris de nombreux clichés de la libération de Vesoul. Les photos ont été données par Michel Larcher aux archives départementales dans les années 90, avec environ 600 épreuves qui ne sont qu'une infime partie des photos conservées au studio Larcher lors de sa fermeture définitive en 1988. DR

AD 70 28Fi240

Jean Gautheron [Nino], chef FTP, lors de la libération de Lons-le-Saunier, 9 septembre 1944



Sur cette photographie, prise à Lons-le-Saunier (Jura) le 9 septembre 1944, Jean Gautheron [Nino] parade assis à l'arrière de sa voiture, blessé, exhibant ses bandages, son fusil et le foulard rouge des Francs-Tireurs et Partisans. Son regard est grave. Le cliché se démarque des images martiales plus convenues de la Libération. La blessure, arborée comme un stigmate de la guérilla, souligne paradoxalement, par la position assise de *Nino*, une certaine vulnérabilité. Le 4 septembre 1944, il est grièvement blessé de plusieurs balles dans une embuscade tendue par des soldats allemands à Chamblay (Jura). Son chauffeur, Max Tisserand, est tué sous ses yeux tandis que son chef, Jean Muller [Allard], est achevé quelques mètres plus loin. CV

MRDB 980.734.01.03

Photographie des fêtes de la Libération de Belfort



Les combats pour libérer le Territoire de Belfort ont débuté le 14 novembre 1944. Tout le département est libre le 25 novembre au soir. Une première cérémonie a lieu le 26 novembre en présence du général Carpentier. Le 1^{er} décembre une seconde cérémonie est organisée en présence du général Devers commandant de la VII^e armée américaine et du général de Lattre commandant la 1^{ère} armée française. À la sortie du déjeuner en Préfecture, les généraux sont accueillis et remerciés par une jeune Belfortaine costumée en Alsacienne. Belfort cultive encore le souvenir de son appartenance à l'Alsace jusqu'en 1871 et de son esprit de résistance. *JCT*

AD 90 42 Fi 1/84 (fonds Pierre Kern)

V – Gérer l'urgence. Administration et ravitaillement (1944-1945)

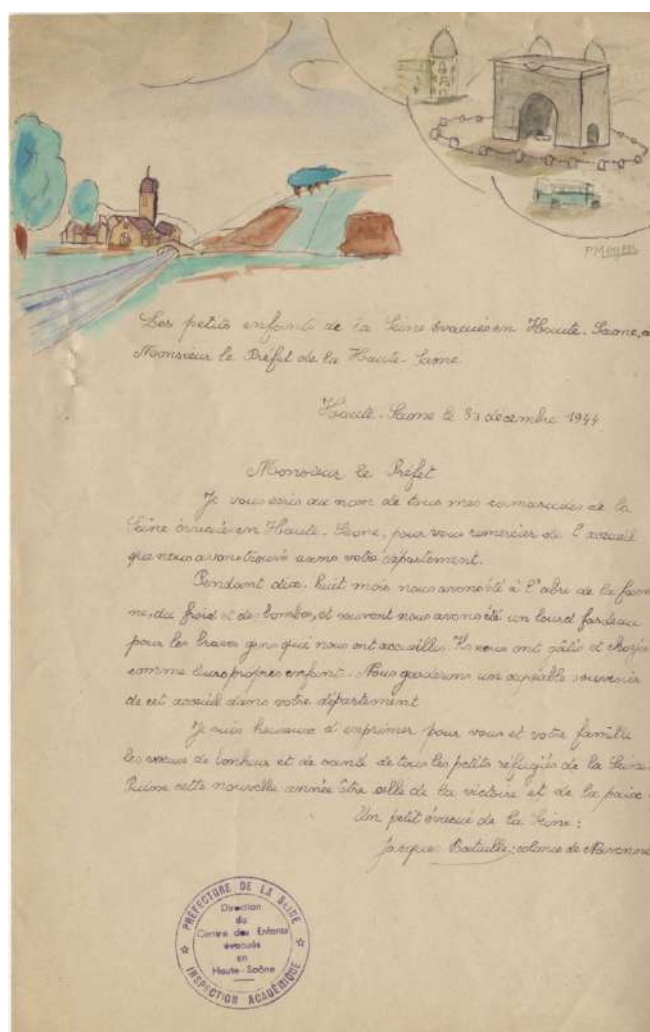
Affiche du commandant militaire FFI de la place de Besançon, Jean, septembre 1944



Cette affiche signée quelques jours avant la Libération par le commandant militaire FFI de Besançon, Jean Cornet, représente tous les symboles mêlés de la Résistance pensée comme un renouveau républicain : liseré tricolore, croix de Lorraine, « République française », « FFI ». Elle appelle chacun à maintenir, en dépit de l'état de guerre, une activité professionnelle nécessaire à la vie administrative et économique du pays. Elle représente également le retour à l'ordre républicain en rappelant le rôle des forces alliées et de la Résistance, et donnant de la visibilité aux autorités nouvelles. Le 8 septembre 1944, jour de la libération de Besançon, Jean Cornet, qui commande le secteur depuis le 15 juillet, est tué à Cromary (Haute-Saône).
CV

MRDB 980.705.01

Lettre de Jacques Bataille, enfant réfugié de la Seine, au préfet le 31 décembre 1944.

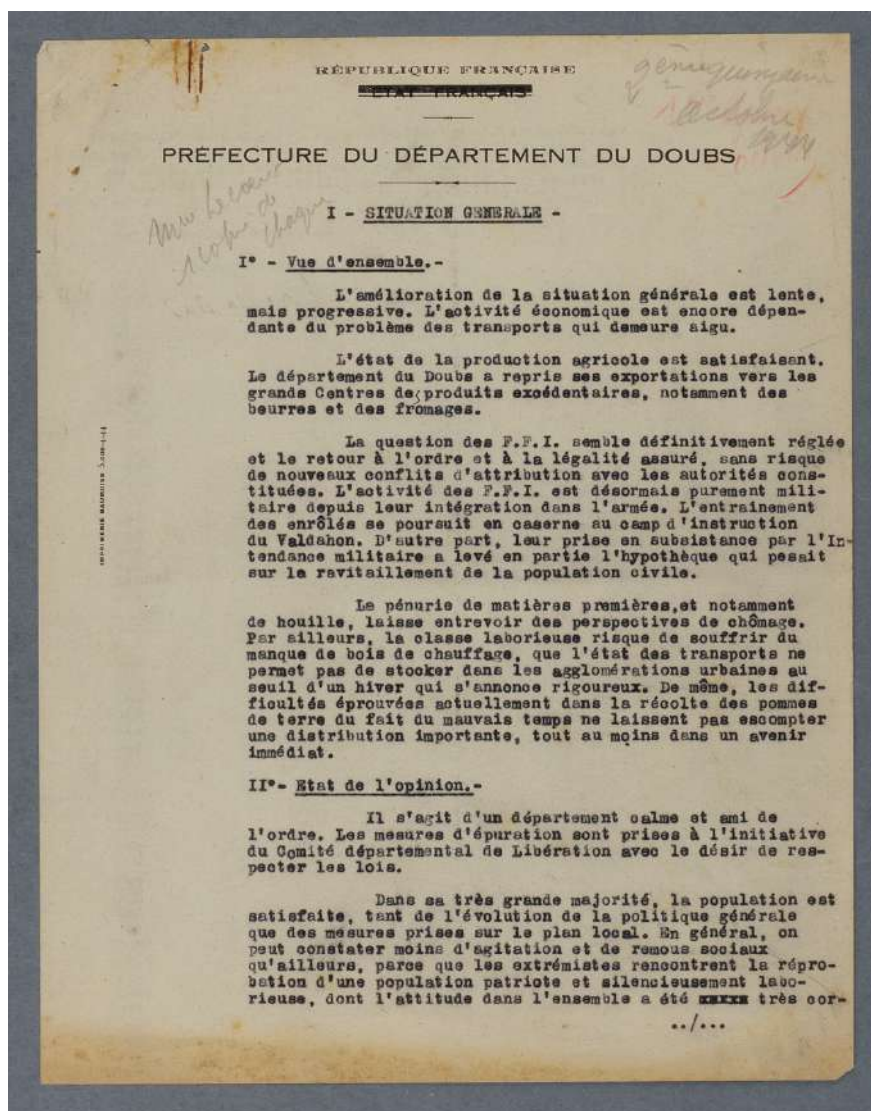


Cette lettre rédigée par Jacques Bataille au préfet de la Haute-Saône est l'un des rares documents directs de la période rédigé par des enfants. L'entête de la lettre rappelle, par deux aquarelles réalisées soigneusement par cet enfant, le rapprochement entre la capitale et les villages de Haute-Saône. Le contenu adresse ses bons vœux au préfet ainsi que des remerciements chaleureux pour l'accueil reçu en Haute-Saône.

Arrivés dans le département en juillet 1944 les 3000 enfants évacués de la Seine sont hébergés avec leurs instituteurs et institutrices dans différentes « colonies » dont celles de Navenne et de Noroy-le-Bourg. L'école ménagère de Boursières abrite aussi une partie de ces enfants. Ils bénéficient entre autres des dons de la Croix Rouge américaine. DR

AD 70 6W5

Extrait d'un rapport du préfet du Doubs concernant la situation générale du département, octobre 1944.

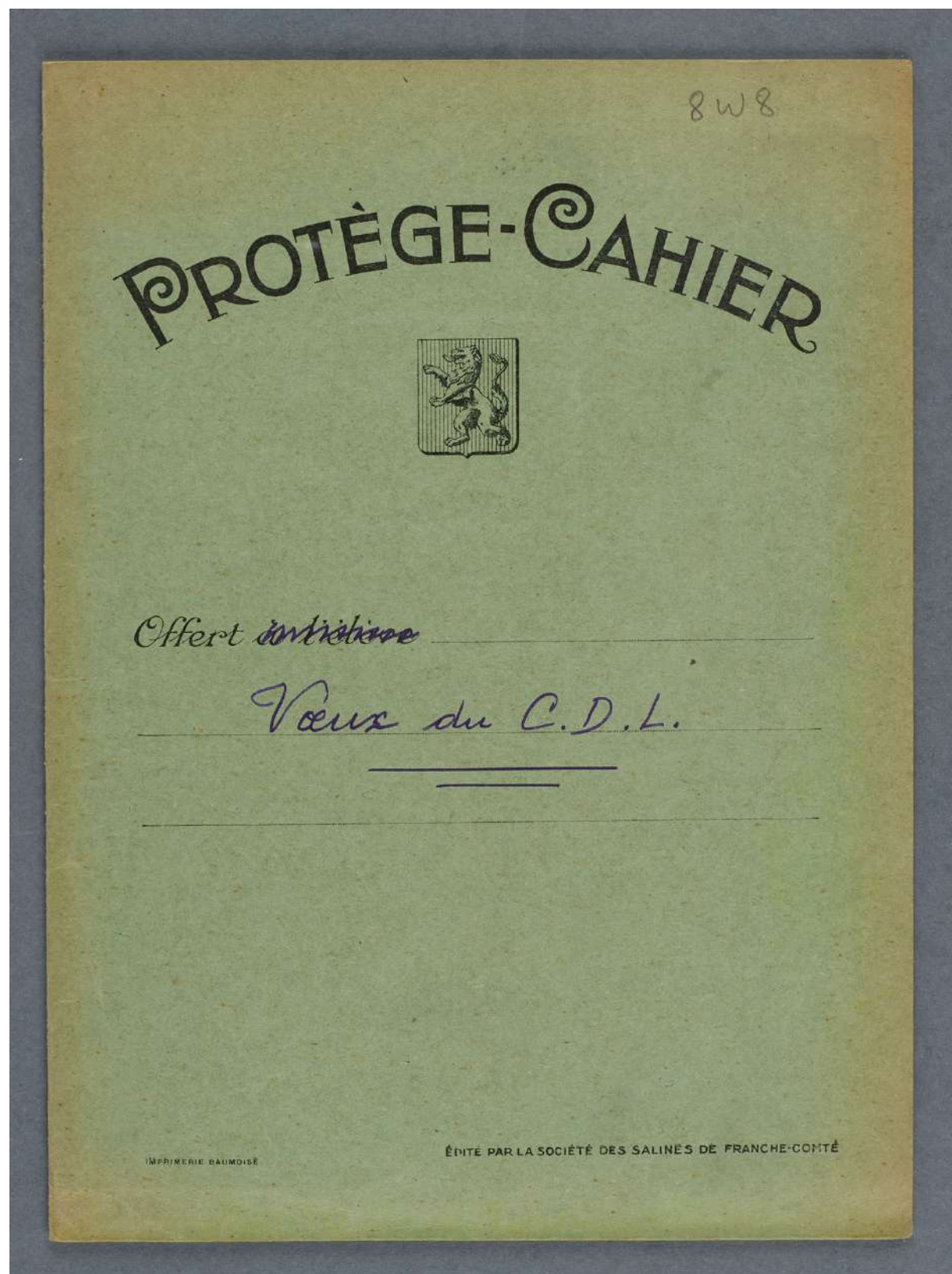


Les rapports mensuels des préfets contiennent toutes sortes de renseignements très instructifs concernant la vie des départements, et plus encore pendant la période de la Seconde guerre mondiale et de la Libération. Ce rapport d'octobre 1944 débute avec la situation générale du département du Doubs alors que le secteur de Montbéliard n'est pas encore libéré.

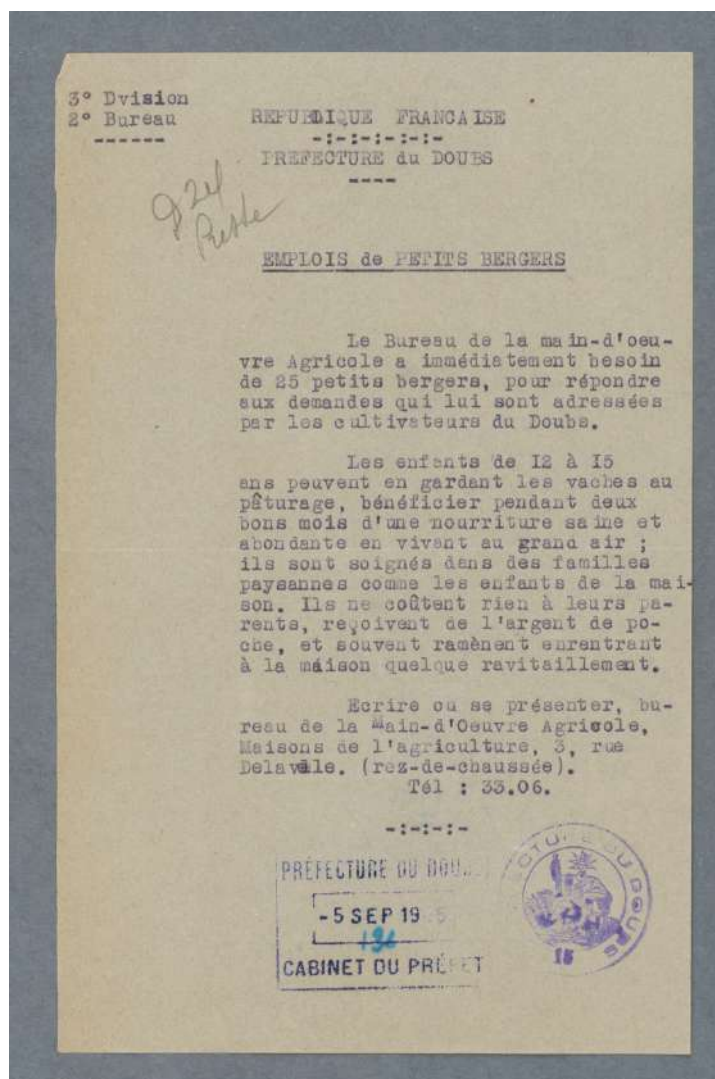
Parmi les éléments exposés, on notera l'intégration des FFI dans l'armée, ou la production agricole qui semble satisfaisante, ou la pénurie de matières premières et des soucis d'approvisionnement en bois de chauffage qui risquent de poser des problèmes à un certain nombre d'habitants pour passer l'hiver. L'opinion publique y est rapidement analysée : la population semble docile et prête à adhérer aux premières dispositions prises par le gouvernement provisoire. MCD

AD 25, 53W3

Début du cahier des vœux émis et suites données par le Comité départemental de libération
du Doubs, septembre 1944- janvier 1945



Emplois de petits bergers proposés par le bureau de la main d'œuvre agricole, septembre 1945.



Après la guerre, la main-d'œuvre agricole fait encore défaut dans le Doubs comme dans la plupart des départements français. Par l'intermédiaire des services de la Préfecture, le bureau de la main d'œuvre agricole fait donc appel à des enfants pour des travaux faciles comme la garde des troupeaux de vaches, avant le retour des animaux dans les étables pour l'hiver. Les besoins en matière de ravitaillement sont encore très importants pour la population pendant toute l'année 1945 et au-delà. Aussi, cette demande est présentée comme une opportunité pour les familles. Le fait que ces enfants de 12 à 15 ans soient en âge d'aller à l'école, ne semble pas être la priorité des services de la Préfecture... Étant donné la situation générale, l'aide des enfants des familles paysannes aux différents travaux de la ferme pendant quelques mois de l'année reste tout à fait normale, il peut donc en être de même pour des enfants qui ne sont pas issus du milieu agricole. MCD

AD 25, 340W71

Affiche diffusée par la Préfecture du Territoire de Belfort le 24 mars 1945 sur la question du ravitaillement.

Préfecture du Territoire de Belfort

Ravitaillement de la Population

FRANÇAIS DU TERRITOIRE,

La 3^e colonne renaissante va répétant qu'il n'y a rien de changé. Les faits parlent d'eux-mêmes :

SOUS la BOTTE ALLEMANDE

Pain gris bluté à 98 % : 275 gr. (100 gr. à peine pendant les derniers mois d'occupation.)

Matières grasses : 150 gr.

Viande : 90 gr. par semaine.

Pommes de terre : 2 ou 3 kg. par personne et n'oublions pas les rutabagas.

Café pur : 15 gr.

Seront distribués très prochainement :

Pâtes : pour les centres à suppléments nationaux et régionaux, 250 grammes.

Confiture : 250 ou 300 grammes suivant les catégories.

Vin : Travailleurs de force 1^{re} catégorie : 3 litres.
" " 2^e " : 4 litres.
C. " : 3 litres.
Autres catégories : 2 litres.

Des interventions continuelles ont lieu pour tenter d'amener le vin du Midi. Si nous réussissons, nous aurons plus de 10 litres à distribuer et ce sera certainement du vin très supérieur à celui de Saône-et-Loire.

Œufs : 2 aux J1, J2 et V.

Légumes secs : 250 grammes en commençant par Belfort, aux consommateurs des localités à supplément.

Saindoux : 100 grammes pour compléter la ration.

Poisson : Plusieurs étangs seront vidés dans la semaine de Pâques. Tout le poisson sera vendu au marché afin de faire écho au « marché noir ».

Légumes : Malgré de très nombreuses difficultés, nous pourrions assurer, pour cette semaine à Belfort, un important arrivage de légumes de CHALON et d'AUXONNE.

En outre, les Services du Ravitaillement ont intervenu à la fois dans le Midi et en Bretagne afin d'avoir des primeurs. De sur ses moi-même, rends à BLOIS la semaine dernière pour défendre sur place les intérêts du Département. Jusqu'à ce jour, j'ai fait rendre tous les légumes en quantité ou volume de près d'importation des ouvrages. Des cette semaine, je pourrais la vente aux détaillants tout en les avisant qu'il ne s'agit que de représenter véritablement la pratique des « dessous de table ».

Qu'il soit bien entendu également que tout ce qui est sur le marché est destiné à être vendu. Si par hasard, certains marchands recusaient des légumes, je les ferai saisir.

Le ravin de viande sera très difficile à assurer dans les prochains mois. Le chapitre du Département est très réduit par suite des pillages allemands dont vous avez été témoins. La Haute-Saône voisine nous a éprouvés de grandes difficultés. Nous n'en pourrions pas tirer un grand avantage, viande la semaine dernière.

Sucre : Des camions partis le chercher dans les environs de Paris depuis dix jours ont dû ramener un chargement militaire pour nos alliés Américains. J'ai demandé à ceux-ci de nous donner du sucre en compensation et de renvoyer leurs camions sur Paris.

En revanche, je peux assurer que toutes nouvelles nous arrivent nous avons pu obtenir la promesse ferme que le ravin de sucre d'Alsace devrait nous être livré incessamment.

Pour le chauffage, je compte faire exploiter des parties de nombreuses coupes de bois dans le Département. A cet effet, j'ai demandé 300 personnes allemandes qui n'ont pu être forcées par l'armée.

De plus, presque tous les bois sont minés. Actuellement, l'exploitation à Boussu est une tâche de déminage. L'exploitation dans une semaine, les appoints sont payés 200 francs par jour, jusqu'à présent l'exploitation de personnel 100 francs par jour et de plus, je leur fais un contrat leur permettant d'avoir une prime à la fin de la semaine.

J'espère les peines pour que la question de déminage intensifie à se faire inscrire à l'École de Boussu.

En outre, les cultivateurs ont été deux fois victimes d'incendies causés par les Allemands. De leur côté, les habitants de leur ouvrage, mais il est préférable de ne pas entreprendre le déminage sans avoir une instruction suffisante.

Se pourrait assurer le chauffage du Département sur place, je suis intervenu auprès du Préfet de la Haute-Saône qui m'a donné un accord de principe et m'a assuré tout le bois dont il pourra disposer.

De sera sans doute très suffisant, c'est pourquoi je compte sur le déminage rapide de nos fronts.

Des choses ont commencé se traitant déjà par une augmentation très sensible du fait de l'arrêt du Ravitaillement. Les deuxièmes colonnes d'arrivages sont également meilleures que la première.

J'ai fait appel à la bonne volonté et au patriotisme des cultivateurs. La plupart ont répondu et méritent la gratitude de tout le pays.

J'ai pu, quelques exceptions d'ailleurs, plus souvent que je ne pourrais de bases générales afin de prendre une décision.

Si j'ai assuré au Directeur Départemental du Ravitaillement Général qui m'a fait le Ravitaillement du Département, je dois à vos collègues à son remplacement, le Commandant MICHEL, qui se dévoue avec complaisance.

La Commission de Ravitaillement du G. D. L. qui s'occupe avec une haute compétence de tout ce qui concerne l'approvisionnement du Département, m'a aussi mes chers.

* * *

Nous n'avons certes pas la prétention d'avoir établi une situation normale. Que nous sommes loin de la France s'écroule à sa disposition un Janvier dernier que 4.000 wagons pour son ravitaillement (ce qui lui en avait fallu 14.000).

Qu'un simple appel à la bonne volonté et au patriotisme des cultivateurs. La plupart ont répondu et méritent la gratitude de tout le pays.

Nous n'arrivons pas à faire passer les difficultés dans tous les domaines. Aucune des difficultés actuelles ne nous échappent.

Je vous et votre famille, les obligations d'organismes militaires afin d'écarter d'une fois tous les problèmes qui les intéressent.

Pour faire mon devoir de Français pendant les 4 ans d'occupation, je n'ai pas consulté la 3^e colonne. Je ne la consulterai pas plus aujourd'hui pour assurer le ravitaillement de la population du Territoire.

Si par hasard, ce dont je doute fort, elle réussissait à mettre sur pied une manifestation qui tendrait à discréditer le Gouvernement sous le prétexte trompeur d'obtenir un ravitaillement meilleur, je refuserai de recevoir toutes délégations et j'internerai les meneurs pour une durée indéterminée quel que soit le parti auquel ils appartiennent et aussi puissants soient-ils.

De plus, je différencierai systématiquement l'examen des revendications qui ne seraient pas présentées sous la forme correcte et polie dont j'use moi-même tant à l'égard du plus humble ouvrier que du plus grand Chef.

Belfort, le 24 Mars 1945.

Le Préfet,
Signé : **LUCIEN LAUMET.**

Belfort, le 24 Mars 1945

APRÈS LA LIBÉRATION ET LA LIBERTÉ RETROUVÉE

Pain blanc bluté à 85 % : 350 gr.

Matières grasses : 200 à 250 gr. - 400 gr. en Janvier.

Viande : 150 à 250 gr. par semaine (sauf cette semaine 90 gr.)

Pommes de terre : 10 kg. par personne et beaucoup ne prennent pas leurs attributions. Distribution nouvelle de 15 kg. par personne.

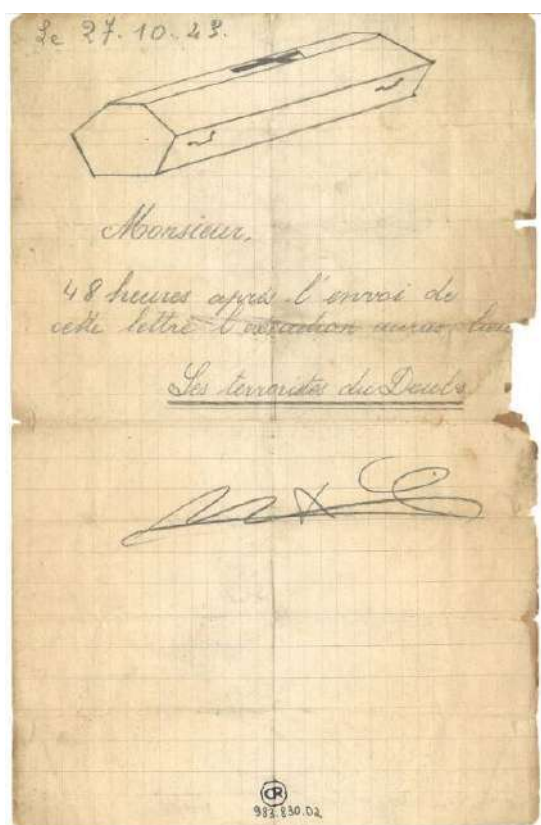
Café pur : nouvelle ration 75 gr.

Au printemps 1945, les pénuries alimentaires persistent et le rationnement est maintenu. Lucien Laumet, préfet du Territoire de Belfort, nommé dans la clandestinité le 1^{er} novembre 1944 afin de terminer la mise en place du CDL et réorganiser la préfecture, expose clairement la situation à ses compatriotes tout en tentant de les rassurer. L'approvisionnement de la population en denrées de première nécessité reste une préoccupation majeure. Il rejette les rumeurs complotistes d'une 5^{ème} colonne qui chercherait à discréditer le gouvernement provisoire et fait établir la liste des aliments disponibles, leur provenance et leur quantité par ayant droit dans ce nouveau contexte de « liberté retrouvée ». SB

AD 90 11fi3

VI – Régénérer. Épuration et retour à l'ordre républicain (1943-1945)

Petits cercueils en bois, tracts et lettres de menace et photographie de femmes tondues (Doubs)

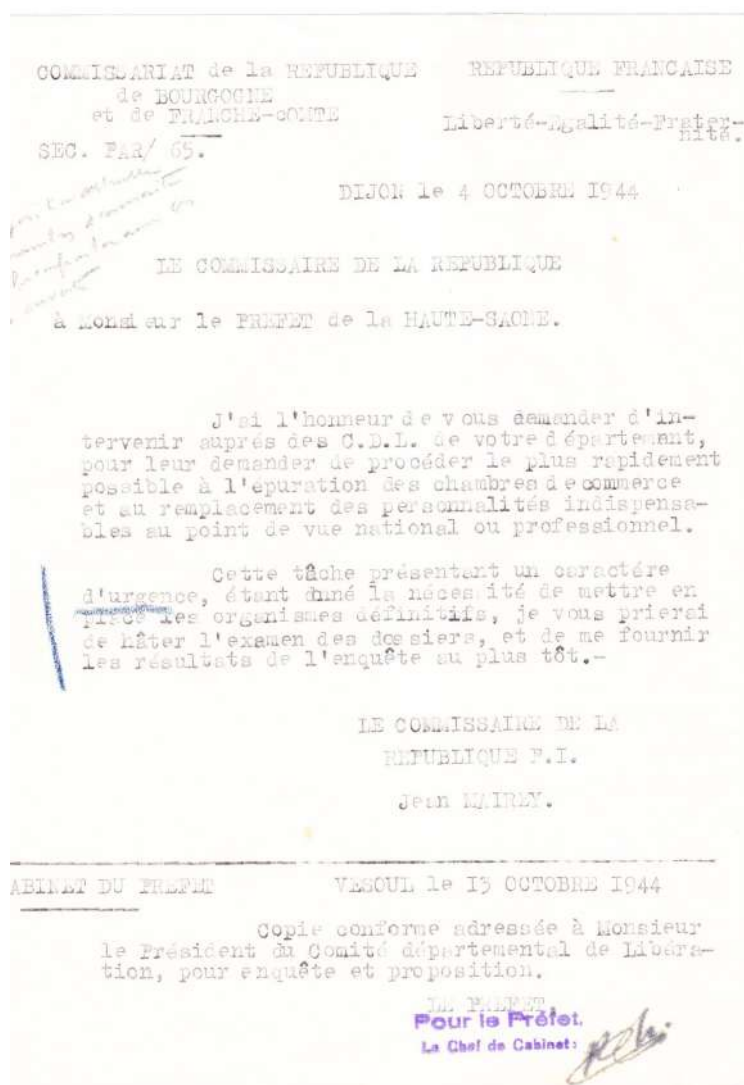




Pour la Résistance, l'idée de régénération et la lutte contre les collaborateurs représentent à la fois une priorité politique et un enjeu de sécurité. Sous l'Occupation et au moment de la Libération, outre les menaces diverses comme ces petits cercueils, l'épuration extra-judiciaire se traduit par des exécutions sommaires et des tontes de femmes. Environ 9100 personnes accusées ou soupçonnées de collaboration sont exécutées et 20000 femmes sont tondues. La justice légale est appliquée dès septembre 1944. Les tribunaux civils et militaires jugent les collaborateurs : 7055 condamnations à mort prononcées et 1700 exécutées, 44000 emprisonnements, 50000 privations de droits civiques (« indignité nationale »). Les dirigeants du gouvernement de Vichy, Pétain et Laval, sont jugés en 1945 devant la Haute Cour de Justice. CV

MRDB 974.294.32 / 983.893.01.02 / 976.447.18

Épuration des chambres de commerce, octobre 1944

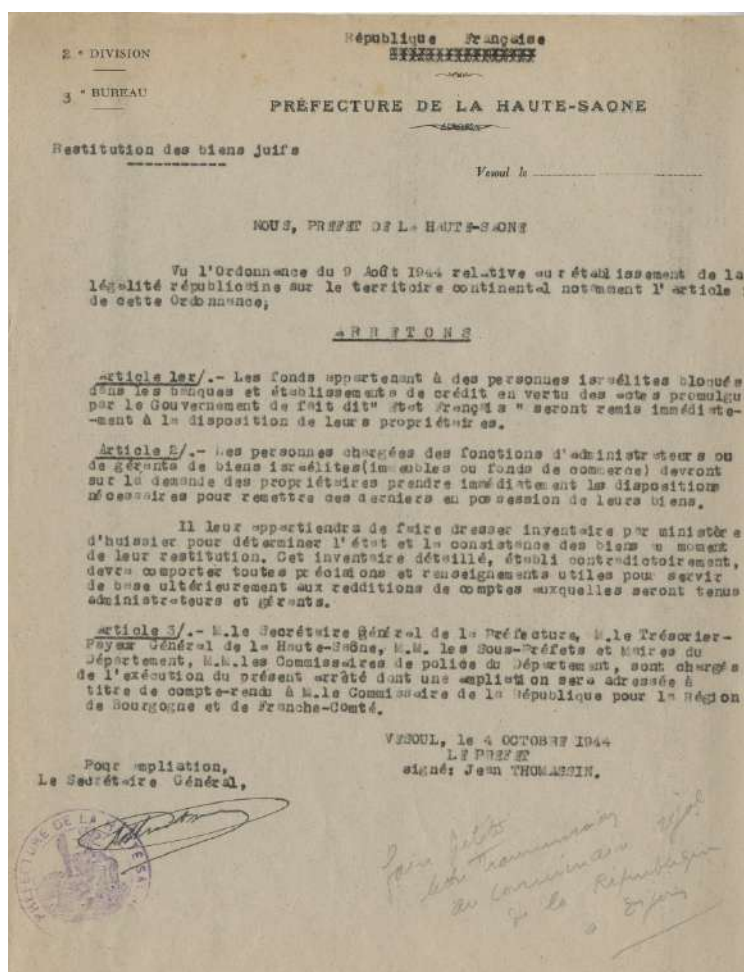


Le Commissaire de la République Jean Mairey (1907-1982) pour la région Bourgogne-Franche-Comté rappelle au préfet Thomassin dans ce courrier du 4 octobre 1944, l'urgence de procéder à l'épuration des chambres de commerce du département avec l'appui du Comité de Libération (CDL) dans le « remplacement des personnalités indispensables au pont de vue national ou professionnel ». L'épuration touche tous les domaines de la vie locale. Les historiens s'accordent désormais pour admettre qu'une épuration légale s'est conjointement déroulée en même temps qu'une épuration extra-judiciaire. Différentes formes de collaboration sont ciblées dont la collaboration économique avec l'ennemi. C'est dans ce cadre que les commissaires de la République sont chargés de remettre en marche l'économie du pays. Les Comités de Libération créés dans la clandestinité en 1943 reçoivent un statut légal par l'ordonnance du 21 avril 1944. Ils ont pour mission de seconder le préfet dans sa mission de restauration de l'ordre républicain en particulier dans le domaine de l'épuration.

DR

AD 70 30W12

La restitution des biens juifs



L'ordonnance du 9 août 1944 publiée par le GPRF et relative au rétablissement de la légalité républicaine a pour but de « libérer le pays de la réglementation d'inspiration ennemie qui l'étouffait, mais aussi de lui éviter le désordre juridique ou même l'incertitude ». L'article 2 consacre la nullité de la législation du régime de Vichy ce qui donne une assise stable à l'exercice du pouvoir du Gouvernement Provisoire dirigé par le général de Gaulle. L'article 3 cité dans ce document mentionne les actes constitutionnels annulés dont le statut des juifs qui comprend plusieurs lois publiées en 1940 et 1941. Ainsi, une des premières mesures du préfet résistant Jules Thomassin installé à Vesoul le 13 septembre 1944, est d'appliquer cette ordonnance. Son arrivée dans le département ne s'est pas faite sans réticences et il doit asseoir son autorité devant Eugène Falque représentant du mouvement Lorraine et le colonel Barthelet, commandant régional des FFI. Cet arrêté du préfet restitue aux juifs l'ensemble de leurs fonds et de leurs biens. Les autorités du département dont les maires et les commissaires de police sont chargés de l'exécution immédiate de cette mesure. DR

AD 70 216W23

Le maréchal Pétain quitte la préfecture de Belfort (août 1944)



Le 20 août 1944 le gouvernement de Vichy est déplacé vers l'Allemagne par les autorités allemandes. Le 21, le maréchal Pétain, Laval et les membres du gouvernement arrivent à Belfort. Pétain, qui se considère comme prisonnier des Allemands, ne souhaite pas résider à la préfecture avec Laval. Il est placé en résidence surveillée avec son épouse et son médecin au château de Louis Vieillard à Morvillars où il reste jusqu'au 7 septembre. De là tout le gouvernement est envoyé vers Sigmaringen. Cette courte période de présence du Maréchal et de ses hommes est marquée par le pillage de la Banque de France par la Milice et par d'autres exactions. *JCT*

AD 90 5 Ph 780

Éviter l'infiltration de traîtres à l'occasion du retour des prisonniers et déportés
Affiche du ministère de la Guerre et note de service sur le risque d'infiltration par des collaborateurs

8^e Région Militaire
Etat-Major
5^e Bureau
Antenne 087
N^o 668
DG 52

Auxerre le 12/4/45
RD/LJ
Ex 1/4

Le Lieutenant Colonel DUMOND
Commandant le 5^e Bureau
Etat-Major - 8^e Région

Monsieur le Préfet de l'Yonne
à AUXERRE

Référence : N. de S. n^o D0066 54/EMGG/5/51 du 19-3-45

Me référant à la note mentionnée ci-dessus émanant de l'E.M.G.G. en date du 19-3-45

J'ai l'honneur de vous demander de bien vouloir faire établir de toute urgence, par les Maires des communes de votre département, la liste des individus suspects d'activité anti-nationale - membres d'un groupement pro-nazi : miliciens, P.F.F., L.V.P., R.N.P., Francistes ou autres, qui se sont enfuis en Allemagne lors de la libération du Territoire et qui sont susceptibles de rentrer en France à la faveur des Rapatriements de Prisonniers et Déportés.

Cette liste doit être transmise aux Centres Principaux d'accueil à la Frontière.

P.C. Le Chef de Bataillon L. CHARTIER
Commandant le 5^e Bureau 087

Destinataires :
M. le Préfet de l'Yonne (1 ex)
M. le Lt Colonel Cdt le 5^e Bureau 8^e Région (1 ex) à titre de C.R.
Archives (2 ex)

52 gale

cc

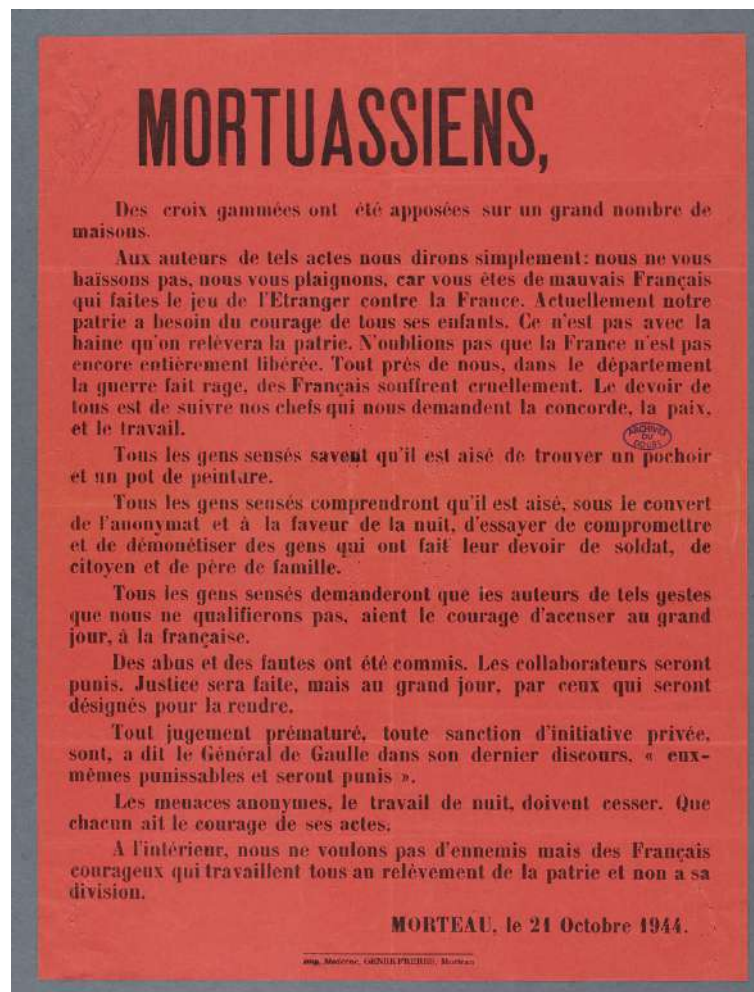
REGION 8^e
Bureau 087



Au printemps et à l'été 1945, plus de 2 millions de personnes « prisonniers de guerre, travailleurs volontaires, jeunes du STO, malgré-nous, déportés politiques et raciaux » rentrent en France en quelques mois en provenance d'Allemagne. Face à cet afflux, le ministère de la Guerre redoute l'infiltration de traîtres et d'espions profitant de ce vaste transfert pour revenir en France en faisant oublier leurs actes. Parallèlement à la diffusion d'affiches demandant aux prisonniers et déportés d'être vigilants, une demande est envoyée aux préfets en avril 1945 pour qu'ils fassent établir une liste des miliciens, PPF, LVF, RNP, francistes susceptibles de revenir en France de cette manière. NV

AD 89, 1 W 321 / 32 Fi 50

Affiche répondant à l'apposition de croix gammées sur des maison de Morteau, 20-21 octobre 1944



Les débarquements de Normandie (6 juin 1944) et de Provence (15 août 1944) permettent raisonnablement d'espérer la fin de l'occupation du sol national. L'action des mouvements de résistance se fait plus visible mais on assiste aussi à la libération d'un esprit d'accusation voire de vengeance qui vise à anticiper la punition des traîtres et des collaborateurs. Parfois, c'est aussi l'occasion, pour certains de faire oublier leur passivité voire leur complicité avec l'occupant, et, probablement, pour d'autres, de régler des comptes plus personnels.

La nuit du 20 au 21 octobre 1944, un grand nombre de maisons et même l'Hôtel de Ville de Morteau sont couverts de croix gammées peintes, en signe de dénonciation de collusion avec l'ennemi. Une affiche, peut-être rédigée par l'administration municipale, est alors collée sur les bâtiments concernés en réponse à ces accusations. L'argumentaire semble assez mesuré, citant à la fois le général de Gaulle, la nécessaire justice à venir à l'encontre des collaborateurs, le refus de la vengeance populaire spontanée, le rejet de la dénonciation anonyme et met surtout en avant le courage collectif et l'esprit d'union. AL

AD 25 94W86

Le jugement d'un collaborateur par le tribunal FFI de Cruzille (71) pour dénonciation

Original de lettre -
Lenozan Seine et Loire

Mardi 29 juin 1944

Monsieur
~~Monsieur~~ voici quelque mots
pour vous dire qu'elles sont
les personnes qui vous tire
de sus à Lenozan
Parti Communiste : Pain Maurice :
Maronnat Adrien : Maronnat
Marie : Petitgonnet Paul :
~~Gugonnet Lucien : Petitgonnet Paul~~
Gugonnet Jean-Marie :
Ravittateur du Magnus :
Lousot Jean-Marie : Luthion
Pierre : Lacheize Michel :
Maingret Jules : Charvet Michel :
Morel Eugène : Desroches
Madeleine : Desroches Charles :
Petitgonnet Claude : Petitgonnet
Maurice : Bonnamour René :
Bouvier Raymond : Bouvier
André : Bouvier Jean :

Mozot Charles : Lacheize Tony :
Rigolet Georges : Guyochon Jimmy :
Lafai Louis : Bonain Étienne :
Petit : Bouget Juliette : Bonnet
Jacques : Marpaud Michel :
Monsieur le Commandant Teullier
recevoir mes salutations
Cordialement

P.S. Toute s'est personnes serait bien dans
l'autre monde

A l'audience publique du 13 août 1944 tenue par le Tribunal des F.F.I. de Saône & Loire composé par le Commandant GUILLAUME Président, le Capitaine MEME et le Capitaine ROGER juges titulaires entre d'une part le Capitaine FELIX, faisant fonctions de Commissaire du Gouvernement demandeur, et d'autre part le nommé PETITGONNET Féréol né le 13 juin 1915 à Senozan (S & L) de feu Marius et de Bonnetain Marthe cultivateurs demeurant à Senozan, se disant jamais condamné, Détenu comparant prévenu de dénonciations de patriotes français à l'ennemi et haute trahison, à l'appel de la cause M. le Commissaire du Gouvernement a exposé qu'il a fait comparaître le détenu sus-nommé sous l'inculpation ci-dessus indiquée, Lecture a été donnée à l'inculpé des procès-verbaux dressés contre lui par le Commissaire CLAYETTE, il a été ensuite interrogé, puis le Ministère public a résumé l'affaire et requis contre l'inculpé l'application de la peine de mort, Le Tribunal après en avoir délibéré conformément à la loi a statué en ces termes,

ATTENDU qu'il est constant que l'inculpé cité par M. le Commissaire du Gouvernement par devant le Tribunal des F.F.I. de Saône & Loire pour avoir en juin 1944 écrit une lettre à la Kommandantur de Mâcon dans laquelle il dénonçait aux autorités allemandes 31 personnes habitant Senozan comme appartenant au parti communiste ou ravitaillant le maquis,

Précisant d'autre part que les personnes désignées avaient tiré sur des soldats allemands,

ATTENDU que cette lettre a heureusement pu être interceptée en temps utile,

ATTENDU que l'agissement de PETITGONNET constitue le crime de haute trahison, que celui-ci reconnaît du reste avoir adressé cette lettre pour assouvir une vengeance personnelle,

ATTENDU que la tentative de crime est punie comme le crime lui-même,

Par ces motifs, le Tribunal déclare l'inculpé coupable du crime qui lui est reproché et en réparation le condamne à la peine de mort.

Dit qu'il sera procédé immédiatement à son exécution par fusillade.

Le tout en application de l'article 236 du Code de Justice militaire.

En foi de quoi le présent jugement a été signé par M. le Président du Tribunal des FFI de S & L et M. le Commissaire du Gouvernement.

Le tribunal départemental FFI a été créé par Claude Rochat assisté de deux juges professionnels (Moch et Martzloff) en juillet 1944 au château de Cruzille (71) pour éviter les règlements de comptes expéditifs. Les procès étaient présidés par Claude Rochat, accompagné de deux juges faisant partie des hauts responsables de la Résistance. En l'absence d'avocat, c'est le commissaire du Gouvernement qui était chargé d'établir des circonstances atténuantes. Le tribunal va fonctionner jusqu'à la mise en place de la Cour de justice et de la Chambre civique décrétées en août 1944. Sur 300 affaires présentées, la moitié est retenue pour jugement, dont une cinquantaine de condamnations dont une vingtaine à la peine de mort par fusillade. Ici, l'affaire Petitgonnet illustre les jugements rendus par le Tribunal FFI pour dénonciation. JCM

AD 71 23J15

Procédure devant la Chambre civique du Doubs : témoignage à charge, octobre 1944

Cour de Justice

N° 389 du Parquet
N° 149 de l'instruction
N° du Greffe
N° Chevalier Avocat

COUR D'APPEL
de BESANÇON

ANNÉE 19 44

Juge d'Instruction
M. Maire-Schäfer

146

TRIBUNAL
de PONTARLIER

PROCÉDURE
CONTRE

NOM	AGE	PROFESSION	DOMICILE
<u>Carlassare</u> Claudine	45 ans	ménagère	Pontarlier 25 J.B. 5 ^e Etage

Prévenue de attentat à la sûreté extérieure de l'Etat (temps de guerre)
Lieu et date du délit Pontarlier 1940-1944
Réquisitoire introductif le 17-10-44

ACTES D'INFORMATION

MANDATS

- de comparution, le
- d'amener, le
- de dépôt, le 17-10-44
- d'arrêt, le

Première comparution 17-10-44
Garant du présent M. Cherdron
Direct instructeur le 21-11-44

DEMANDES

- Demande de libération N° 2, le 14-10-44
- Demande de renseignements, le 14-10-44
- Liberté provisoire, le
- Ordonnance de communication, le 23-11-44
- le chambre des Mises, le
- Recours devant le Tribunal Correctionnel de
- Ordonnance de non-lieu, le

La Cour de Justice 15 DEC 1944

4 Ans de Réclusion
20 ans d'interdiction de séjour
Confiscation - Indignité Nationale

Audience du
Date et dispositif du jugement

ACTES DU PARQUET

Citation en avis à paraître le 5 DECE 1944
Citation en avis à comparaître le 5 DECE 1944

Audience du 15 Décembre 1944

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR DIRECTION GÉNÉRALE DE LA SÛRETÉ NATIONALE N° 34/4 Objet : Déclaration de M. ROUX René, 44 ans entrepreneur-électricien, dt. 43 Gde Rue à Besançon. Affaires : c/M.BAS Roger	RÉPUBLIQUE FRANÇAISE LIBERTÉ — ÉGALITÉ — FRATERNITÉ PROCÈS-VERBAL L'an mil neuf cent quarante quatre le dix Octobre Nous, BLANCHELAND Raymond Commissaire de Police Principal, Chef du Service Départemental des Renseignements Généraux du Doubs en résidence à BESANCON Officier de Police judiciaire, auxiliaire de Monsieur le Procureur de la République. Poursuivant notre enquête concernant M.BAS Roger membre du P.P.F. Entendons : M. ROUX René, Emile, entrepreneur-électricien, né le 13 Janvier 1904 à Montbéliard (Doubs), demeurant à Besançon, 43 Grande Rue , qui déclare : Je connais M.BAS comme voisin ayant demeuré dans sa maison. Je sais qu'il faisait partie du P.P.F. Il a gagné énormément d'argent en travaillant pour les allemands. Il ne se cachait pas pour dire: "Vous qui manquez de tout, vous n'avez qu'à collaborer, vous ne manquerez de rien ". Son fils était employé à la Librairie Allemande pour vendre des journaux de propagande nazie. Je ne crois pas, vu son état de mutilé qu'il ait été obligé de travailler pour les allemands; s'il a travaillé c'est très bénévolement et pour son intérêt. Lecture faite persiste et signe. <i>Jey</i> La Commission Principale Chef du Service départemental des Renseignements Généraux du Doubs <i>Blancheland</i> COMMISSARIAT SPÉCIAL DIRECTION GÉNÉRALE DE LA SÛRETÉ NATIONALE BESANCON
---	---

Les deux documents présentés ici montrent que l'échelle de gravité des fautes adoptée à la Libération ne nous paraît pas toujours aussi évidente aujourd'hui. Ainsi une femme, profitant des ménages faits à la *Kommandantur* pour dénoncer les propos anti-allemands de sa voisine avec qui elle est en conflit, est jugée par la section du Doubs de la Cour de justice et est passible de peine très lourdes (7 ans de réclusion, 20 ans d'interdiction de séjour, à la confiscation de tous ses biens et à l'indignité nationale), alors qu'un homme adhérent à un parti fasciste (PPF), tenant publiquement des propos pro-allemands et travaillant volontairement pour l'occupant est déférée devant la chambre civique et uniquement condamné à l'indignité nationale à vie et à la confiscation d'un tiers de ses biens. AL

AD 25 342W1 et 1464W20

Malgré l'épuration légale, le lynchage de Jacques Marsac à Dijon, février 1945



La décision de la Cour de justice d'ajourner le procès de Marsac jusqu'à la fin de la guerre a incité plusieurs organisations issues de la Résistance à organiser un meeting place de la Libération à Dijon. Le 15 février 1945, les orateurs, tout en appelant au calme la foule estimée à plus de vingt mille personnes, rappellent que Marsac est responsable de plusieurs centaines d'arrestations de patriotes en particulier communistes. La foule se rend à la prison et prend celle-ci d'assaut. Marsac, extrait de sa cellule, est lynché et pendu. DV

AD 21 6 J 288

Affiche annonçant la composition de la nouvelle municipalité de Sens et mise en place de cette municipalité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

VILLE DE SENS

Conformément aux Instructions de la Commission des Comités de Libération en date du 11 Avril 1944, le Comité Urbain de Libération, dans sa lettre en date du 31 Août 1944 adressée au Président du Comité Départemental de Libération désirait voir la composition de la Municipalité Provisoire de la Ville de Sens fixée comme suit :

Mouvements de Résistance

Front National	COURTIS Maxime, Maire , Ingénieur en Chef honoraire des Ponts-et-Chaussées.
—	ROY Gaston, Adjoint , Ingénieur.
—	MERCAN Henri, Ingénieur T. P. E.
—	ROUZEAU Maurice, Instituteur.
Libération	PORTERET André, Adjoint , Agent général d'Assurances.
C. G. T.	WELCHE Henri, gérant de commerce.
—	JEANNOT René, forgeron.
Union des Femmes Françaises	Madame FOURREY, sans profession.
Forces Françaises Combattantes	ALEXANDRE Clotaire, entrepreneur de travaux publics.

Tendances Politiques, Philosophiques et Religieuses

Droite de Droite	Docteur BONNECAZE, Chirurgien.
—	COLOMBET Henri, ancien Commissaire-priseur.
Radicaux Socialistes	Madame GUIMARD, Institutrice retraitée.
S. F. J. O.	SABAT Emile, Adjoint , Secrétaire de Mairie retraité.
—	MARNOT, Directeur d'école en retraite.
Communistes	COLSON Maurice, Adjoint , boucher.
—	KERLEU Henri, employé de la Ville de Paris.
Catholiques	Chanoine VABOIS.
Protestants	Pasteur DHOUILLY.
Libres-Penseurs	MICHELERNE, Instituteur retraité.

Prisonniers : GAMBUN Ludovic, Clerc de notaire.

Activités Economiques

Commerçants	RABIER, Épiciers.
Industriels	PERROT Gaston, Minotier.
Agriculteurs	FOSSÉ, Vétérinaire.

A titre symbolique, pour rendre hommage à leurs sentiments patriotiques :

LAZARE-BERTRAND, Architecte.
VERNIS, Industriel.
MADER Jean, Artisan.
RAGOT André, Docteur en Médecine.

A l'unanimité, le Comité Urbain de Libération avait adopté la motion suivante :

Monsieur LAZARE-BERTRAND reprendra, s'il le désire, la fonction de Maire provisoire de la Ville de Sens à son retour de captivité en remplacement de Monsieur COURTIS qui accepte.

Le Préfet de l'Yonne, par arrêté en date du 1^{er} Septembre 1944, a ratifié intégralement choix et motion du Comité Urbain de Libération.

Le Comité Urbain de Libération.

Front National	ROY Gaston, MERCAN Henri, COUDERC Pierre.
Libération	FILLON Maurice.
C. G. T.	JEANNOT René, ROUZEAU Maurice.
U. F. F.	Madame ANSMANT.
F. F. C.	CALLAUD René.
Tendances Politiques	LAFOREST Robert.
—	COLSON Maurice.
—	Madame GUIMARD.
—	PORTERET André.

Imprimerie Artisanale R. GILVILLON, Sens



Le GPRF veut que soit mise en place une administration française nommée par ses représentants dès qu'un territoire est libéré. À Sens, dix jours après la libération de la ville le 21 août 1944, le comité de libération propose au CDL une liste de 27 noms dont ceux de deux femmes ; la diversité des profils reproduit en partie celle des membres du CNR en termes de mouvements de Résistance, d'opinions politique et religieuse, de secteurs économiques... Seul le préfet, nommé par le GPRF, peut toutefois donner une existence légale à cette municipalité, ce qu'il fait le 1^{er} septembre 1944 avant de l'installer en grande pompe le 10 septembre dans la salle du Conseil, devant le buste de Marianne et les drapeaux français et alliés. NV

AM Sens, 4 H 104 / 40 Fi 1

Carte d'électeur de Madame Renimel Eugénie

Quand la Seconde Guerre mondiale éclate, les femmes françaises n'ont toujours pas obtenu le droit de vote. Le Sénat s'oppose toujours aux propositions de loi de l'Assemblée nationale proposant le droit au vote des femmes. C'est en juin 1942 que le général de Gaulle se prononce en faveur du vote féminin et déclare : « *une fois l'ennemi chassé du territoire, tous les hommes et toutes les femmes de chez nous éliront l'Assemblée nationale qui décidera souverainement des destinées du pays.* » C'est en 1944, après de nombreux débats, que l'ordonnance du 21 avril sur l'organisation des pouvoirs publics après la Libération prévoit dans son article 17 que « *les femmes sont électrices et éligibles dans les mêmes conditions que les hommes* ». Dès les élections municipales d'avril-mai 1945, elles sont nombreuses à se rendre aux urnes.

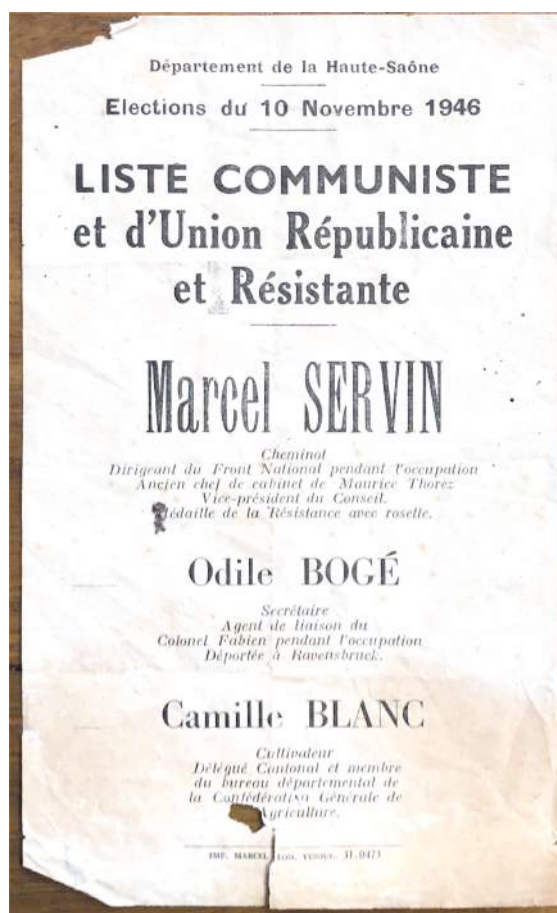


LIEU DE VOTE		Mairie	
Nom : Renimel			
Prénoms : Eugénie			
Profession : f ^{em} e de chambre			
Date de naissance : 1910			
Lieu de naissance :			
Domicile : Mouchy			
Numéro de l'inscription sur la liste électorale : 370			
SCRUTINS			
23 SEPT 1945	21 OCT 1945	Le 30 SEPT 1945	1945.
1	4	LE MAIRE :	
2	5	Nogent	
3	6	SIGNATURE DE L'ÉLECTEUR :	

Cette carte électorale appartient à Eugénie Renimel, femme de chambre au château de Mouchy, commune de Raveau, au service du comte de Rumford. Elle vote à l'occasion des élections cantonales du 23 septembre 1945 pour élire des conseillers généraux puis aux scrutins nationaux des élections législatives du 21 octobre 1945 (dans le département de la Nièvre, quatre députés sont à élire) et au référendum du 21 octobre 1945 pour se prononcer sur le maintien ou le rejet des institutions de la III^e République, ainsi que sur l'organisation des pouvoirs provisoires. C'est un moment important pour la refondation démocratique. MB et MF

AD 58 1J793

Bulletin de vote des élections législatives du 10 novembre 1946



Ce bulletin de vote illustre le rôle prépondérant du parti communiste dans les mouvements de résistance. Marcel Servin ancien chef de cabinet du ministre Maurice Thorez est élu député de la Haute-Saône, il obtient alors 25 270 voix soit 24,9 % des suffrages exprimés. A ses côtés on retrouve Camille Blanc, membre de la Confédération générale de l'Agriculture et surtout Odile Bogé, décédée en 2018, résistante et déportée qui a témoigné durant de nombreuses années dans les établissements scolaires du département. Les élections législatives qui se déroulent le 10 novembre 1946 sont les premières de la IV^e République nouvellement instaurée. Elles sont marquées par une victoire sans précédent du parti communiste qui obtient 28,3 % des suffrages exprimés et enregistre le meilleur score de son histoire avec 182 sièges à l'Assemblée nationale. Malgré la place prépondérante des 3 partis dominants, à savoir le MRP, la SFIO et le parti communiste, les groupes parlementaires ont tendance à se multiplier avec une opposition de plus en plus hétéroclite. Il y a alors seulement 6,8% de femmes députées. DR

AD 70 Collection particulière (Odile Bogé)

VII – La guerre n'est pas finie (été 1944-1945)

Les représailles de la Milice à Mâcon (71) le 28 juin 1944

PREFECTURE DE SAONE-&-LOIRE
Cabinet du Préfet
5 Juillet 1944.

COPIE

LEPREFET DE SAONE & LOIRE
à Monsieur le CHEF DU GOUVERNEMENT
Ministre de l'INTERIEUR
Cabinet du Ministre
VICHY

OBJET : Assassinat de sept personnes à MACON le 28 Juin 1944 par des Miliciens en uniforme -

J'ai l'honneur de vous rendre compte des incidents extrêmement graves qui se sont déroulés à Mâcon dans l'après-midi du 28 Juin 1944 : sept personnes ont été assassinées par des Miliciens en uniforme dans des conditions particulièrement odieuses ; voici l'exposé succinct des faits :

Vers 14 h.30, 4 Miliciens se sont présentés à la Préfecture et ont demandé à M. PAPET Raymond, Pupille de la Nation, 34 ans, marié, 5 enfants (l'aîné est âgé de 10 ans 1/2), Chef de Bureau de mon Cabinet, de les accompagner ; ce fonctionnaire a été abattu quelques instants après à 100 mètres de la Préfecture d'un coup de feu dans la nuque.

Vers 14 h.30, M. BOUQUET, ancien Capitaine, prisonnier de guerre rapatrié, Chef du Centre Démobilisateur de Mâcon, 45 ans, marié, a été abattu à son bureau d'une rafale de mitrailleuse par trois Miliciens.

Vers 15 heures, M. SOURIEAU François, Léonard, prisonnier de guerre rapatrié, 28 ans, célibataire, étudiant, a été abattu à l'étude de son père par trois Miliciens. Les meurtriers avaient demandé à parler au père de la victime, notaire à Mâcon ; ce dernier étant absent, ils ont tué le fils.

Vers 15 heures, M. DICK Effime, 46 ans, de confession israélite, de nationalité française, artisan chaudronnier, a été abattu à son domicile par trois Miliciens.

Vers 15 heures 15, M. BOUVET Jean, 52 ans, professeur d'histoire et d'anglais au Collège Moderne de garçons à Mâcon, marié, deux enfants, a été tué à son domicile par trois Miliciens.

Vers 18 heures, 30, deux jeunes gens âgés de 20 ans environ, ont été arrêtés sur un quai de Mâcon et emmenés près de St-Laurent-les-Mâcon (Ain) où ils ont été tués à coups de mitrailleuse. Il s'agit de deux élèves de l'Ecole Pratique de Métiers de CLUNY (Saône-et-Loire), les nommés RIGOLLET et JOSSERAND.

...

En outre, vers 16 heures, 30, le magasin de photographie exploité par Mme GUIRAUDET, qui serait d'origine juive, a été dévalisé et saccagé par une quinzaine de Miliciens. Des Miliciens auraient recherché auparavant M. GUIRAUDET, Ingénieur aux Ponts-et-Chaussées à Mâcon, qui était absent.

Vers 17 h.30, l'appartement de M. CHARTIER Louis, Président de la Chambre Syndicale de la Métallurgie, Inspecteur Régional de l'Enseignement Technique, industriel à Mâcon a été dévalisé et saccagé par six Miliciens environ. M. CHARTIER qui était absent, aurait été recherché auparavant par des Miliciens.

MM. PAPET, BOUQUET, SOURIEAU et BOUVET étaient très honorablement connus à Mâcon. A ma connaissance et dans l'opinion publique, ils n'exerçaient actuellement aucune activité politique.

M. PAPET, fonctionnaire brillant et très consciencieux, jouissait de l'estime générale ; il fut le collaborateur, comme Chef de Bureau du Cabinet, de MM. BOUET, actuellement Conseiller d'Etat, BRUN, Préfet Régional à Clermont-Ferrand, DEMANGE, Préfet de Seine-et-Marne, et le Chef de Cabinet de M. HONTEBEYRIE, Préfet Régional à Montpellier, mes prédécesseurs.

Le Capitaine BOUQUET, Prisonnier rapatrié, décoré de la Croix de Guerre 1939-1940, était également très estimé à Mâcon et jouissait d'une grande popularité parmi les prisonniers rapatriés.

La famille SOURIEAU compte parmi les plus honorables de Mâcon ; le fils, victime de l'attentat allait soutenir prochainement sa thèse de doctorat en droit ; ancien combattant de Narvik, il était décoré de la Croix de Guerre 1939-1940.

M. BOUVET, ancien Conseiller Municipal de Mâcon, ancien candidat aux Elections Législatives dans la circonscription de Mâcon, avait été un militant S.F.I.O., il était réputé anti-communiste. Esprit pondéré, il avait toujours préconisé la concorde sociale. Depuis la guerre, il avait cessé toute activité politique mais avait conservé un grand prestige dans le monde ouvrier. A ma connaissance, depuis l'armistice, il a toujours fait montre de loyauté contre le Gouvernement et à ce sujet, je peux signaler que le 29 Février 1944, il surprenait un élève cachant dans son livre un tract subversif et le signalait aussitôt à l'Administration Collégiale.

M. DICK était loin de jouir d'une aussi parfaite considération, ayant eu quelques démêlés avec la Justice ; mais il ne s'était fait remarquer par aucune activité politique.

...

MM. GUIRAUDET et CHARTIER sont aussi très estimés à Mâcon, ce dernier surtout en raison de sa qualité de Président de la Chambre Syndicale de la Métallurgie de Mâcon ; il y a lieu de signaler que M. CHARTIER avait fait l'objet d'une arrestation antérieure par la Milice. Par crainte de compromission, il avait fait enfouir des armes parachutées. Déféré au Parquet de Lyon et placé sous mandat de dépôt, il fut mis en liberté provisoire quelques jours après.

J'ai tenu courant M. le Préfet Régional au fur et à mesure du déroulement de ces graves incidents, lui demandant une intervention rapide auprès de vous, à seule fin de faire cesser ce carnage. M. le Préfet Régional, convoquait aussitôt le Délégué Régional de la Milice pendant que moi-même j'entrais en rapport avec M. CLAVIER, Chef départemental de la Milice de Saône-et-Loire ; celui-ci me déclarait prendre l'entière responsabilité de cette affaire, ayant établi lui-même la liste des victimes qui comportait dix noms ; il ajoutait que si à la suite de ces événements, des fonctionnaires venaient à quitter leur poste, leur femme, leurs enfants seraient abattus et leur maison saccagée et incendiée.

Vers la fin de l'après-midi, M. le Préfet Régional m'informait que M. le Chef Régional de la Milice avait donné l'ordre à M. CLAVIER de cesser immédiatement ces actions de représailles. J'informais aussitôt M. le Préfet Régional que si des sanctions graves et exemplaires n'étaient pas prises immédiatement contre les coupables, je ne pouvais que me démettre de mes fonctions, voulant par là ne pas associer le Gouvernement à une mesure qui attentait aussi gravement à la conscience humaine.

Ces actes de terrorisme ont été perpétrés par une dizaine de Miliciens, dont quelques-uns originaires de Mâcon, et reconnus, soit par des membres des familles des victimes, soit par la population. En même temps que ces attentats terrorisaient la population, ils produisaient une profonde indignation ; en quelques heures l'unanimité s'est faite dans l'opinion publique à Mâcon et dans le département, non seulement contre la Milice, mais aussi contre le Gouvernement, et il n'est pas exagéré de dire que ces crimes ont rejailli sur la mémoire de M. Philippe HENRIOT, lui-même.

Devant l'effervescence toujours grandissante, j'ai cru bon de divulguer verbalement ma détermination de me démettre de mes fonctions, afin de marquer la réprobation du Gouvernement à l'égard de tels procédés ; l'annonce de cette décision a été accueillie très favorablement et a produit une détente certaine dans la population.

Celle-ci se refuse encore à croire que les Pouvoirs Publics toléreront de pareils actes et elle attend

...

impatiemment les sanctions légales contre les meurtriers. Si ces sanctions n'étaient pas appliquées rapidement et si les coupables n'étaient pas traités en criminels de droit commun, il est à craindre que des actes de vengeance collectifs ne se produisent à bref délai.

Les cortèges de 1.500 à 2.000 personnes environ (la ville de Mâcon compte 24.000 habitants) qui suivaient chaque cercueil des victimes témoignent de cette atmosphère particulièrement tendue.

Conscient de cet état d'esprit, je me suis personnellement rendu le 2 Juillet auprès de M. le Commandant de BERNONVILLE, Commandant les Forces du Maintien de l'Ordre de la Région de Lyon ; celui-ci, dont je dois ici souligner la parfaite compréhension, se rendit aussitôt compte de la gravité de la situation et ordonna l'arrestation de M. CLAVIER Chef départemental de la Milice de Saône-et-Loire et du Milicien TERREL, qui s'était spécialement fait remarquer pendant les incidents en cause.

La tension reste très grande dans les esprits et le moindre incident peut provoquer l'explosion du ressentiment de la population. Seule l'exécution des meurtriers et l'éloignement temporaire de Mâcon de la Milice pourra apporter l'apaisement nécessaire.

Le Préfet,

L. THOMAS

Le 28 juin 1944, Philippe Henriot, secrétaire d'État à l'Information et à la Propagande, membre de la Milice et orateur de Radio-Paris est assassiné par un groupe-franc du Mouvement de Libération Nationale (MLN). Ce même jour, la Milice de Mâcon organise des opérations de représailles dans la ville. Joannès Clavier, chef de la Milice à Mâcon, rassemble ses troupes et mobilise plusieurs équipes pour assassiner des sympathisants de la Résistance : Raymond Papet (chef du cabinet du préfet), André Bouquet (capitaine du centre démobilisateur), Effime Dick (artisan juif d'origine russe), Robert Sourieau (clerc de notaire), Jean Bouvet (professeur à l'École normale), Guy Jossierand et Jean Rigollet (étudiants de Cluny rentrant chez eux) sont tous les sept abattus dans le courant de l'après-midi du 28 juin 1944. JCM

AD 71 1910W32

Comblanchien, village martyr



Le 15 juin 1944 lors du combat d'Arcenant, plusieurs soldats allemands sont tués. En août 1944, les troupes allemandes battent en retraite poursuivies par l'armée française. Avant de fuir, les Allemands décident une opération de répression contre le village. Le 21 août 1944 dans la soirée, le village est investi par deux groupes de soldats allemands, une trentaine de *Feldgendarme* venus de Beaune par la route et plusieurs dizaines de soldats stationnés dans un train en bas du village. Les habitants sont expulsés de leurs habitations qui sont pillées et incendiées, puis conduits sur la place de l'église. La population est dirigée sur la place de la mairie. Vingt-trois hommes de 15 à 70 ans sont sélectionnés et conduits au train, qui stationnait à l'est du village, pour être emmenés en otage à la prison de Dijon. Onze d'entre eux sont déportés vers l'Allemagne. Huit personnes sont abattues : Jeanne Chapuzot, 68 ans et sa fille Mathilde Voye, 46 ans, vigneronnes, Max Henry, 40 ans, comptable et son fils Claude, 20 ans, étudiant, Joseph Blanc, 57 ans, retraité des transports parisiens, Marcel Julien, 18 ans, ouvrier agricole, Adrien Simonnot, 72 ans, carrier, Blaise Lieutard, 60 ans, retraité SNCF. Cinq autres furent blessées. DV

AD 21 6 J 185

Les exécutions dans le Chalonnais (71)

MAIRIE de CHATENOY-LE-ROYAL (Saône-et-Loire) CANTON de Chalon-Nord ARRONDISSEMENT de CHALON-SUR-SAONE	RÉPUBLIQUE FRANÇAISE <i>Chatenoy-le-Royal, le 8 Octobre 1944</i> 194
Objet	Monsieur le Sous-Préfet, à Chalon sur Saône,

Comme suite à votre lettre du 28 Septembre, j'ai l'honneur de vous donner ci-dessous copie du procès-verbal de la découverte de corps de fusillés trouvés sur le territoire de la commune le 26 Aout 1944. Aujourd'hui 26 Aout 1944, quatre cadavres ont été trouvés vers 16 heures au lieu-dit "Bois de la Garenne" à proximité du pont sur la ligne de chemin de fer de Chalon à Givry. Il s'agit de personnes fusillées par les Allemands et extraites de la prison de Chalon à cet effet. Les corps sont criblés de balles avec un coup de revolver dans la tête.

Renseignements recueillis:

Cadavre N° 1. - Sexe masculin, blond, taille 1.75 environ paraissant âgé de 20 ans.
Chemise marine rayé blanc et rouge, veston gris rayé marque "Vieil Ami", pantalon gris foncé en serge, ceinture cuir, pantoufles gris foncé avec bordure violette; dentition régulière. Objets trouvés sur le corps: Un billet de 100 francs, un mouchoir blanc marqué MT.

Cadavre N° 2. Sexe masculin, brun, sourcils épais, yeux noirs, lèvres supérieure remontante, bonne dentition; taille 1.67 environ, âge 20 à 25 ans.
Loup de mer marine, pantalon gris rayé noir, chaussons, ceinture cuir noir. Incisive gauche un peu enfoncée, bonne dentition.
Objets trouvés: Porte-monnaie cuir contenant 65 francs et menue monnaie, un tube de pierres à briquet, un mouchoir à carreaux sans marque.

Cadavre N° 3. - Sexe masculin, brun foncé, paraissant âgé de 30 à 35 ans. Taille 1.80 environ; dentition à la mâchoire supérieure.
Vêtu de bleus de travail, un tricot gris, une ceinture de flanelle noire, chaussé de brodequins presque neufs. Objets trouvés: Deux petits mouchoirs sans marque.

Cadavre N° 4. - Sexe masculin, cheveux châtains clair; âge de 30 à 35 ans; taille 1.65; bonne dentition.

Vêtu d'un veston bleu rayé, pantalon noir, chaussettes
beiges, souliers bas noirs, maillot de corps noir; une
ficelle comme ceinture. Objets trouvés: Une feuille de
carnet portant des inscriptions au crayon, un mouchoir
à carreaux jaune marqué J.M., beret basque marque Aspeoso
un peigne de poche.

La mort paraissait remonter à quelques heures au plus.
J'ai fait prendre photographie de ces cadavres.

Les témoins étaient: Grillot Xavier, Adenot Paul, Lefranc
Marcel, Sirot André, Dardelin François, Petiot Albert,
Flatot Marcel, Gras Pierre.

Le cadavre N° 1 a été reconnu le 18 Septembre 1944
comme étant celui de Szymanski Edmond, domestique agricole,
domicilié route de St-Yan N°3 à Paray le Monial, né le 2
Juillet 1925 à Slupca, Pologne, de nationalité polonaise.

Le cadavre N° 2 a été reconnu ~~a été reconnu~~ le 20 Septem-
bre 1944 comme étant celui de Betanzos José René, ouvrier
maçon, domicilié N°6 Cité Motteville à Ecuisses, né le
22 Aout 1917 à Ecuisses, de nationalité française.

Le cadavre N° 3 a été reconnu le 20 Septembre 1944 comme
étant celui de Chanut Jean Claudian, employé à la S.N.C.F.
domicilié N°4 rue de Moulins à Montceau les Mines, né le
18 Janvier 1911 à Verosvres.

Le Maire,



Au cours de l'été 1944, alors qu'il devient difficile de déporter des prisonniers à cause des sabotages ferroviaires de la Résistance et que l'avancée alliée se fait plus pressante, Hans Krüger, chef du Sipo-SD de Chalon-sur-Saône décide de vider la prison en éliminant les prisonniers. Entre le 18 juillet et le 30 août 1944, 54 personnes font être extraites des geôles de la maison d'arrêt de Chalon-sur-Saône, par petits groupes et sont abattues sur plusieurs sites des communes de Fragnes, La Loyère, Chatenoy-le-Royal, Crissey, Dracy-le-Fort, Mellecey et Germolles. L'apogée de ces exécutions a eu lieu au cours de la journée du 26 août 1944 : 29 personnes ont été abattues. Les maires se sont souvent chargés de l'inhumation des corps et ont souvent fait photographier les cadavres pour permettre une identification.

AD 71 1496W35

Maison détruite à Angirey (Haute-Saône) le 10 septembre 1944

GENDARMERIE NATIONALE

Crav le 12 Octobre 1944.

2^eème.Légion-Bis

R A P P O R T

Compagnie de la Haute-Saône

Section de Crav

No 41/2

du Capitaine MOULIN Commandant la Section de Gendarmerie à Crav, sur la situation et les circonstances dans lesquelles a été tué le Mal. des-Logis Chef REBILLY Pierre du cadre spécialisé de la 2^eème.Légion bis à BESANCON.

REFERENCE: note No 3/2 Légion du 20 septembre 1944.

F.F.I.

Copie

Le 17 août 1944, le Mal. des-Logis Chef REBILLY, Pierre, du cadre spécialisé de la 2^eème.Légion-bis à BESANCON, quittait sa résidence vers 3 heures, pour se soustraire à l'arrestation des autorités allemandes. Il venait chercher refuge à Saint-BROLO (Haute-Saône), et aussitôt se mettait en relation avec le Capitaine MOULIN, Commandant la Section de Crav. Cet Officier invitait immédiatement le Mal. des-Logis Chef REBILLY à se joindre à son personnel de la Section de Crav et à rejoindre le maquis d'OGIERES (Groupe MANGEL). Le 5 septembre 1944 REBILLY arrivait au camp d'ANGIREY (Haute-Saône) avec tous les F.F.I. du groupe d'OYRIERES.

Dès le 7 septembre 1944, il participait comme chef de groupe à un coup de main contre les troupes allemandes aux abords de la R.N. no 474 entre les villages de CHOTE et de CRV et était blessé par une balle à l'avant bras gauche. Examiné dès son retour au camp par le chirurgien en médecine DELMAS de Crav, ce praticien diagnostiquait une fracture de l'avant bras et pratiquait une intervention chirurgicale. Par suite du mauvais temps, REBILLY fiévreux ne pouvait être soigné au camp. Le Commandant du camp décida de le conduire au domicile d'une personne sûre du village d'ANGIREY.

Le 10 septembre 44, vers 9 heures "Un engagement avait lieu en plein centre du village d'ANGIREY entre F.F.I. et les troupes allemandes à proximité du lieu où se trouvait REBILLY. Il lui était donc matériellement impossible de fuir dès le début de l'opération.

D'après la déclaration de Mr. BILLOTTET, Charles, 34 ans cultivateur à ANGIREY le Mal. des-Logis Chef REBILLY s'est réfugié chez lui vers 11 heures, venant du centre du village. Il était pieds nus. Environ 10 minutes après son arrivée, il était interpellé en ces termes par un "Jot allemand" "Vous êtes de maquis?" REBILLY a répondu "non, je ne suis pas du maquis, je suis réfugié". Le Jot a rétorqué "Si vous êtes un maquis".

Quelques minutes plus tard REBILLY était emmené par un soldat allemand.

Mr. BILLOTTET précise qu'environ un quart d'heure plus tard, pas loin sur la route départementale no 39 à 400 mètres de la sortie sud-ouest du village, il a vu le Mal. des-Logis Chef REBILLY dans la fosse. Il avait reçu une balle dans la tête et était sans vie.

Aucune pièce d'identité ou militaire n'a été découverte sur le cadavre.

Le Mal. des-Logis Chef REBILLY laisse une veuve et 3 enfants en bas âge. En outre Mme. REBILLY se trouvait en état de grossesse. La situation de cette veuve est donc plus que digne d'intérêt car elle ne possédait que le pain de son

Cote ASHS-1215 W 3->

pour subvenir aux besoins de la famille.
Etant donné que le Maltes-Louis Chef REBILLY faisait partie
du cadre spécialisé de la Légion d'Honneur le soin de l'éta-
blissement de la proposition de secours a été laissé à l'ap-
préciation de ses chefs hiérarchiques.

Signé : MOULIN.

Copie certifiée conforme.
Champlitte, le 23 Février 1945
L'Adjudant DOHAUT, Commandant la brigade.



propriété publique
FR-AD-001

Le 10 septembre 1944 une colonne allemande qui battait en retraite depuis Gray est attaquée par un groupe de résistants. Le village d'Angirey fût entièrement brûlé par les Allemands. Dans un brasier « visible à des kilomètres », tout fut réduit à l'état de poussière. La bataille dura toute la journée et 57 maisons sur 61 furent incendiées, cinq habitants et sept résistants furent assassinés. Cette maison incendiée est celle de Jean-François Picot, agriculteur né en 1871, habitant d'Angirey assassiné par les Allemands le 10 septembre 1944. Son nom figure sur la plaque commémorative et le monument aux morts 1939-1945, à Angirey et sur le mémorial de la Résistance, à Vesoul (Haute- Saône). Le village sera entièrement reconstruit au début des années cinquante par des entreprises grayloises dont la société Perruchini. DR

AD 70 213 W61

Liste des personnes rafliées par les autorités allemandes à Beaucourt (sud du Territoire de Belfort) à l'automne 1944.

Commune de Beaucourt					
LISTE DES PERSONNES ARRÊTÉES À BEAUCOURT					
par les autorités allemandes depuis le 1er septembre 1944					
Nom et Prénoms	Date de naissance	Lieu de naissance	Profession	Adresse	Date d'arrestation
1. PAROT Henri	21.12.1898	Belfort	charbonnier M.A.E.	Beaucourt Cité Adolphe Japy	23.9.1944 Beaucourt
2. ROMAIN Marcel	29.9.1906	Dale (Doubs)	technicien	Beaucourt 3 Rue des Voages	" "
3. RAYOT Jean-Pierre	6.6.1920	Beaucourt (Tre)	contrôleur	Beaucourt Cité Chatelet	" "
4. RAYOT Jean	12.12.1896	Dampierre-les-Bois (Doubs)	chef comptable	Beaucourt 21 Rue du Chatelet	" "
5. FERRARIO Charles	3.11.1912	Nembo (Italie)	maçon	Beaucourt Rue de Dampierre	" "
6. STRICKNER René	6.10.1915	Neisbrunn (Alsace)	dessinateur	" 7 Passage Flane Neuve	" "
7. SAUJEN Roger	26.6.1911	Montliert (Suisse)	friseur	" Cité Ducret	" "
8. BELLE Raymond	19.6.1925	Beaucourt (Tre)	contrôleur	" 9 Cité Eugène Bornèque	" "
9. MARTIN Fernand Georges	3.3.1903	Raynans (Doubs)	trappeur-céramiste	" 8 Rue du Cimetière	" "
10. MOREL Robert	10.8.1920	Beaucourt (Tre)	tourneur-outilleur	" 5 Rue des Voages	" "
11. VALLAT Robert Louis	16.7.1900	Dale (Doubs)	chef d'équipe	" 25 Cité Adolphe Japy	" "
12. VAUCLAIN Jean	4.3.1928	Beaucourt (Tre)	apprenti	" 4 Cité Chatelet	" "
13. STANISLAVOFF Alexandre	26.8.1892	River (Russie)	décolleur	" Cité du Temple	" "
14. MME STANISLAVOFF Blanche	5.4.1892	" (Russie)	"	"	" "
15. TAVIER Robert Emilie	12.1.1912	Beaucourt (Tre)	couleur fonte	" Rue de la Poste	" Montbéliard
16. TAVIER Edouard	7.8.1905	Beaucourt (Tre)	monteur M.A.E.	" Dale Combette	" Montbéliard
17. TAVIER Adolphe Armand	25.5.1912	Dale (Doubs)	dépanneur M.A.E.	Montbéliard Cité du Val	" Montbéliard
18. BOLLE Albert Emilie	18.12.1905	Beaucourt (Tre)	ajusteur	Beaucourt 28 Rue de St-Nizier	" Beaucourt
19. RIEU Charles	7.9.1924	Koselach (Tch.-Slovaq.)	tourneur	Beaucourt Rue Chatelet descaus	" "
20. STEINER Jean-Pierre	18.11.1903	Beaucourt (Tre)	ajusteur	Beaucourt 5 Passage de la Fontenette	" "
21. CHAUVIS Marcel	29.7.1900	Beaucourt (Tre)	contraincteur	Beaucourt 14 Rue de la Maison Blanche	" "
22. WILLER Roger	10.11.1907	Beaucourt (Tre)	comptable	Beaucourt 56 Rue de Baderel	" "
23. FERRIS Marcel	18.2.1926	Beaucourt (Tre)	outilleur	" 32 Cité Adolphe Japy	" "
24. LINDIN Raymond	30.3.1901	Beaucourt (Tre)	dépanneur M.A.E.	Dale Combette	" Dale (Doubs)
25. CORBIER Willes	5.7.1923	Chateaufort (Tre)	chauffeur chaud.	Beaucourt 14 Cité Eugène Bornèque	" Beaucourt
26. COLIN Charles	2.10.1885	Beaucourt (Tre)	commerçant	Montbéliard (Tre de Belfort)	" Montbéliard
27. BOLLIN Raymond	28.9.1905	Andenecourt (Doubs)	percuteur	Beaucourt 8 Cité Eugène Bornèque	" Beaucourt
28. TASSIN André	1.11.1912	Bar-s/Aube (Aube)	adjoint administ.	Beaucourt Cercle Japy	" Beaucourt
29. LALLIER Maurice	27.5.1921	Eléré (Indre & Loire)	moniteur éducation physique	Beaucourt Cercle Japy	" Beaucourt
30. FRET Georges	11.1.1922	Terrans (Sud de L.)	ingénieur	Beaucourt Cercle Japy	" "
31. FISCHER André	6.3.1921	Versailles (S. & O.)	ingénieur	"	" "
32. FACHEL Alfred	9.6.1872	Dale (Doubs)	Maire de Beaucourt	" 1 Passage Fontenette	" Beaucourt
33. TAVIER Robert Armand	2.10.1907	Dale (Doubs)	Charbonnier M.A.E.	Dale (Doubs)	23.9.1944 Dale (Doubs)
34. ROYMAN Paul Gilbert	12.6.1916	Grandvillars (Tre)	magasinier	Beaucourt 55 Rue de Baderel	" "
35. SCHAEFFER Joseph	15.6.1916	Autonne (H. Rhin)	instituteur	Beaucourt Place de la République	" Montbéliard
36. MME SCHAEFFER Suzanne	18.10.1916	Autonne (H. Rhin)	institutrice	"	" "
37. RAYOT Andrée	23.6.1926	Beaucourt (Tre)	étudiante	Beaucourt 21 Rue du Chatelet	2.10.1944 Beaucourt
38. FRET Jean	4.5.1896	Valentigney (Doubs)	modèleur	Beaucourt 2 Cité Eugène Bornèque	" "
39. FLENN Albert	14.6.1908	Beaucourt (Suisse)	chef d'équipe	Beaucourt 11 Rue de la Carrière	" "
40. MULLER René	1.5.1906	Montbéliard (Tre)	chef d'équipe	Beaucourt 4 Rue du Cimetière	" "
41. BONCHER Jeanne	15.2.1875	Beaucourt	ouvrière textile	Beaucourt Rue de la Poste	" "
42. MME BONCHER Jeanne	18.8.1875	Aibre (Doubs)	"	"	" "

BEAUCOURT, le 4 novembre 1944

Pour le maire,

Le 1er adjoint délégué:



Depuis l'annonce du débarquement allié en juin 1944, l'attitude de l'occupant change et la répression s'opère avec une brutalité de plus en plus marquée. Le 12 septembre 1944, le département est placé en état de siège. A Beaucourt, suite à la découverte d'une liste de résistants lors de la fouille d'une maison par la *Feldgendarmarie*, 42 hommes et femmes sont ainsi arrêtés à partir du 23 septembre ; plusieurs d'entre eux sont membres du maquis du Lomont. Après être passés par la caserne Friedrich de Belfort, ils entrent au SL Schirmeck puis sont déportés majoritairement vers Dachau. Les trois femmes arrêtées lors de cette rafle, initialement convoyées en direction du KL Buchenwald, sont finalement conduites à Schirmeck. Seuls dix Beaucourtois rentreront de déportation. SB

AD 90 99W34

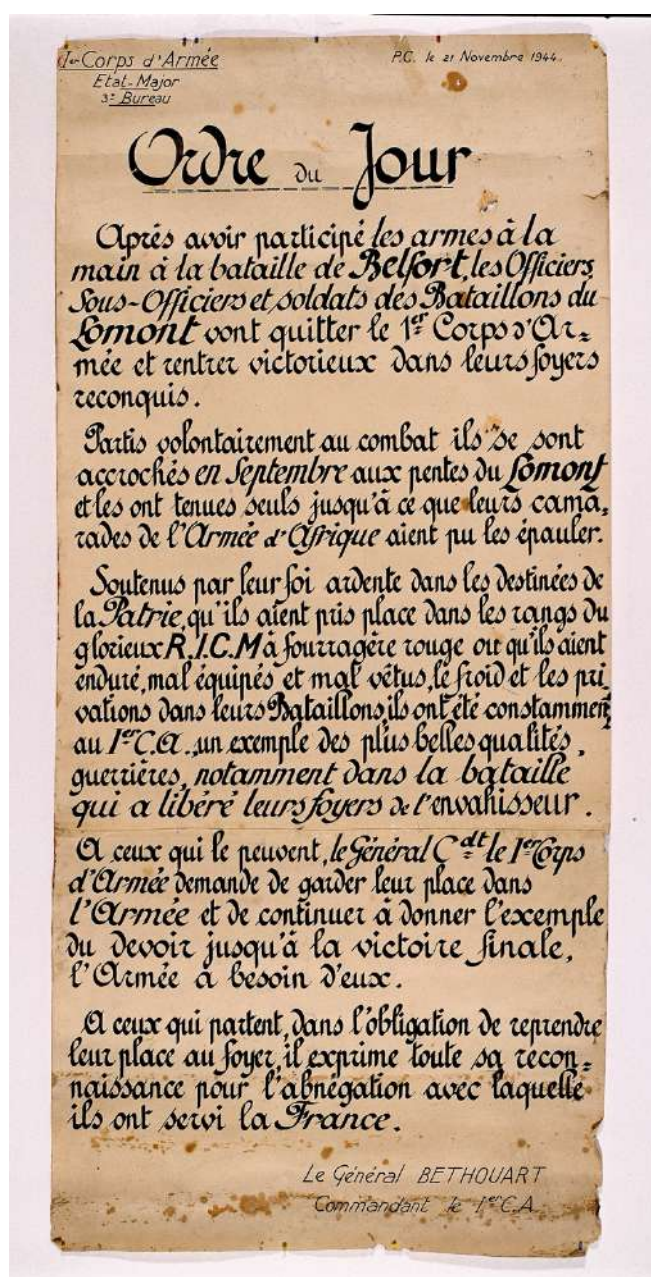
L'amalgame au camp de Valdahon (Doubs)



Après les combats de l'été 1944, des membres des FFI et des FTP s'engagent dans l'armée régulière : c'est l'amalgame. L'idée revient au général de Lattre de Tassigny qui commande la Première Armée française débarquée le 15 août 1944 en Provence et contribue à libérer la partie est de la région Franche-Comté. Ses motivations sont militaires — reconstituer une armée représentative de la nation (éléments issus de la Résistance et aux troupes coloniales) — et politiques — disposer d'une armée qui puisse peser dans les forces et les stratégies alliées. Deux décrets signés les 19 et 20 septembre 1944 par le général de Gaulle rendent effectif cet amalgame. En novembre 1944, 75000 hommes ont rejoint la Première Armée française. CV

MRDB 973.102.52

Ordre du jour du général Béthouart, 21 novembre 1944



De la mi-septembre à la mi-novembre 1944, une ligne de front sépare la majeure partie de la Franche-Comté libérée d'un petit territoire situé au nord-est (pays de Montbéliard, Vosges saônoises et Territoire de Belfort). Originaire de Dole (Jura), nommé commandant du 1^{er} Corps d'Armée en août 1944, le général Béthouart lance la reconquête de la trouée de Belfort à partir du 14 novembre 1944. Il poursuit ensuite en Alsace jusqu'au Rhin et participe avec ses troupes à la campagne d'Allemagne. L'ordre du jour exalte une Armée mêlant troupes coloniales (Régiment d'infanterie coloniale du Maroc) et volontaires issus de la Résistance, appelle ceux qui le souhaitent à poursuivre le combat contre l'Allemagne nazie et remercie ceux qui choisissent de « reprendre leur place au foyer ». CV

MRDB 999.77.2829.43.1

Studi Mureddi
- 4^{to} novembre 1966.

C'est la France de la Touraine! Chacun
s'engage avec plaisir, à ses parents et
à ceux qui sont unis, pour que
la FRANCE vive!

Le F.F.I. dont parlait l'ancien
 chef de la 1^{re} D.T. "Chaque soir
 un des leurs venait chez nous pour boire
 un peu de lait chaud. Un gars en robe, et au
 lieu malheureux des parents indigènes
 une mère qui ne s'est jamais séparée de
 lui. Mais moi je pense que ça n'est
 pas de la sorte. S'il est un peu agité.
 En général le F.F.I. n'est pas si très dur.
 Ils ont construit des emplacements de mi-
 trailles aux abords du village, et
 chaque nuit les soldats mènent

On nous avait donc depuis perdu
le sieur Trillaud Mercadier.
Nous laissons le Colonel Riatt. C'est un
homme très simple. Je sais à l'heure
longue avec nous - j'avais demandé la
dixième et entendue la musique des régiments
et il lui a répondu ça comme ça - on ne veut
aller sur combat, la musique du 5^e T.M.
marche et après, marche à 2^e.
J'étais très ému, c'est la première fois
que j'ai le plaisir d'entendre une fanfare
militaire - Les mercadiers ont d'abord en-
tendu l'air du Chien Blanc, le maréchal
en tête. La première marche fut sans nous
par l'effet de la distance. On l'a dit
une heure après. C'est très intéressant
les danses importantes au jour c'est la
France qui chante ! Le Colonel a dit que

S. J. avait diminué de moitié, car une
intoxication de ce genre devait être due
les charbon de bois de la forêt de France.
Tout le village était prêt pour affronter
ce sera un événement de quelle, les passages
détruisent en raison de T.M. après les conditions
de ~~la~~ région.

Jeau ut reune afis avais de fait
premier en Belfort, il a peu s'élancer et
sortir par la suite - Le Bouché ont tout fait,
peut-être l'homme dans les regards ceux qui
sont à l'aise et l'homme qui s'élance tout
s'est engagé dans un régime de
l'air dans le cas -

[illegible]

Ye all over



Fille du maire de Mancenans (Doubs), Jeanne Oudot (1923-2021) rédige entre 1939 et 1946 un journal personnel dans lequel elle raconte ce qu'elle observe de la vie quotidienne des habitants de son village confronté à l'Occupation. Elle illustre son récit de nombreuses coupures de presse et d'une documentation très diverse glanée un peu partout. Son journal témoigne ainsi de la perception des événements de la Seconde Guerre mondiale. Le 1^{er} novembre 1944, alors que stationnent à Mancenans des tirailleurs marocains de la Première armée française, elle exprime sa reconnaissance patriotique non dénuée de paternalisme devant leur engagement. Elle parvient à documenter cette présence des troupes coloniales en recueillant une photographie et la dédicace de deux soldats marocains. CV

MRDB 996.1253.31

Un groupe de militaires et de civils lors de la campagne d'Allemagne en 1945.



Près de 75 000 membres des Forces françaises de l'Intérieur choisissent de poursuivre le combat après la libération des territoires occupés en France et participent à la campagne d'Allemagne au sein de la Première armée française du général de Lattre de Tassigny. C'est le cas ici de Jean-François Mugnier-Pollet (premier à droite), membre de l'État-Major du Service Périclelès qui s'engage comme capitaine dans le régiment Franche-Comté. Il participe dès lors aux combats en Allemagne et à l'occupation de l'Autriche jusqu'en septembre 1945. CV

MRDB 03325 (Fonds Jean-François Mugnier-Pollet)

VIII – Se reconstruire ? Destructions, deuils et traumatismes (1944-1945)

Liste des crimes de guerres commis dans l'arrondissement de Besançon, décembre 1945

Arrondissement de BESANCON			
Commune	Victimes	Date	Nature du Crime
Canton d'AMANCEY (néant).			
Canton d'AUDEUX			
MAZEROLLES	: CHARBONNIER Georges : de BESANCON : DEPIERRE Robert : de BESANCON : FISCHESSE Victor : de BESANCON : MONNOT Achille : de BESANCON	: : : 8 Sept. 1944 : : : :	: Arrêtés et fusillés : aux "grands prés" : à bout portant : : :
MISEREY-SALINES	: VERGEY Louis : de MISEREY : LAURIN Louis, Secrétaire : de la mairie	: 6 Sept. 1944 : : 9 Sept. 1944 :	: Tué alors qu'il travail : lait dans un champ, : Tué devant le <i>mairie</i> : à son poste de défense : passive.
Canton de BAUME-les-DAMES			
BAUME-les-DAMES	: FAIVRE François : de BAUME-les-DAMES	: 5 Sept. 1944 :	: Tué à BAUME-les-DAMES :
GROSBOIS	: BRANCET Louis : de GROBOIS : Mme CHATEY : Georges CHATEY : René CHATEY : de OUGNEY : CURTY Eugène : de LOISEY : SOYE Berthe : DELAHAYE : CANET	: 26 Août. 1944 : : 28 Août. 1944 : : : 28 Août. 1944 : : 28 Août. 1944 : : : :	: Se rendait vers la : maison de son oncle à : GROSBOIS : Tués près de GROSBOIS : où ils étaient allés : à un enterrement : : Idem : Incendie et pillage de : leur maison par repré- : sailles 5 maisons au : total.
MONTIVERNAGE	: MOHAMED BEN SALHA : valet de ferme : BILLEREY, de CLERVAL : MULLER	: 23 Juillet : 1944 : 23 Juillet :	: Assassiné et martyrisé : : Idem : Ferme totalement : brûlée (représailles).
Canton de BESANCON			
BESANCON-Ville	: BOUTONNET Roger : FELIX Georges : PASQUIER Michel : ZANCHI René : de BESANCON : LEVY Michel : Seux-et-Fôrets : POMMIER-MOURLIN : percepteur de PIERRE- : FONTAINE	: : 5 Sept. 1944 : : : : 11/2/44 : : 17 Août 1944 : :	: Tués à coups de : pistolet : : : : Mort en prison à : BESANCON : Mort à BESANCON : mauvais traitements

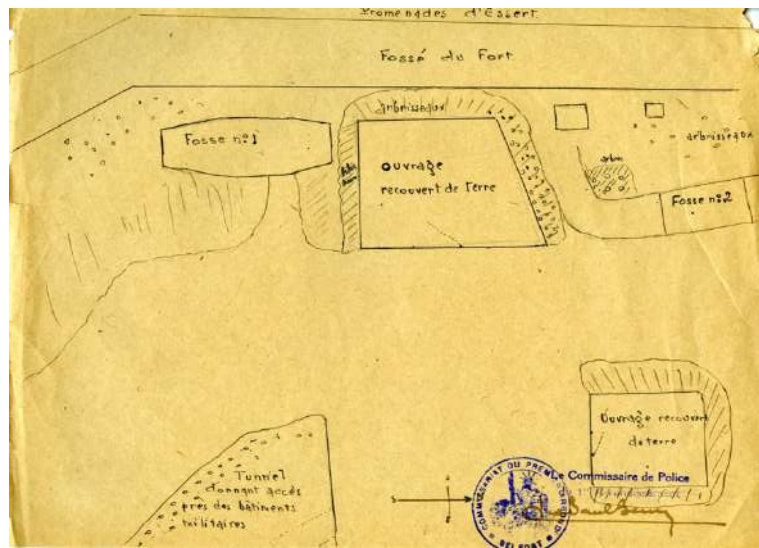
- 2 -

: MOYER-FRISSE André	: 12 Juin 1944	: Tué à AVARNE inhumé à
: du VALDAHON	:	: BESANCON
: PLANCHON Gabriel	: 14 Sept. 1943	: Tué à BESANCON alors
: GOGUILLOT René	: 15 Sept. 1943	: que la Gestapo cherchait
: GRESSIER Claude	: 19 Juin 1944	: à les arrêter
: MERCIER Pierre	: 29 Juin 1944	:
: LAVILLE Louis	: 29 août 1944	:
: tous de BESANCON	:	:
: Inconnu	: 30 Mai 1944	:
: BELIN Paul (?)	: 24 Août 1944	: FFI tué en déplacement
:	:	: à BESANCON
:	:	:
: MASCARELLO Charles	: 1944	: Agent de la SNCF tué
:	:	: à son poste.
<u>Canton de BOUSSIERES (néant)</u>		
<u>Canton de MARCHAUX</u>		
<u>MARCHAUX</u>	: GRESSENBURCHER	: 22 Juil. 1944 : En mission de réajust
:	: Honoré, de BONNAY	: : tance
:	:	:
<u>AMAGNEY</u>	:	: 8 incendies le 30 Août
:	:	: 1944
<u>Canton d'ORRANS (néant)</u>		
<u>Canton de PIERREFONTAINE (néant)</u>		
<u>Canton de QUIROUX (néant)</u>		
<u>Canton de ROUGECHENT</u>		
<u>URELIN</u>	: FAYARD Louis	: 9 Juil. 1944 : Tué sans raisons
:	: cantonnier	: :
:	: BEUMET Helle	: : Incendie total de sa
:	:	: : ferme
<u>Canton de ROULANS</u>		
<u>SECHIN-et-ROULANS</u>	:	: 27 août 1944 : Incendie de 11 maisons
:	:	: : représailles après attes
:	:	: : que convoi allemand.
: VIENNET Charles	: 27 août 1944	: Fusillé même motif.
: maire de SECHIN	:	: :
: BIGLER Fernand	:	: : Fusillés même raison
: LAVIGNE Pierre	:	: : avec VIENNET Charles
: REICHENBACH Leopold	: 27 août 1944	: entre SECHIN et ROULANS
: REICHENBACH Abel	:	: :
: RUEFF Henri	:	: :
: tous cultivateurs à	:	: :
: ROULANS.	:	: :
<u>Canton de VALDAHON</u>		
<u>VALDAHON</u>	: ROUGE François	: 27 août 1944 : Arrêtés au domicile de
:	: ROUGE Mme	: : M. ROUGE, marchand de
:	: Veuve MAIRE (belle-mère)	: : vins à VALDAHON et
: Mme DORRIS	:	: : fusillés ensemble après
: CARRIERE Georges	:	: : incendie et pillage de
: du VALDAHON	:	: : la maison de M. ROUGE.

En quatre années d'occupation, les civils paient un lourd tribut, en particulier à partir de l'été 1944, dans le contexte des deux débarquements de Normandie et de Provence et de la multiplication des attaques contre l'occupant. Celui-ci, aux abois, devient plus brutal et se livre à des représailles parfois massives, les massacres d'Oradour-sur-Glane ou de Maillé en constituant des exemples frappants. Déterminé à châtier les coupables et faire le bilan des souffrances du peuple français pour le faire connaître au reste du monde, le Gouvernement provisoire de la République française crée, dès octobre 1944 un Service de recherche des crimes de guerre rattaché au Ministère de la Justice. Le service régional pour la région Bourgogne-Franche-Comté est créé en octobre 1944, assisté de services de renseignement départementaux (Côte-d'Or, Yonne, Nièvre, Saône-et-Loire, Haute-Saône, Jura, Doubs, Territoire de Belfort) placés sous la responsabilité des préfets et chargé de recueillir des informations auprès des maires. En décembre 1945, le recensement est achevé pour le Doubs et dénombre 199 meurtres, 99 exécutions par un jugement de tribunal militaire, 50 incendies, pillages ou viol et 20 crimes contre l'économie nationale (confiscations, destructions d'usines, amendes injustifiées, etc.). Les listes ainsi établies montrent le caractère souvent gratuit des meurtres recensés. AL

AD 25 94W73

Découverte des corps des résistants exécutés à l'automne 1944



GENDARMERIE NATIONALE. Belfort, le 6 avril 1945.

8ème Légion bis.

Section de Belfort.

N°352/2.

Rapport
du Capitaine BREPSON, Commandant la Section de
gendarmerie du Territoire de Belfort,
sur la découverte d'un charnier sur le Territoire
de la Commune d'OFFEMONT.

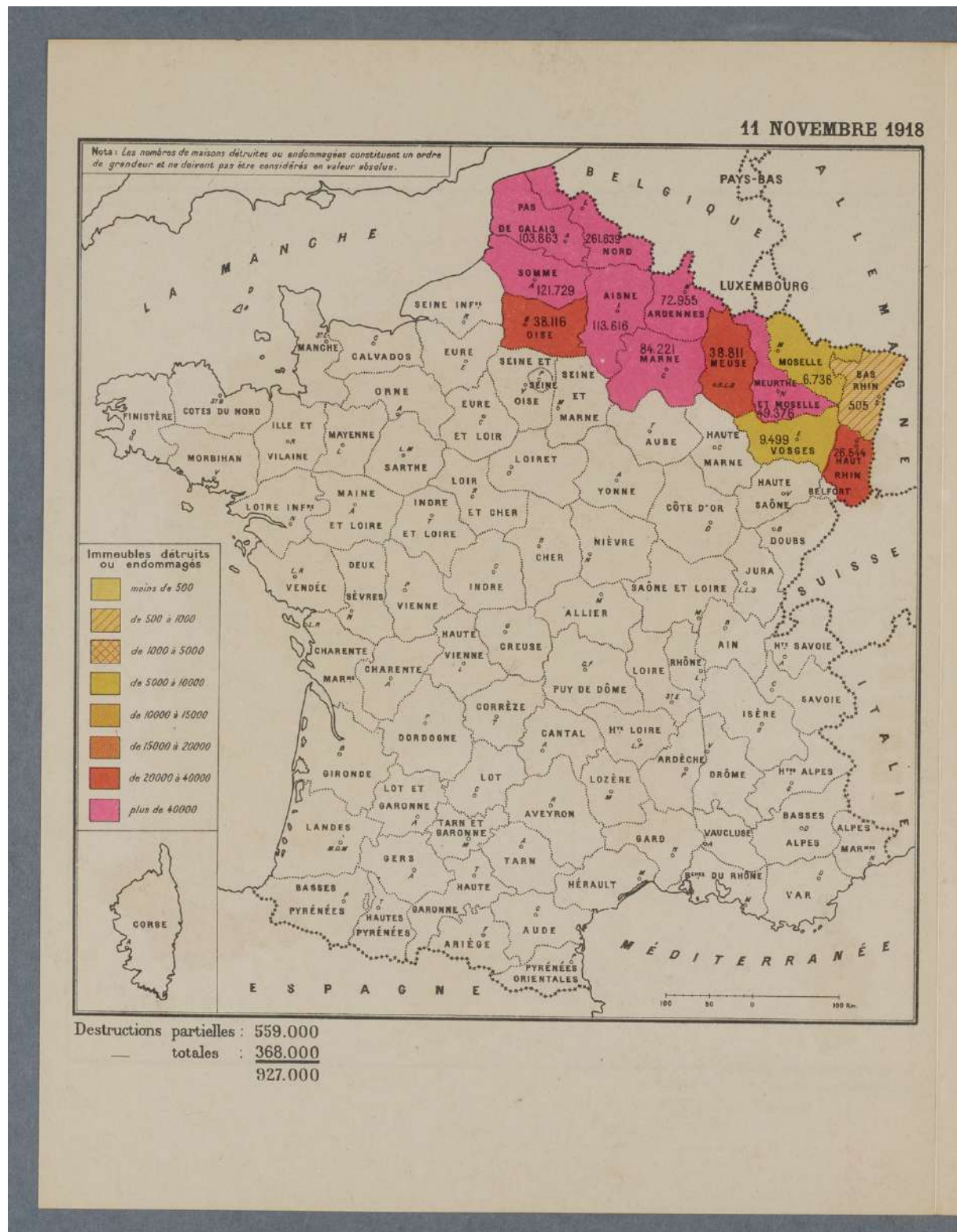
Un charnier vient d'être mis à jour le 5-4-1945, au lieu dit
"Le Breaumont", territoire de la commune d'Offemont près Belfort.
20 cadavres en ont été retirés. Ces victimes de la terreur
teutonne paraissent être des gens de la résistance. Aucune identi-
fication n'a pu être faite à priori.

DESTINATAIRES: Colonel Commandant la 8ème Légion bis, Préfet, de Bel-
fort, Procureur de la République de Belfort, Colonel Commandant la
Subdivision, Commandant de la Place de Belfort, Commissaire Central,
Commissaire chef de la Section judiciaires et Commissaire chef des
renseignements Généraux.

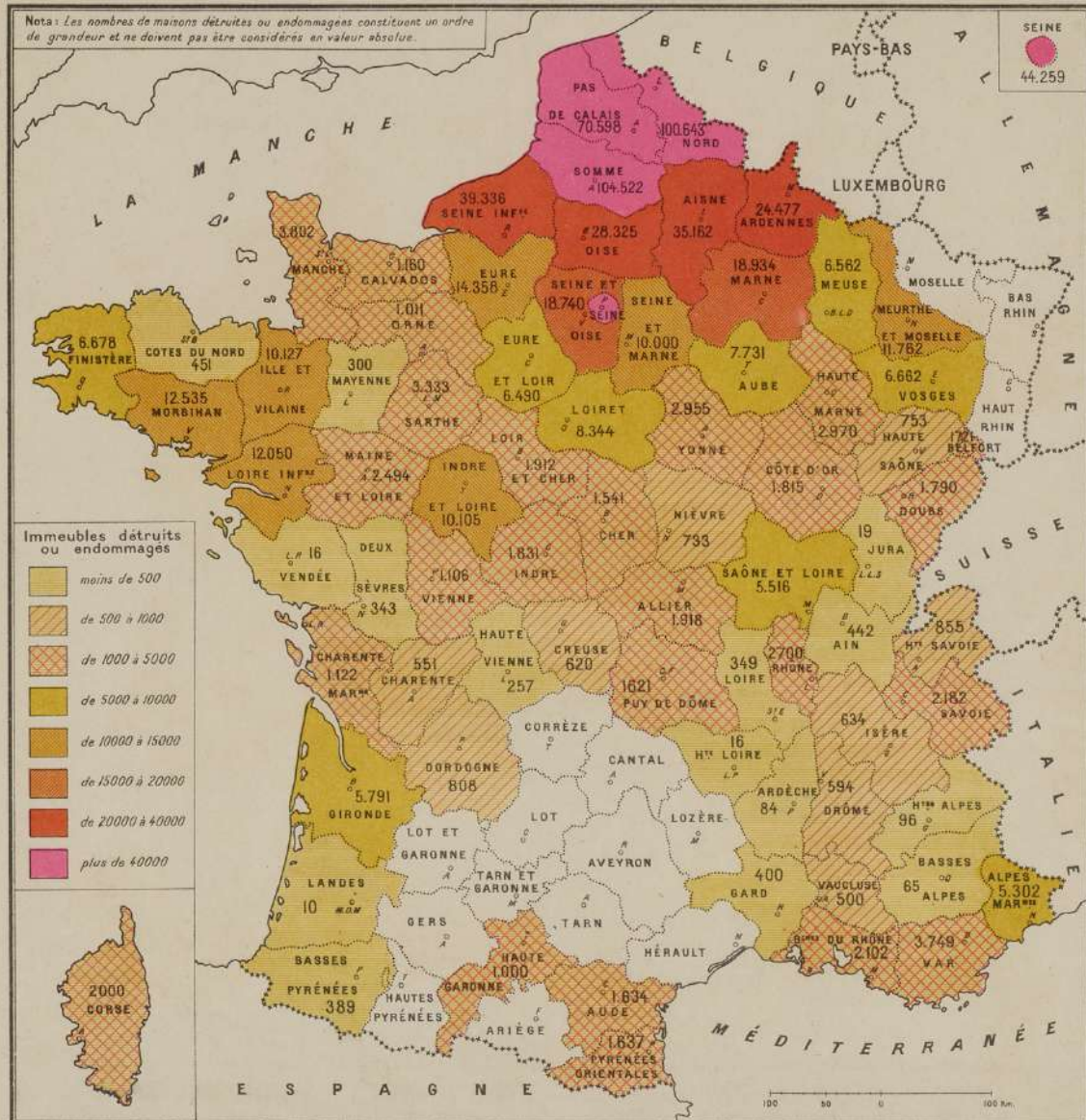
Les arrestations et les exécutions sommaires de résistants et d'individus soupçonnés ou dénoncés comme étant des soutiens aux résistants se déroulent entre août et octobre 1944 ; mais les charniers ne furent découverts que bien plus tard. Durant plusieurs mois personne ne sut ce qu'il était advenu de ces disparus. Un des premiers charniers à être découvert est celui de Banvillars le 6 décembre, là reposent sommairement 27 corps fusillés le 10 octobre 1944. À Chaux, le 6 mars 1945, trois corps sont découverts dans une fosse. Deux fosses où reposent 24 corps ne sont découvertes au fort Hatry à Belfort que le 20 mars 1945. Leur identification est extrêmement difficile. Le 6 avril 1945 un charnier avec 20 corps est découvert dans un bois à Offemont. JCT

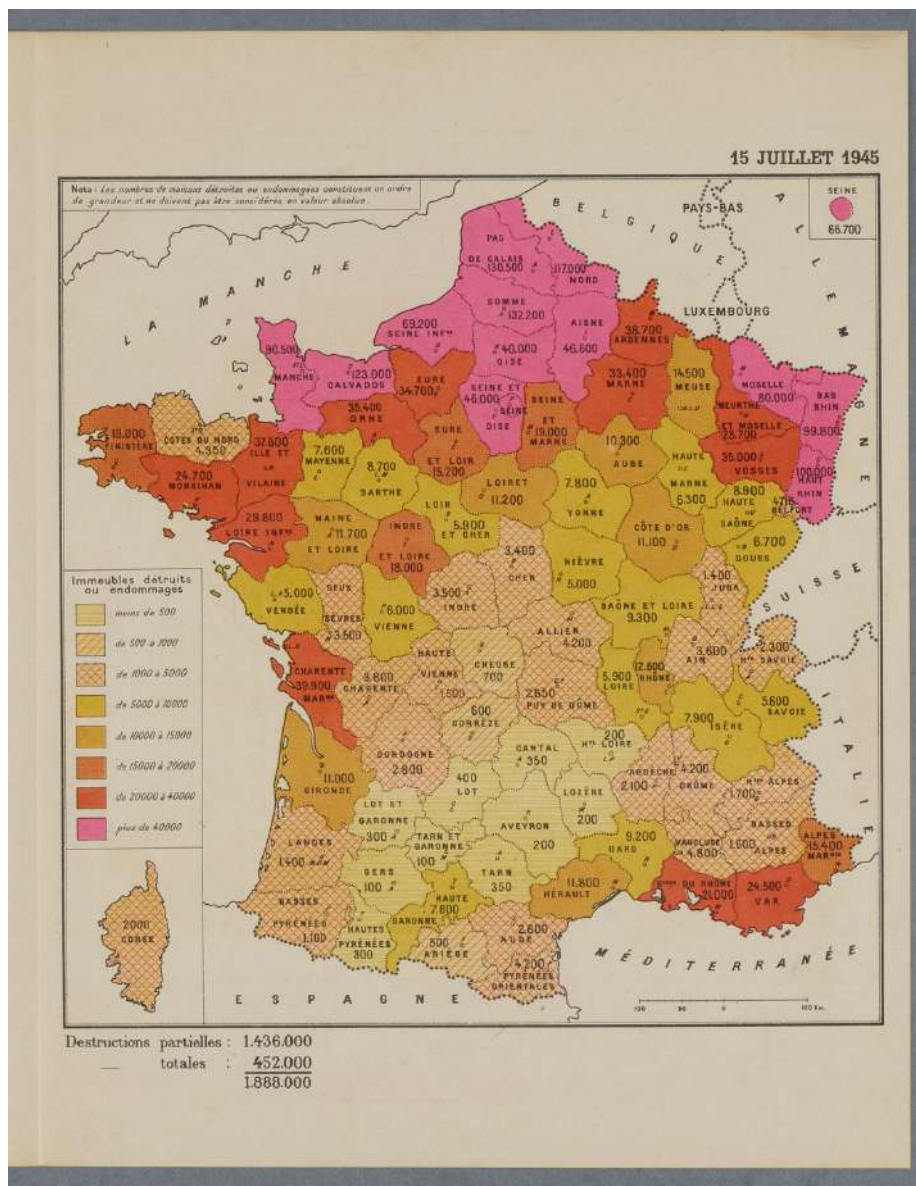
AD 90 99 w 350

Carte des destructions causées par les guerres mondiales sur le sol français 1918-1945



1^{ER} JUIN 1944





Entre 1940 et 1945 le territoire est dévasté : habitations, usines, bâtiments publics, gares, infrastructures de communication ont subi les bombardements allemands et alliés. Reconstruire le pays est alors une priorité pour le Gouvernement provisoire de la République puis pour le gouvernement de la IV^e République. Cette tâche est confiée au Ministère de la Reconstruction et de l'Urbanisme (MRU), créé dès le 16 novembre 1944 avec, à sa tête, Raoul Dautry. Si les dommages causés par la Première guerre mondiale avaient été déjà colossaux, ils étaient restés concentrés sur le Nord du pays. L'ensemble des cartes présentées, regroupées dans un document de synthèse édité par le MRU montre l'ampleur sans précédent de la tâche prise en charge par les équipes de ce ministère. On y voit l'effet de la reconquête totale du pays, et notamment des deux débarquements, qui étend les destructions à des régions longtemps épargnées. À titre d'exemple, en une année, le nombre d'immeubles détruits dans le Doubs passe de 1790 à 6700. AL

AD 25 369W1

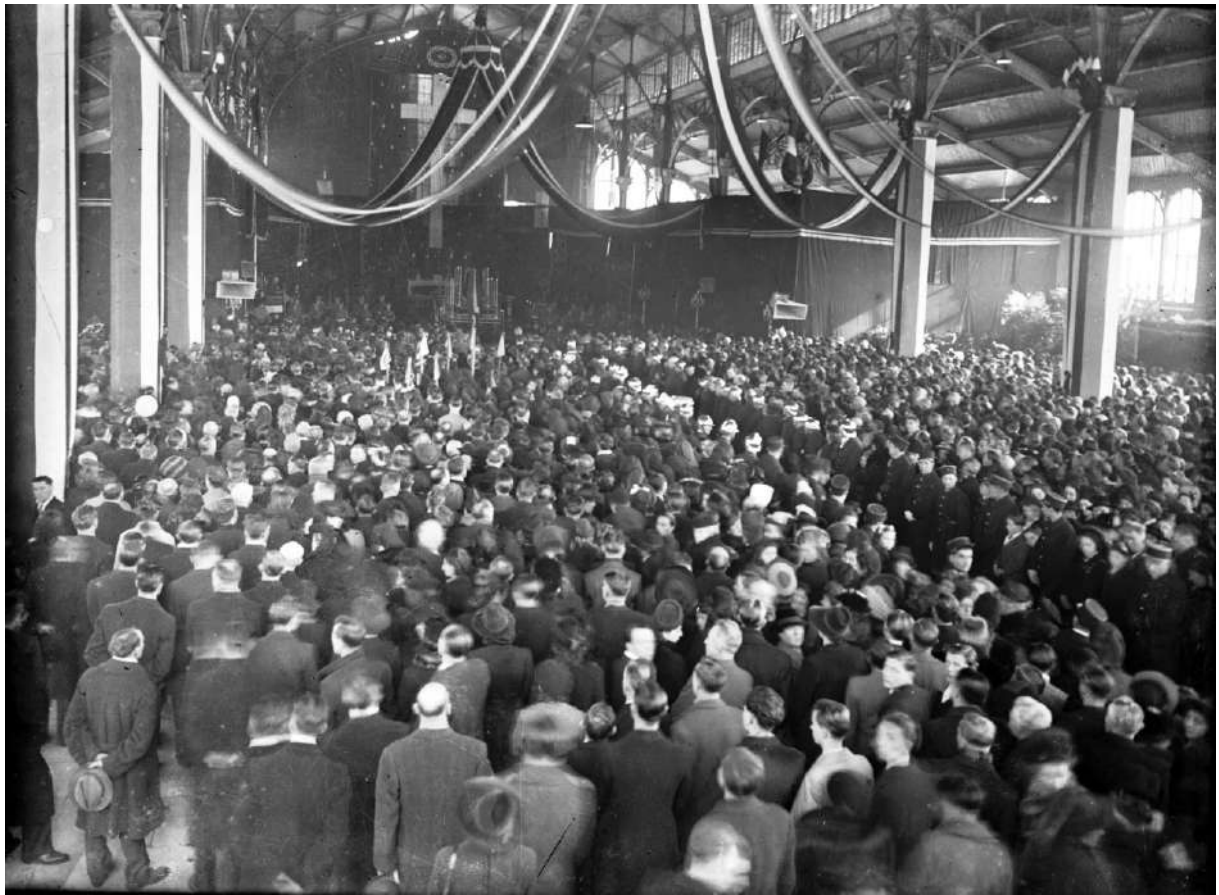
Le bus ramenant les Belfortains rescapés du camp de Dachau (mai 1945)



Le docteur Marcel Braun, vice-président du CDL dont le fils Bernard a été déporté à Dachau, monte avec l'aide du Préfet Laumet une mission de rapatriement. Le groupe de neuf Belfortains part le samedi 19 mai 1945 pour l'Allemagne. Ils ne pénètrent dans le camp de Dachau que le lundi 21 mai car les autorités américaines ont mis la zone en quarantaine. 48 déportés Belfortains et Comtois sont rapatriés par cette mission, mais Marcel Braun n'a pas pu retrouver son fils. Le périple de la mission conduit les déportés d'abord sur l'île de Reichenau sur le lac de Constance pour un examen médical. Et ce n'est que le dimanche 27 mai que les deux autocars franchissent la frontière française. Le convoi arrive à 3 h du matin devant la gare de Belfort. Comme à chaque arrivée de déportés rapatriés, les familles sans nouvelle d'un des leurs s'étaient massées avec l'espoir de reconnaître un visage tant espéré.
JCT

AD 90 43 Fi 39-89 (fonds Marcel Braun)

Cérémonie d'hommage aux résistants fusillés à Besançon, marché Fréry de Belfort (25 février 1945)



Vingt martyrs de la Résistance, fusillés à la Citadelle de Besançon entre 1941 et 1944, sont honorés le 25 février 1945 en présence de très nombreux Belfortains. À cette occasion, le marché Fréry est transformé en chapelle ardente tendu de draps noirs et orné d'oriflammes tricolores à croix de Lorraine. La date du 25 février correspond au premier anniversaire de l'exécution de treize d'entre eux, arrêtés tout début 1944. Tous âgés d'une vingtaine d'année, ils furent emprisonnés à la caserne Friedrich de Belfort puis à la prison de la Butte à Besançon aux motifs de détention d'armes ou de « terrorisme ». Ils furent jugés par le tribunal militaire allemand de Besançon, condamnés à mort et exécutés les 26 et 27 février 1944 à la citadelle. Après la Libération du Territoire, débute le temps du souvenir et des hommages. *SB*

AD 90 51 Fi 451 (fonds Drouin)

Recherche par Yvonne Villeminot du corps de son mari, Pierre Villeminot



MINISTÈRE
DES
ANCIENS COMBATTANTS
ET VICTIMES DE GUERRE
DÉLÉGATION GÉNÉRALE
POUR
L'ALLEMAGNE ET L'AUTRICHE
MISSION EN ZONE SOVIÉTIQUE
S.P. 54 6II - B.P.M. 600
No. 6245 MAC/BOV/ST-2050

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
BERLIN, le 28 Juillet 1950

Madame,

J'ai l'honneur de vous adresser ci-joint
une fiche signalétique aux fins de poursuivre les
recherches entreprises pour localiser la sépulture
et de procéder à l'identification de la dépouille
de votre regretté époux, Monsieur

VILLEMINOT Pierre Joseph
né le 3-4-1913 à CLERVAL
décédé le 17-4-1945 à KOSELITZ.

En m'excusant de réveiller de si douloureux
souvenirs, mais poussé par un devoir que vous
comprendrez, je vous serais reconnaissant de bien
vouloir m'adresser dans les meilleurs délais, les
renseignements demandés.

Veuillez agréer, je vous prie Madame,
l'assurance de mes respectueux sentiments.

F. R E N A R D
970 26 35

P.J. 1
Madame Vve Olga VILLEMINOT
CLERVAL (Doubs)

Originaire de Clerval (Doubs), Pierre Villeminot (1913-1945) participe activement en avril 1942 à la création d'un groupe Francs-Tireurs et Partisans (FTP), la Compagnie Valmy. Arrêté le 15 octobre 1942, interné à la prison de la Butte (Besançon, transféré en février 1943 au fort de Romainville, il est déporté en juillet au Struthof, transféré en septembre 1944 à Dachau puis dans un *kommando* du camp de Flossenbürg. En avril 1945, il est évacué par les nazis à Koselitz et exécuté dans la carrière avec 187 autres déportés. En juin 1945, son épouse Yvonne Villeminot se rend dans la carrière de Koselitz pour tenter de retrouver la dépouille de Pierre mais l'ouverture de la fosse ne lui alors pas autorisée. Les démarches d'Yvonne Villeminot et le traumatisme se prolongent longtemps comme l'atteste ce courrier du Ministère des Anciens Combattants de 1950. CV

MRDB 970.26.35

Henri Fertet (1926-1943), Compagnon de la Libération à titre posthume



L'attribution de titres et de médailles honorant les engagements dans la Résistance participe de l'économie de la reconnaissance. Le 11 mai 1945, Gaston Palewski, le directeur de cabinet du général de Gaulle, chef du Gouvernement provisoire de la République française, annonce aux parents d'Henri Fertet la décision d'attribuer à leur fils la Croix de la Libération à titre posthume par décret du 7 juillet 1947. Elle est remise le 27 septembre 1947 par le général de Gaulle au père d'Henri Fertet à Baume-les-Dames. Membre du groupe FTP Guy Mocquet, jugé par le Tribunal allemand de Besançon, il est exécuté à la citadelle le 26 septembre 1943. Henri Fertet fait partie des 1038 Compagnons de la Libération. CV

MRDB (Fonds Fertet-Boudriot)

Diplôme de la Croix de Guerre avec palmes décerné au village d'Étobon en 1948



Ce diplôme décerné par Paul Ramadier, alors ministre de la Défense Nationale en 1948, et réalisé par Léon Couvreur rappelle les actes héroïques des habitants du village qui ont aidé des soldats hindous évadés du camp d'Épinal et qui ont été massacrés en représailles. Il est aussi indiqué que ce village martyr doit être associé à celui d'Oradour-sur-Glane, autre village martyr de la barbarie nazie. Deux victoires tenant une couronne de lauriers symbolisant les victoires de 1914-1918 et 1939-1945 encadrent ce diplôme.

Le 9 septembre 1944 un groupe de résistants du village d'Étobon capture un officier d'état-major allemand et son escorte dans la forêt de Belverne. Les Allemands capturés sont conduits dans un camp caché dans les bois. Les forces alliées ne sont qu'à une vingtaine de kilomètres et la ville de Lure vient d'être prise. Pourtant le 18 septembre, la progression alliée marque un temps d'arrêt et les hommes cachent leurs armes puis reprennent leurs activités quotidiennes. Le 26 septembre des Allemands réussissent à s'enfuir du camp de prisonniers. Le 27 septembre, tous les hommes sont rassemblés devant la mairie. Trois des ex-prisonniers indiquent les « terroristes ». 39 personnes, dont le maire d'Étobon, sont exécutées sans procès devant le mur du temple protestant de Chenebier. DR

AD 70 5num5_1

PRINCIPAUX SIGLES

BCRA : Bureau central de renseignement et d'action

CDL : Comité départemental de libération

CLL : Comité local de libération

CFLN : Comité français de libération nationale

CNR : Conseil national de la Résistance

1^{re} DFL : 1^{re} division française libre

2^e DB : 2^e division blindée

FAFL : Forces aériennes françaises libres

FFI : Forces françaises de l'intérieur

FFL : Forces françaises libres

FNFL : Forces navales françaises libres

FTPF : Francs-Tireurs et partisans français

GPRF : Gouvernement provisoire de la République française

Milice : organisation politique créée par Vichy en janvier 1943 et dirigée par Joseph Darnand.

Les miliciens participent en 1943 et 1944 à la répression contre les résistants.

MOI : Main-d'œuvre immigrée

MUR : Mouvements unis de Résistance

OCM : Organisation civile et militaire

ORA : Organisation de la Résistance armée

OSS : *Office of Strategic Services*

Réfractaires : ce terme qualifie les jeunes gens qui refusent de partir pour le travail obligatoire en Allemagne et se cachent. Certains vont former les tout premiers maquis, sans devenir automatiquement des maquisards.

Sipo-SD : *Sicherheitspolizei – Sicherheitsdienst*

SOE : *Special operations executive*

SR : Service de renseignements

Sрман : Service de répression des menées antinationales

SS (*Schutzstaffeln*) : section de sécurité nazie. Dirigée par Heinrich Himmler, la SS a la responsabilité de la garde et de la gestion des camps. Elle participe également à la répression dans les territoires occupés et contrôle la *Gestapo*.

STO : Service du travail obligatoire

Indications bibliographiques

Atlas

SIMONNET (Stéphane), *Atlas de la libération de la France. 6 juin 1944-8 mai 1945*, Autrement, 2004.

Vues d'ensemble

AGLAN (Alya) et FRANK (Robert), *1937-1947. La guerre monde*, Folio-Histoire, 2015.

ANDRIEU (Claire), *Tombés du ciel. Le sort des pilotes abattus en Europe. 1939-1945*, Tallandier / Ministère des Armées, 2021

CABANES (Bruno) [dir.], *Une histoire de la guerre. Du XIX^{ème} siècle à nos jours*, Seuil, 2018

DOUZOU (Laurent), *Découvrir le programme du CNR*, Éditions sociales, 2022.

Guerre mondiale. Guerre totale, Gallimard/Mémorial de Caen, 2010

GUILLON (Jean-Marie), « Rêves raisonnables pour des "lendemains qui chantent". Les cahiers de doléances de la Libération » in Régis Bertrand, Maryline Crivello et Jean-Marie Guillon [dir.], *Les historiens et l'avenir. Comment les hommes du passé imaginaient leur futur*, Aix-en-Provence, Presses Universitaires de Provence, 2014, p. 235-244.

<https://books.openedition.org/pup/25337?lang=fr>

LOEZ (André) [dir.], *Mondes en guerre. Tome III. Guerres mondiales et impériales. 1870-1945*, Passés/composés, 2020

LOSTEC (Fabien), *Condamnées à mort. L'épuration des femmes collaboratrices. 1944-1951*, CNRS-Éditions, 2024.

MAHÉ (Camille), *La Seconde Guerre mondiale des enfants. Allemagne, France, Italie (1943-1949)*, Presses Universitaires de France, 2024.

MARCOT (François) [dir.], *Dictionnaire historique de la Résistance*, Bouquins, 2006.

MURACCIOLE (Jean-François) et PIKETTY (Guillaume) [dir.], *Encyclopédie de la Seconde Guerre mondiale*, Bouquins, 2015

Approches régionales

MARANDIN (Jean-Pierre), *Résistances 1940-1944. Volume 2. Le Pays de Montbéliard 1944. Lutte armée et répression*, Besançon, Cêtre, 2005.

MARTINET (Jean-Claude), *Histoire de l'Occupation et de la Résistance dans la Nièvre*, Éditions universitaires de Dijon, 2015.

MARCOT (François), *La Résistance dans le Jura*, Besançon, Cêtre, 1985

ROBERT (André), *Jura, 1940-1944. Territoires de Résistance*, Pontarlier, Éditions du Belvédère, 2014.

VACELET (Marie-Antoinette), *Le Territoire de Belfort dans la tourmente. 1939-1944*, Besançon, Cêtre, 2004.

VOUZELLE (Dimitri), *Être juif en Côte-d'Or (1933-1952) : espoirs et désastre*, Dijon, Éditions universitaires de Dijon, 2024.

Contributeurices et contributeurs

Nous remercions vivement les personnes et les institutions ayant participé à ce travail :

- Musée de la Résistance et de la Déportation de Besançon : Vincent Briand (directeur), Cécile Vast (service éducatif*).
- Archives départementales de la Côte d'Or (AD 21) : Dimitri Vouzelle (service éducatif).
- Archives départementales du Doubs (AD 25) : Myriam Cour-Drouhard (directrice), Aubin Leroy (directeur-adjoint) et Lydie Besançon (photographe).
- Archives départementales de la Nièvre (AD 58) : Magalie Florendeau (service éducatif), Michaël Boudard (chargé d'études documentaires).
- Archives départementales de la Haute-Saône (AD 70) : Didier Roux (service éducatif).
- Archives départementales de la Saône-et-Loire : Jean-Christophe Martin (service éducatif).
- Archives départementales de l'Yonne (AD 89) : Nathalie Verpeaux (service éducatif).
- Archives départementales du Territoire de Belfort (AD 90) : Jean-Christophe Tamborini (directeur-adjoint) et Sandrine Bozzoli (service éducatif).
- La Fraternelle de Saint-Claude, Jura : Elvina Grossiord (service éducatif).

* Service éducatif : professeurs chargés de mission par la Délégation régionale académique à l'éducation artistique et culturelle (DRAÉAC) de la Région académique Bourgogne-Franche-Comté auprès des musées et des archives départementales.

LOGOS

Couverture : Libération de Saint-Pierre de Moutier (Nièvre), septembre 1944. AD 58